REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE ET ONZIÈME ANNÉE

JUILLET - SEPTEMBRE 1957

SOMMAIRE

Sainte-Beuve aux Archives des Affaires Etrangères . . . . Jean BONNEROT.

Le Président Loubet à Rome (24-28 avril 1904) . . . . Alain BRUGÈRE.

Le débarquement à Marseille de la Duchesse de Berry (30 avril 1832) . . . . Fernand LELEUX.

Louis-Grégoire Le Hoc, Ambassadeur du Directoire à Stockholm (1795-1796) . . Emile LUCE.

Romain Rolland au Palais Farnèse (1889-1891). Scènes de la vie diplomatique. I. René DOLLOT.

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

Droits de reproduction et de traduction réservés

1957

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

Pages

La nièce de Voltaire (Marcel DUNAN, *de l'Institut*) 261

L'idée du débarquement de 1944 en Normandie remonte-t-elle au dix-huitième siècle ? (André LEFÈVRE) 264

Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré (1913-1926) (René DOLLOT) 272

COMPTES RENDUS

Marcel POLLITZER : *Beaumarchais. Le père de Figaro.* Paris, La Colombe, 1957, in-8° de 267 p.. — René POMEAU : *Beaumarchais. L'homme et l'œuvre.* Paris, Hatier-Boivin, 1956, in-16 de 208 p. (coll. Connaissance des Lettres) (Marcel DUNAN, *de l'Institut*) 280

M.-L. FRACARD : *La fin de l'Ancien régime à Niort. Essai de sociologie religieuse.* Préface du professeur LE BRAS. Paris, Desclée de Brouwer, petit in-8° carré de 336 pages et 4 pl. (Marcel DUNAN, *de l'Institut*) 282

Renée FUOC : *La Réaction thermidorienne à Lyon (1795).* Préface d'Edouard Herriot, de l'Académie française. Lyon, I.A.C., 1957, in-8° de 223 p. (Marcel DUNAN, *de l'Institut*). 283

Jacques BARDOUX : *Journal d'un témoin de la Troisième* (1er septembre 1939 - 15 juillet 1940), Paris, Fayard, 1957, un vol. in-8° de 427 p. (Pierre RAIN) 285

Georges BONNEFOUS : *Histoire politique de la Troisième République.* Tome II : La grande guerre 1914-18. Paris, Presses universitaires, 1957, un vol. in-8° de 474 p. (Pierre RAIN) 286

Raymond BRUGÈRE, Ambassadeur de France : *Ambassade de Choiseul-Gouffier à Constantinople (1784-1792)*, 1 br. de 30 p. Au Manuscrit, 10, rue Paul-Bert, Maisons-Alfort. — S. D. : *Courtes mais éblouissantes vies ministérielles parallèles de Chateaubriand et Lamartine (1823-1848)*, 1 br. de 41 p. Paris, Calmann-Lévy, 1957 (René DOLLOT) 287

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.500 francs) ; (Etranger : 3.000 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

SAINTE-BEUVE
AUX
ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Pendant près d'un demi-siècle les grandes bibliothèques de Paris, et principalement celle de la rue de Richelieu et celles du Quai Conti (Institut et Mazarine), n'eurent pas de lecteur plus infatigable ou plutôt d'emprunteur plus insatiable que Sainte-Beuve : livres de toutes sortes, mémoires, revues, histoires, biographies, pamphlets, etc. Presque chaque article nécessitait une vaste enquête, à laquelle l'aidaient obligeamment conservateurs et bibliothécaires, et se terminait par un petit déménagement de dix ou vingt volumes, ou davantage, serrés dans une sangle que son secrétaire ou sa domestique rapportait à son domicile. Mais l'imprimé, même celui presque inconnu, enfoui dans quelque vieux recueil de mélanges ou une des petites revues, gazettes ou almanachs des siècles anciens, ne lui suffisait pas. Il était avide d'inédit et il fit de longues séances au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque : pour Port-Royal, il avait consulté les lettres de la mère Agnès, les papiers d'Arnauld, l'*Histoire du Jansénisme* de Godefroi Hermant, les lettres de Mme de Longueville ou de Mme de Sablé, etc. A propos de l'abbé Prévost, il dépouilla les papiers de Dom Grenier dans la Collection de Picardie ; pour M. de Malesherbes, il étudia les correspondances de la Collection Anisson-Duperron ; pour le vieil historien Mézeray, il consulta des volumes de correspondance et de mélanges, tandis que le « Chansonnier de Maurepas » lui fournit plusieurs citations ou allusions.

Pour de nombreux auteurs du XVIIIe siècle et du début du XIXe, Sainte-Beuve a eu la bonne fortune d'obtenir, de certaines familles de contemporains, communication de lettres, papiers, notes ou souvenirs, qui lui ont permis d'éclairer certains de ses personnages et de préciser maints détails inconnus de leurs biographes : papiers Roederer communiqués par ses fils, souvenirs du Maréchal Marmont, duc de Raguse, prêtés par la Générale Damrémont, dossiers de Beaumarchais confiés par Louis de Loménie, manuscrits du Cardinal de Bernis, prêtés par le chancelier Pasquier, documents inédits sur l'abbé Prévost fournis par son petit-neveu Joseph Laisné, lettres du Cte Pierre Daru, extraites de ses archives familiales, ou celles de Merlin de Thionville appartenant à son pupille, le philosophe Jean Reynaud. Ces documents de famille servaient de base ou de point de départ à un article. Sainte-Beuve tenait ensuite à les contrôler par d'autres pièces officielles ou à les compléter. C'est ainsi qu'en novembre et décembre 1863, étant entré en relations avec Michel Nicolas, à propos de son volume sur *Jean-Bon-Saint-André, sa vie et ses écrits,* publié en 1848 à Montauban, il reçut des pièces originales de divers membres de la famille du conventionnel et d'un imprimeur de Montauban, E. Forestié. Il voulut poursuivre plus avant son enquête d'historien et interroger les archives mêmes de l'Empire. Jamais encore il n'avait eu l'occasion de recourir à cette source si précieuse : tant que Daunou, compatriote boulonnais, et Mignet, d'avril 1830 à février 1848, avaient eu le titre de Garde Général des Archives, Sainte-Beuve avait à peine effleuré, dans ses articles de la *Revue des Deux Mondes,* les sujets d'histoire. Lorsqu'à son retour de l'Université de Liége il entreprit au *Constitutionnel,* en octobre 1849, sa série des *Causeries du Lundi,* il ne souhaitait pas faire connaissance avec le maître de l'Hôtel Soubise, Armand de Chabrier, dont le caractère était violent et l'abord mesquin et peu agréable. Cependant Sainte-Beuve aurait pu s'adresser pour les recherches à un de ses cousins et compatriotes, Edmond Dupont, qui était entré comme commis suppléant aux Archives en octobre 1847. C'est à propos de cet article sur Jean-Bon-Saint-André que le critique, sur les indications de l'érudit J.

Goschler, entreprit de faire dépouiller, par son secrétaire Jules Troubat, les cartons contenant la correspondance administrative de Jean-Bon, tandis qu'il était préfet de Mayence-Tonnerre. Pendant près de trois semaines, un grand article sur *Taine* avait retenu l'attention du critique, lorsque, le 14 juin 1864, il adressa ce billet (1) à Léon de Laborde qui, depuis mars 1857, avait remplacé A. de Chabrier : au « Tyran des Archives », comme l'appelait Sainte-Beuve, avait succédé un chef agréable et débonnaire.

« Cher et aimable confrère. Je reviens à mon Jean-Bon-Saint-André dont je veux finir cette semaine. J'envoie aux Archives mon secrétaire et ami M. Troubat, homme très sûr, qui a déjà éclairci pour moi la correspondance de Jean-Bon ; il a, dans ses premières recherches, noté quelques extraits que je viens vous prier de l'autoriser à faire, aujourd'hui même s'il le peut. »

Pendant plus de six mois, novembre 1863 à juin 1864, Sainte-Beuve avait hésité avant de tenter cette démarche. Il était membre de l'Académie Française depuis des années, le collaborateur attitré de journaux et de revues, et l'auteur de plusieurs ouvrages connus du public. Et cependant il n'avait pas osé frapper à la porte des Archives, parce qu'il se rappelait, non sans amertume, combien il lui avait fallu attendre et patienter pour obtenir communication d'une simple dépêche de décembre 1714, concernant le brusque renvoi de la Cour d'Espagne de la princesse des Ursins. Lors de la publication des lettres inédites de Mme de Maintenon et de la princesse des Ursins en 1826 chez Bossange frères, Sainte-Beuve avait, en deux articles du *Globe* (22 août et 14 septembre), ébauché un rapide historique : le sujet était assez curieux pour mériter une étude plus détaillée : le personnage de la Princesse, née Madeleine de la Trémoille, qui avait été Camerera mayor de Marie-Louise de Savoie, première femme de Philippe V d'Espagne, était si attachant que Sainte-Beuve désirait vivement compléter sa première esquisse et brosser un véritable portrait de celle qui,

(1) Cette lettre appartient aux Archives Nationales sous la cote « A.E. II 2388 ».

agent dévoué de Mme de Maintenon, avait, à Madrid, réellement gouverné l'Espagne, au milieu des intrigues de cour. Mais il lui manquait certaines pièces pour éclairer cette histoire, vieille d'un siècle et demi, et démêler les causes véritables de la rivalité qui opposa la Princesse des Ursins à Elisabeth Farnèse, la seconde femme de Philippe V. Seules les archives des Affaires Etrangères pouvaient livrer le secret de ces intrigues.

Le ministère des Affaires Etrangères était encore, en 1851, rue Neuve-des-Capucines. L'Hôtel du Quai d'Orsay, dont Guizot avait posé la première pierre le 9 novembre 1845, était toujours en construction et ne sera terminé qu'en 1853. Ce n'est qu'en septembre de cette année-là que le ministre Drouyn-de-Lhuys, qui vint s'y installer, y signa pour la première fois un acte officiel : l'accès aux archives du Ministère était alors, sauf de rares exceptions, interdit aux historiens et érudits. Sainte-Beuve pria son collègue de l'Académie, Alexis de Saint-Priest, qui avait ses entrées au Ministère, d'exposer au Garde des Archives, Pierre Cintrat, son désir de connaître le texte exact des dépêches échangées en 1714 lors de ces affaires d'Espagne. Ce fut un refus formel. Le 4 février 1851, Alexis de Saint-Priest rendait compte à Sainte-Beuve de l'échec de sa mission (1) :

« Mon cher confrère. Un mal de dents enragé m'empêche d'aller ce matin à l'Institut et de vous rendre compte de ma mission aux archives des Affaires Etrangères. Elle a été infructueuse à ma grande surprise, vu ce que M. D. (2) m'avait dit quelques jours auparavant, M. Cintrat a été plus rigoureux et le volume de l'Espagne de l'année 1714 n'a pas été mis à ma disposition. Il m'a été refusé net. On voit bien que notre judicieux, spirituel et obligeant confrère D. n'est plus à la tête de cet établissement redevenu nécropole. Pour suppléer à ce pédantesque refus, je vous réitère les deux assertions suivantes : 1° que je me rappelle parfaitement avoir lu dans les dépêches de l'ambassadeur qui rend compte de la disgrâce de Mme des Ursins, que c'est elle et non la reine qui fit des observations sur la toilette

(1) Cette lettre appartient à la Collection Lovenjoul, à Chantilly, sous la cote D 610, fol. 164.165.

(2) A. de Saint Priest par scrupule ou prudence n'ose pas écrire en toutes lettres les noms et se contente d'une initiale parfois difficile à identifier. Ce D est probablement Charles-Marie Tanguy, comte Duchatel, que Sainte-Beuve avait en effet connu quand il collaborait au *Globe* et qui était son confrère de l'Institut, ayant été élu à l'Académie des Sciences morales en 1842.

auxquelles la dite reine, saisissant ce prétexte, répondit par un ordre de faire sortir la Princesse, ce qui est beaucoup plus naturel et plus vraisemblable que la version accréditée ; 2° que l'ambassadeur était non M. de Saint-Aignan, mais bien le Marquis, depuis le Maréchal de Brancas, qui fut deux fois ambassadeur en Espagne, vers 1714, et une seconde fois longtemps après. Vous le relirez bien sûrement à propos de la Princesse des Ursins. Il est impayable et impensable sur ce chapitre. L'idée que je me suis faite de cette femme dont je me suis assez occupé est qu'elle avait l'esprit élevé, aventureux, audacieux, courageux, mais un peu grossier ; cela éclate surtout dans sa correspondance avec Mme de Maintenon, qui est remarquable par tous les défauts et les qualités contraires, Mme de Maintenon était pessimiste, Mme des Ursins était évidemment optimiste à la G... (1). Cette disposition d'esprit donne beaucoup de relief à la victoire, mais un peu de ridicule à la défaite. Elle ne doutait de rien et allait de l'avant. Cela lui réussit dans sa première disgrâce, changée en triomphe perpétré, admirablement racontée par Saint-Simon avec tous ces détails si amusants ; le petit chien sous le bras, etc. Elle était à la fois au-dessus et au-dessous de son rôle. Il y avait en elle de la reine et de la femme de chambre. C'est elle qui a maintenu Philippe V sur le trône et dans ses conseils vigoureux à Mme de Maintenon et ses lettres à Versailles, elle ne cessait de démontrer la honte qu'il y aurait eu à abandonner Philippe. Il aurait été détrôné par Louis XIV lui-même. Il n'était que brave. Mme des Ursins l'a forcé à être courageux. Son expulsion et surtout la manière dont elle fut exécutée est une des plus grands exemples d'ingratitude. En revanche, elle aventura la paix et se fit chasser pour faire la petite souveraine. Il y a une femme de par le monde qui peut donner la clef de ce caractère-là : c'est la duchesse de T..., ci devant Mlle de D..., Mme des Ursins était capable de grandes vues et de grandes bassesses. Avez-vous lu sa lettre sur le pot de chambre du roi, dans les *Mémoires* de N.[oailles] par l'abbé Millot ? Je sais que la chose appartient au temps et au lieu. Mais la manière de le conter est une révélation du caractère de la personne. Il y a là une simplicité naïve et tranquille, même gaie, qui prouve que la princesse des Ursins ne sentait pas ce qu'il y avait de répugnant dans la situation. Mme de Maintenon n'aurait pas écrit cette lettre. Elle n'était pas assez grande dame pour cela. Mais vous demêlerez d'un coup d'œil toutes ces nuances, mieux que personne. Je me tais donc, d'autant plus que ma rage de dents me reprend. Mille regrets, mille amitiés et au revoir. Saint-Priest. »

Sainte-Beuve ne se tint pas pour battu. Il était alors absorbé par la distribution de son premier volume des *Causeries du Lundi*, qui paraissait chez Garnier le 15 février, et achevait pour

(1) Ces allusions discrètes « optimiste à la G », « duchesse de T » et « mademoiselle de D » n'ont pu être élucidées.

le *Constitutionnel* les articles en cours sur l'abbé de Choisy, Mlle de Lavallière et la Grande Mademoiselle, au milieu desquels vinrent s'insérer deux articles nécrologiques d'actualité sur Hyacinthe de Latouche et Théodore Leclercq. Après deux mois d'attente, il se décida à écrire directement au Garde des Archives, non pas une lettre (elle ne comporte ni préambule, ni « cher Monsieur », ni formule finale de politesse), mais une demande de communication, un peu comme une demande d'audience. Elle n'est ni datée ni signée, parce qu'elle fut remise directement par un des collaborateurs du directeur, Ernest de Bonnières, cousin de Sainte-Beuve, qui s'initiait dans les bureaux à sa future carrière diplomatique. La date du 8 mai 1851 a été ajoutée par les services du Ministère (1) :

« Je désirerais écrire un article sur la princesse des Ursins dans le *Constitutionnel.* Il existe aux Archives du département des Affaires Etrangères une dépêche de l'ambassadeur de France en Espagne qui contient des détails sur les causes du renvoi si brusque de la Princesse des Ursins, lors de son entrevue avec la nouvelle reine (décembre 1714). Le prétexte que cette jeune reine saisit pour faire enlever et pourchasser brusquement la princesse ds Ursins semble avoir été dans quelques observations que celle-ci lui fit sur sa toilette. Saint-Simon, au tome XII de ses *Mémoires,* page 80 et suivantes, raconte des détails, mais il paraît que ceux que donne dans sa dépêche l'ambassadeur de France sont un peu différents. C'est cette page de la dépêche que je serai heureux et reconnaissant d'obtenir, communication, copie ou note, ce dont il plairait, en un mot, à M. Cintrat de me favoriser. L'ambassadeur de France en Espagne était alors je crois le Marquis de Brancas.

P.-S. — Je me conformerai, dans l'indication de la source d'où proviendrait mon document, à ce que désirerait Monsieur Cintrat. »

Pierre Cintrat était, depuis le 3 mars 1849, Garde des Archives des Affaires Etrangères, où il avait débuté en juillet 1814, comme expéditionnaire ; il avait, échelon par échelon, occupé tous les postes : commis, commis principal (pendant douze ans), rédacteur, sous-directeur (pendant dix-huit ans), puis directeur (22 mars 1848), au Département Politique. Ses qualités, dit Armand Baschet, de discrétion, son labeur incessant, son art

(1) Cette lettre appartient aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères.

patient et délicat des recherches l'avaient fait apprécier de tous, mais il était résolument hostile aux communications et avait une aversion déclarée pour la curiosité d'autrui. Il ne faisait en somme aucune distinction entre le document qui, par son ancienneté, relève du domaine historique et les papiers de date récente, que leur âge même condamne au secret le plus absolu. Il chargea donc un employé de relever, parmi les dépêches d'Espagne, quelques passages relatifs aux événements de 1714 ; et de Bonnières remit ces extraits, même incomplets, à Sainte-Beuve ; puis il eut un entretien avec Cintrat, qui se refusa à toute autre communication et exigea que, si ces notes étaient utilisées, le critique ne fît pas mention de leur origine.

E. de Bonnières (1) rendit compte aussitôt à Sainte-Beuve du nouvel échec de ses démarches, par cette lettre du 13 mai 1851 (2) :

« Mon cher cousin, je viens de voir M. Cintrat, afin de pouvoir compléter les renseignements que vous m'avez demandés. M. Cintrat n'a pas paru d'abord vouloir m'éclairer davantage ; j'ai, cependant, fini par savoir que la note que je vous avais remise était un extrait de plusieurs dépêches, extrait dont plusieurs phrases peuvent être regardées comme textuelles. Mais, comme les faits relatifs à ce que vous demandiez étaient disséminés dans différents endroits de plusieurs dépêches, la personne, chargée par M. Cintrat de faire ces recherches, a été obligée d'arranger un peu la note. Notre ambassadeur était alors absent de Madrid, mais un M. Pacco (3), premier secrétaire de l'Ambassade, correspondait avec le Marquis de Torcy, Ministre des affaires étrangères,

M. de Saint-Aignan, qui avait accompagné le jeune Ruvie (4), était resté à Madrid et correspondait de son côté avec le Marquis

(1) Robert-Ernest de Bonnières, le fils d'Eugène de Bonnières, qui demeurait au château de Wierre au Bois, où S.-B. enfant vint souvent passer des vacances, et qui dessina au crayon le premier portrait de Charles Augustin à l'âge de 9 ans le 15 septembre 1814. Il était né le 6 avril 1826 à Boulogne-sur-Mer, il était entré aux Affaires Etrangères en 1847, était devenu troisième secrétaire en 1854 à Berne, puis secrétaire de légation à Hanovre, et avait poursuivi sa carrière à Constantinople (1863) et en Perse (1867).

(2) Cette lettre appartient à la Coll. Lovenjoul sous la cote D 598, fol. 205.

(3) Il s'agit en réalité de Pachau, secrétaire d'ambassade à Madrid, où il faisait alors fonction de chargé d'affaires.

(4) Aucune trace de ce Ruvie ni d'aucun personnage dont le nom soit approchant. M. de Saint-Aignan a été effectivement ambassadeur à Madrid du 7 novembre 1714 au 13 décembre 1718 (précisions aimablement fournies par M. le Directeur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères).

de Torcy. C'est des différentes dépêches de ces deux Messieurs que la note a été extraite.

Ces renseignements ressortent de ma conversation avec M. Cintrat. Il m'a répété qu'il tenait essentiellement à ce que cela ne soit su ni publié d'aucune sorte.

Il a refusé ces renseignements à M. de Saint-Priest, il y a un mois, m'a-t-il dit. M. Cintrat ne voulait pas alors, pas plus qu'il ne le désire aujourd'hui, que le Ministère des Affaires Etrangères, que les dépêches de MM. Pacco et de Saint-Aignan soient nommés nulle part.

Que la source de cette note soit donc ignorée. [...] »

Sainte-Beuve, se contentant des brefs extraits incomplets, écrivit ses articles qui parurent les 18 et 21 février 1852, sans indiquer la moindre référence, qui pût trahir l'origine de ces renseignements.

Sainte-Beuve reprit la série de ses articles au *Constitutionnel* jusqu'au moment où il entra au *Moniteur*. Alternant les siècles, il était revenu à des portraits d'écrivains du XVIIIe : Montesquieu, Voltaire, le Président de Brosses, Grimm, Necker, quand la communication, par le duc Pasquier, d'un recueil manuscrit de lettres de l'abbé de Bernis à Choiseul, à Mme de Pompadour et à Louis XV retint son attention et l'incita à étudier le célèbre cardinal ministre. Mais la mise au point allait encore nécessiter des contrôles et des compléments d'information aux Archives des Affaires Etrangères. Il écrivit aussitôt à Drouyn de Lhuys, qui était devenu Ministre des Affaires Etrangères le 28 juillet 1859, pour lui demander l'autorisation de consulter une pièce : cette lettre de Sainte-Beuve n'a pas encore été retrouvée.

Le premier article de Sainte-Beuve parut le 28 mars 1853 et le second, qui avait pour sous-titre *De l'état de la France sous Louis XV*, allait paraître le 4 avril, quand le critique reçut cette aimable réponse du ministre, datée du 2 avril (1) :

Je vous demande bien pardon de n'avoir pas répondu plus tôt à votre gracieuse lettre. On garde pour la *bonne bouche* les affaires qu'on est assez heureux pour avoir à traiter avec vous. Aussi j'ai réservé celle-là pour m'en occuper personnellement. J'ai prévenu de votre désir M. Cintrat, Directeur des Archives de mon Ministère. Vous pourrez vous y présenter dès que vous le jugerez convenable. Votre demande diffère de plusieurs autres que j'ai eu le regret de

(1) Cette lettre appartient à la Coll. Lovenjoul sous la cote D 601, fol. 56.

repousser. Je vous prie néanmoins de me garder le secret pour éviter les jalousies. Je suis heureux Monsieur de trouver une occasion toute naturelle de vous dire tous les plaisirs que vous m'avez souvent faits sans vous en douter et de vous exprimer mes sentiments d'affectueuse estime.

Aux Archives des Affaires Etrangères, sur une simple feuille non signée, on peut lire ces mots : « Nota. Communication d'un extrait de dépêches du Cal. de Bernis à Mr Sainte-Beuve, en avril 1853 ».

Le troisième article parut le 11 avril 1853, mais pas une phrase ne laisse supposer la source de certains renseignements.

Les années passèrent sans que Sainte-Beuve eût besoin de recourir aux Archives du Quai d'Orsay. Lorsqu'à l'été de 1864 éclata le scandale des lettres apocryphes de Marie-Antoinette, au lendemain des publications faites par le Cte Hunolstein, puis par Feuillet de Conches, auxquelles répondait, en décembre 1864, celle entreprise par le Chevalier Alfred d'Arneth. Deux ans de polémique dans les journaux et les revues. A l'enthousiasme succédait la méfiance. La querelle s'envenime et se prolonge jusqu'en 1868. Sur ces entrefaites, Cintrat était admis à la retraite, atteint par la limite d'âge ; en octobre 1868, Prosper Faugère le remplaçait qui, entré comme rédacteur aux Affaires Etrangères en 1841, était sous-directeur depuis 1852 : il était connu comme écrivain et comme érudit par ses travaux sur Pascal, qui l'avaient mis en rapport avec Sainte-Beuve. Aussi celui-ci fut-il des premiers à se réjouir de cette nomination et quand il recueillit en novembre 1867, au tome IX de ses *Nouveaux Lundis,* ses articles sur *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette,* il glissa, page 373, cette note : « ...Ce n'est qu'en consultant les archives des Affaires Etrangères qu'on pourrait suivre de point en point la marche de cette négociation, et en bien fixer les divers instants. Ces archives ont été longtemps gardées par un dragon qui ne permettait pas d'en approcher : aujourd'hui que M. Prosper Faugère en est Directeur, elles seront sans doute plus accessibles. »

Maintes fois des historiens avaient protesté contre la difficulté de consulter ces mystérieuses archives des Affaires Etran-

gères. C'est ainsi que la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature,* dans son numéro du 9 mai 1868 (p. 312), s'élevait une fois de plus contre cette « mesure de défiance, d'autant plus grave, que des historiens allemands avaient obtenu cette autorisation d'être admis dans le sanctuaire » ; c'est ainsi qu'un historien allemand, Arnold Schaefer, avait pu consulter les Archives pour ses travaux sur la Guerre de Sept ans, grâce à une intervention de M. de Bismarck. La note concluait par ces mots : « Des informations permettent d'ajouter que la volonté de l'Empereur est que ce trésor incomparable de documents historiques soit rendu désormais accessible à la science, non plus par faveur exceptionnelle, mais d'une façon générale, en vertu d'un règlement égal pour tous. Mainte époque de l'histoire de France n'a été racontée jusqu'ici que d'après les conversations de salons : à l'avenir on pourra apprécier les mobiles et les raisons des hommes d'état. »

Les nombreux érudits qui dépouillent quotidiennement les cartons ou les liasses d'archives au Ministère des Affaires Etrangères ont de la peine à comprendre, aujourd'hui, les difficultés auxquelles ils se seraient heurtés il y a un siècle. Gabriel Hanotaux, dans le tome II de ses mémoires, *Mon temps,* parus en 1938, a évoqué l'époque où l'on ne pouvait connaître en histoire que ce qu'en laissaient filtrer la prudence officielle, les intrigues de cabinet et la passion partisane. On n'avait à sa disposition que les mémoires, inédits ou publiés, riches en documents d'apologie personnelle, mais dont il était impossible de vérifier l'exactitude ou l'authenticité. D'où cette formule et ce jugement : « l'histoire a égaré la crédulité publique ». La formule qu'avait adoptée Prosper Faugère dans un article de l'*Univers* a été longtemps la règle « Le dépôt des Archives n'est pas à l'usage du public : il n'est destiné qu'au service intérieur du Ministère ». Les pièces étaient sous séquestre et les demandes de communication, consciencieusement soumises à la commission responsable, allaient s'endormir à leur tour dans un dossier : on redoutait toute indiscrétion à l'égal d'un véritable danger.

Aujourd'hui, l'historien ne se heurte plus à des armoires fermées et à un règlement inexorable. Si Sainte-Beuve revenait

consulter quelque dossier, pour un de ses articles, il serait reconnaissant autant qu'étonné des facilités qu'il y rencontrerait : une salle de travail si accueillante et si bien aménagée qu'elle semble inviter et prédisposer le lecteur à l'étude ; s'il était admis (ses titres sans doute lui auraient mérité cette faveur) à voir la longue file des meubles métalliques, glissant sur rail et manœuvrés électriquement, où sont enfermés, à l'abri de la poussière et protégés contre le vol, les indiscrétions et l'incendie, cent cinquante mille cartons et volumes d'archives, il aurait, malgré son calme, été saisi d'admiration. Le dépôt des Archives du Ministère des Affaires Etrangères offre, pour l'historien diplomatique, un immense trésor qui permettra de renouveler et de rajeunir nos connaissances.

Jean BONNEROT.

LE PRÉSIDENT LOUBET A ROME

(24-28 Avril 1904)

Le récent voyage de M. Coty à Rome et la double visite qu'il y fit incitent l'historien à se pencher sur l'époque, vieille d'un peu plus d'un demi-siècle, où un autre Président, M. Loubet, entreprit le même voyage.

Depuis la période troublée où Charles VIII, à la tête des « Français qui avaient envahi toute l'Italie avec des éperons de bois », suivant l'expression du Pape Alexandre VI, avait pénétré dans Rome, moins en visiteur qu'en conquérant, la Ville Eternelle n'avait jamais eu l'occasion de voir un Chef d'Etat français.

Celle qui allait amener la visite du Président de la République était nettement plus pacifique. Au surplus, ce n'était plus le Pape, prisonnier volontaire au Vatican, qu'on allait voir, mais le Souverain d'Italie, Victor-Emmanuel.

En France, à cette époque, on s'en souvient, l'anticléricalisme battait son plein et était le principal souci du Gouvernement. Le seul côté profitable en était que les Affaires Etrangères passaient au second plan des préoccupations gouvernementales, permettant ainsi à un homme d'Etat de valeur, M. Delcassé, de mener une grande politique à la hauteur du pays.

Les mains libres, M. Delcassé, entouré d'Ambassadeurs à qui il permettait de donner toute leur capacité par la confiance dont il les entourait et par le crédit qu'il leur accordait, avait consolidé l'alliance franco-russe, noué l'« Entente cordiale » et enfin

« débauché » (le mot est de Bülow) l'Italie de la Triplice. Trois coups de maître qui dégageaient la France du carcan dans lequel l'Allemagne prétendait l'enserrer.

Mais, en 1903, les avantages acquis avaient besoin d'être consolidés et authentifiés. L'échange de visites de Chefs d'Etat permettrait d'aider à atteindre ce but.

L'Italie était d'autant plus acquise à cette idée qu'elle s'était elle-même rapprochée de l'Angleterre et qu'elle souhaitait voir Rome reconnue officiellement comme sa capitale conquise sur les troupes pontificales par le Général Cadorna, le 20 septembre 1870.

Un chassé-croisé devait donc se produire : visite de souverains italiens à Paris et à Londres, visite d'Edouard VII à Paris et à Rome, visite du Président Loubet à Londres et à Rome.

La complexité de ces voyages, par suite de préséances et d'opportunités, était grande mais rentrait dans le cadre normal du travail des Chancelleries, qui s'en tirèrent facilement.

Le problème délicat n'était pas là. Il résidait dans l'intransigeant refus que manifestait la Papauté à reconnaître le fait accompli, depuis plus de trente ans, de la dépossession de ses Etats. La loi des « Garanties » de 1871 qui assurait au Souverain Pontife son indépendance n'avait paru ni à Pie IX ni à Léon XIII satisfaisante, ni compatible avec la dignité de l'Eglise ; le Saint-Siège n'admettait pas, dès lors, davantage que les Nations catholiques, avec lesquelles il était lié par des accords, fissent aucune action qui pût sanctionner l'état de fait. Aussi Léon XIII, tout ouvert d'esprit qu'il fût et tout acquis qu'il était au rapprochement franco-italien, jugeant la Triplice particulièrement néfaste, avait déjà fait savoir oralement qu'il jugerait offensante une visite du Président Loubet à Rome.

Ces avertissements ne découragèrent cependant pas notre diplomatie, car, sur l'échiquier mondial, la chose avait trop d'importance. Comment refuser aux Italiens qui le sollicitaient le double voyage sans les heurter profondément et sans les rejeter à nouveau vers l'Allemagne et l'Autriche ? Et ne fallait-il

pas saisir justement l'occasion de ce que l'Empereur d'Autriche n'avait pas rendu la visite que lui avait faite le Roi Humbert, par respect justement pour la Papauté ? En réalisant ce que l'Autriche n'avait pu réussir, la France ne montrerait-elle pas sa puissance et ne s'attacherait-elle pas davantage l'Italie ?

Diplomatie

M. Barrère, Ambassadeur de France en Italie, artisan, après M. Billot, du rapprochement franco-italien, s'était fait d'autant plus l'avocat de cette cause qu'il était convaincu non seulement que le Saint-Siège ne s'opposerait pas efficacement à la visite de M. Loubet à Rome, mais même qu'une visite au Pape à l'occasion de ce voyage était négociable avec le Saint-Siège. Les raisons de cette conviction de M. Barrère étaient, à la vérité, tout à fait solides. La première est qu'elle était également partagée par son fidèle ami le Cardinal Agliardi, Vice-Chancelier de l'Eglise, qui subordonnait toutefois à une détente dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat, fort mauvais en ce mois de mars 1903, la formule transactionnelle à trouver. La seconde est que le Roi Victor-Emmanuel III lui avait exprimé le même sentiment. Enfin, il semblait être confirmé dans son jugement lorsque le Pape reçut, fin avril, Edouard VII et, le 4 mai 1903, Guillaume II.

M. Barrère notait bien que ces souverains n'étant pas catholiques et n'étant pas à la tête de Nations catholiques, le Saint-Siège n'avait pas les mêmes raisons de refuser de les recevoir. Mais enfin, cela constituait une certaine brèche dans le principe, dont la France pouvait jouer. « Après tout, pensait-il, en refusant de recevoir le Président de la République française, le Pape commettait une offense au moins aussi grande vis-à-vis de la France, que la France n'en commettait, suivant le Saint-Siège, vis-à-vis de la Papauté, en rendant visite à Rome au « spoliateur » Victor-Emmanuel III ».

Bien convaincue ainsi que de « toutes les éventualités, celle qui paraît la plus improbable est que le Pape laisse repartir de

Rome, sans avoir trouvé le moyen de le voir le chef d'une puissante nation dont l'Eglise de Rome a encore un tel besoin qu'il (le Pape) a tout accepté d'elle » (1), il en étudiait déjà les modalités et considérait avec intérêt les dernières visites pour en tirer des enseignements. Pour celle d'Edouard VII, deux faits intéressants : le premier, c'est que le Roi avait donné à sa visite au Pape un caractère quasi-privé, ne voulant apporter aucun éclat à ce geste peu apprécié en Grande-Bretagne. Le second était un détail de protocole qui avait une certaine importance : Edouard VII, pour aller au Vatican, était parti, en carosse fermé, de l'Ambassade de Grande-Bretagne, mais au retour il s'était fait déposer au Palais du Quirinal où il logeait comme hôte de Victor-Emmanuel III. C'était un grave manquement, car le Quirinal était l'ancien Palais Apostolique et, protocolairement, la visite ne prenait fin qu'une fois rentré à l'Ambassade de Grande-Bretagne. Que le Saint-Siège, d'une part, acceptât une visite privée et, d'autre part, qu'il ne protestât pas contre cette brèche au protocole faite au retour par Edouard VII, prouvait qu'il n'était pas si « chatouilleux » qu'on pouvait le craindre.

Le Saint-Siège semblait, en fait, ouvert à toutes les solutions puisque, au contraire, Guillaume II, sur son propre désir, avait été reçu en grande pompe. « Dans tout l'appareil de la Puissance impériale, accompagné de ses écuyers aux portières, escorté de ses gardes », il avait, partant de la Légation de Prusse près le Saint-Siège, défilé dans les rues de Rome, allongeant même le chemin pour impressionner sans doute davantage et plus longuement les foules. La chronique rapportait que les badauds, non sans ironie, poussaient sur son passage, durant ce grand déploiement, des « Vive Charlemagne II », dont l'orgueilleux souverain devait se flatter, mais dont M. Barrère, qui connaissait bien les Romains, riait.

En bref, il était optimiste et l'écrivait à Paris.

Bien au contraire M. Nisard, notre Ambassadeur près le Saint-Siège, interrogé par M. Delcassé (2), ne partageait pas du

(1) Dépêche n° 71 du 30 avril 1903, reproduite par « Les Documents Diplomatiques Français », tome III, 2e série, Doc. n° 210, p. 289, Impr. Nat., 1931.

(2) *Op. cité,* Doc. n° 158, note (2).

tout la conviction de son collègue. Il ne voyait pas, en l'état actuel des choses, Léon XIII céder sur un principe auquel il ne dérogerait sans doute jamais, car, écrivait-il dans sa dépêche du 30 mars, « céder à la France serait céder à tout le monde et assurer le triomphe de la Maison de Savoie. Il sanctionnerait par là les faits accomplis » (1).

En somme, à M. Delcassé, M. Barrère apportait des preuves d'optimisme et M. Nisard l'expression d'un pessimisme basé sur sa seule conviction. Tous deux cependant, nous en avons le témoignage, trouvaient que, quelle que fût la réaction du Saint-Siège, la visite du Président de la République à Rome ne pouvait être évitée.

Illusions perdues

La réaction ne se fit pas attendre. Les illusions de M. Barrère, sinon celles de M. Delcassé, furent rapidement dissipées. Une note, remise le 1er juin 1903 par la Secrétairerie d'Etat à M. Nisard, rappela la position immuable du Saint-Siège dans cette question. Toute visite du Président de la République à Rome serait considérée comme une offense envers le Siège Apostolique et envers la personne du Souverain Pontife et, en conséquence, le Cardinal Secrétaire d'Etat, Rampolla, déclinait « toute responsabilité quant aux conséquences préjudiciables qu'un tel événement entraînerait pour l'influence française dans les pays étrangers » (2). Cette dernière phrase sonnait mal. La représaille serait-elle la suppression de notre protectorat religieux en Orient ?

M. Delcassé n'eut guère le temps de s'interroger. Une deuxième note, présentée sous la forme d'instructions envoyées par le Saint-Siège au Nonce à Paris, datées du 8 juin 1903, et dont copie fut remise à M. Nisard le 28, vint enlever toute équivoque. « Vous pourrez renouveler à M. Delcassé, était-il écrit, l'assurance que le Saint-Siège n'a pas eu l'intention de menacer, bien

(1) *Op. cité,* Doc. n° 158, p. 215.
(2) *Op. cité,* Doc. n° 273.

moins encore celle de formuler une protestation et des représentations à propos d'actes non encore accomplis ; mais il a uniquement eu l'intention de dissiper les illusions (M. Delcassé en recevant la note écrivit en marge : je n'en ai eu jamais ni voulu en avoir), de prévenir des malentendus et d'appeler en même temps l'attention du Gouvernement français sur les conséquences très graves, qui n'ont peut-être pas été suffisamment pesées, d'une manière d'agir qui aurait pu, en un seul jour, retrancher la France officielle du nombre des Puissances catholiques et compromettre l'œuvre de tant de siècles au point de vue de ses rapports avec la Papauté, afin que ce même Gouvernement en assumât sciemment toute la responsabilité » (1). En clair et net, cela semblait dire : si le Président de la République vient à Rome rendre visite au Souverain italien, les relations diplomatiques pourraient être rompues entre la France et le Saint-Siège.

Suivait un long développement explicatif de cette attitude. La lettre soulignait ensuite que « l'Empereur d'Autriche a si bien compris ce devoir, que, tout en étant allié au Roi d'Italie et devant lui rendre la visite reçue, malgré tous les efforts de la diplomatie et toutes les exigences de la politique, il ne s'est pas laissé entraîner à rendre cette visite à Rome et à manquer d'égards pour le Souverain Pontife. Le Roi du Portugal, lui-même, bien qu'attaché à la Maison de Savoie par les liens les plus étroits du sang, a préféré affronter un grave conflit diplomatique plutôt que d'offenser le Chef de l'Eglise ainsi que les sentiments les plus délicats de ses sujets catholiques ».

La note rappelait que, malgré les persécutions contre les Ordres religieux en France, celle-ci demeurait une Puissance catholique qui jouissait dans l'Eglise d'un traitement de faveur par une large représentation dans le collège des Cardinaux et par le protectorat religieux qui lui était confié en Orient. En outre, elle ne doutait pas que le Gouvernement français dût témoigner de la gratitude à Léon XIII pour « toutes les preuves de bienveillance » qu'Il lui avait prodiguées. En conclusion, « le

(1) *Op. cité,* Doc. n° 326.

Saint-Siège déclinait, dès à présent, toute responsabilité » et se réservait « la pleine liberté d'agir conformément à ce que la sauvegarde de sa dignité, la défense de ses droits et l'accomplissement de ses devoirs exigeront ».

L'admonition était sévère. Nul doute que la diplomatie autrichienne s'était révélée active. Et les moyens de pression n'avaient pas dû manquer sur l'entourage d'un Souverain Pontife dont les idées libérales contrastaient singulièrement avec ce langage brutal. Au surplus, Léon XIII avait 94 ans et ses forces déclinaient. Il allait mourir, le lundi 20 juillet 1903, après une pénible agonie.

Le Pape est mort... Vive le Pape !

Avec un nouveau Pape les perspectives changeraient-elles ? On était en mesure d'en douter.

Aucun Souverain Pontife n'aurait plus de largeur de vue que Léon XIII et, à supposer même que, sur la question de la visite du Président de la République à Rome, le nouveau Pape fût prêt à céder du terrain, il n'aurait sans doute pas encore l'autorité suffisante pour imposer à son entourage une solution rejetée par l'immense pontificat précédent.

Au surplus, nous étions mal préparés pour agir au Vatican. Le « combisme » travaillait en France et, à Rome même, le Cardinal Agliardi, sur l'amitié duquel M. Barrère se reposait, ne semblait pas être si « sûr » qu'on pouvait l'espérer, car il devenait, avec le Cardinal Vanutelli et le Cardinal Gotti, l'un des trois « papabili » de la Triplice. D'autre part, le candidat de la France au Conclave était le Cardinal Rampolla ou tout autre prélat qu'il suggérerait. Il n'y avait aucun espoir, au cas où il serait élu, qu'il désavoue les notes qu'il avait rédigées comme Secrétaire d'Etat.

Toujours est-il qu'après l'éviction, à la suite de l'exclusive donnée à la candidature du Cardinal Rampolla, sur l'ordre de l'Empereur d'Autriche, par l'Evêque de Cracovie, le Cardinal

Sarto, Patriarche de Venise, sortait Pape du Conclave, sous le nom de Pie X.

Cette élection plaisait au Gouvernement français, le Cardinal Sarto n'étant pas homme de politique et il avait la confiance du Cardinal Rampolla. M. Delcassé exprima sa satisfaction. « Cette élection, télégraphia-t-il le 4 août à M. Nisard, justifie la confiance que nous inspiraient les témoignages de modération que le Sacré-Collège avait déjà donnés, ainsi que les sages dispositions dont les Cardinaux français se montraient animés » (1).

Le choix de Mgr Merry del Val comme Secrétaire d'Etat avait étonné, mais, à l'Ambassade de France près le Saint-Siège, on ne s'en plaignait pas, rappelant que ce jeune prélat espagnol de trente-huit ans avait, en mars 1903, subi un affront du Gouvernement autrichien, qui avait refusé l'agrément à sa nomination comme Nonce à Vienne, bien que son père représentât l'Espagne à la Cour austro-hongroise. On rappelait aussi l'habileté avec laquelle il avait arrangé la visite d'Edouard VII au Souverain Pontife, affaire que le Cardinal Rampolla lui avait confiée.

Malgré cela, M. Delcassé ne jugea pas utile de tenter quelque démarche que ce fût, sentant bien qu'il serait impossible au successeur de Léon XIII de revenir, à si peu de distance, sur la position exprimée avec tant de virulence par les notes des 1er et 8 juin.

Et, bien qu'après la visite des souverains italiens à Paris la date de la visite du Président Loubet fût fixée, M. Nisard ne reçut aucune instruction à ce sujet. Pourtant les rapports s'amélioraient légèrement entre l'Eglise et la France puisqu'un accord du 22 décembre 1903 réglait la très irritante question du « Nobis nominavit », c'est-à-dire la formule de nomination des évêques, à la satisfaction des deux parties.

Au fur et à mesure que la date se rapprochait cependant, les esprits s'inquiétaient et les visiteurs du Pape prétendaient,

(1) *Op. cité,* Doc. n° 388.

de temps à autre, que la voie d'un arrangement pourrait être trouvée pour peu qu'on la recherchât. M. Delcassé s'en gardait bien, pensant avec justesse que, si aucune nouvelle protestation au sujet du voyage du Président à Rome ne venait du nouveau Pontife, c'était autant de gagné, et qu'il ne fallait surtout pas s'exposer à des remontrances du genre de celles que la France avait essuyées à la fin du Pontificat de Léon XIII.

M. Nisard, certes, se plaignait un peu de ce qu'on ne l'interrogeât pas sur les possibilités qui s'ouvraient à une éventuelle entente. Et il s'en ouvrit dans une lettre personnelle au Directeur des Affaires Politiques du Quai d'Orsay, formulant l'opinion que, tout en écartant l'idée d'une négociation sur le sujet, il ne serait peut-être pas impossible d'avoir un « échange d'explications courtoises pour bien préciser les situations respectives, les dispositions réciproques et prévenir tout malentendu ». Il se demandait si, dans ce cas, on ne pourrait obtenir que Pie X laissât entendre que « s'il ne Lui était pas permis de se départir des règles établies par les deux Pontificats précédents, il ne pouvait que regretter de ne pouvoir entrer en relations personnelles avec le Chef de la République française et que l'obligation d'appliquer ces règles n'impliquait à aucun degré, de sa part, l'intention de froisser le Président et, dans sa personne, le Pays ». En contre-partie, M. Nisard pensait que rien ne s'opposerait, dès lors, à ce que le Président fît savoir au Saint-Père qu'il comprenait très bien les motifs qui s'opposaient à leur rencontre, mais qu'il était tenu de venir à Rome « non pour offenser le Pape, mais pour s'acquitter d'un impérieux devoir de courtoisie internationale, devoir créé par une initiative qui n'a pas été la nôtre » et qu'il regrettait « sincèrement que les circonstances ne permissent pas au Président de satisfaire son désir de témoigner personnellement au Chef de l'Eglise les sentiments dont il n'a pas cessé d'être animé à Son égard ».

Ces propositions de l'Ambassadeur de France près le Saint-Siège ne furent pas retenues. Et il est aisé de le comprendre lorsqu'on analyse les difficultés qui ne cessaient, après l'accalmie de fin 1903, de surgir dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Ni d'un côté ni de l'autre, n'était-on soucieux de soulever réelle-

ment le problème puisque, aussi bien, la visite du Président Loubet à Rome aurait lieu de toute façon.

Ce fut un grand triomphe que ce voyage pour M. Barrère ! La chaleur de la réception par la population italienne dépassa toute espérance et, de tous les coins d'Italie, des motions enthousiastes parvinrent, du 24 au 28 avril, à l'adresse du Président. Le rapprochement franco-italien était une réalité.

Côté Vatican, des consignes très strictes avaient été données pour qu'aucune manifestation déplaisante de la part des catholiques attachés aux thèses du Saint-Siège n'eût lieu. Plus, la suite du Président fut reçue au Vatican avec beaucoup de courtoisie. On ouvrit toutes grandes les portes des musées aux visiteurs, les faisant même pénétrer là où le public n'était pas ordinairement admis. Enfin, aucune protestation, tant que le Président séjourna à Rome, ne fut élevée. Ce n'est que lorsqu'il eut quitté la capitale italienne que M. Nisard reçut du Cardinal Merry del Val une note datée du 28 avril qui, reprenant les motifs des notes des 1er et 8 juin 1903, priait M. Nisard de faire savoir au Gouvernement français que le Saint-Père considérait la visite à Rome comme une offense vis-à-vis du Saint-Siège — et cela malgré la déclaration faite au Parlement français, suivant laquelle « en rendant cette visite, on n'avait aucune intention hostile » — et qu'il émettait, au nom de Sa Sainteté, « les plus formelles et explicites protestations ».

En somme, on ne pouvait espérer mieux : les menaces de rupture des relations diplomatiques ou concernant le Protectorat en Orient n'étaient pas mises à exécution, il n'y était même plus fait allusion. Demeurait simplement l'expression du mécontentement et de l'irritation pour l'« offense »... « intrinsèque à l'acte lui-même », dans des termes, certes, que le Gouvernement ne pouvait accepter et qu'il chargea M. Nisard de repousser. Celui-ci le fit, le 6 mai, par une note très courte déclarant « qu'ayant pris soin de préciser devant le Parlement le caractère et le but du voyage de M. le Président de la République en Italie, il (le Ministre des Affaires Etrangères) ne peut que repousser, au nom du Gouvernement, et les considérations développées dans cette note et la forme sous laquelle elles sont pré-

sentées » (1). A son tour, le Nonce, Mgr Lorenzelli, répliqua qu'il ne comprenait pas « le sens et la portée de la note du 6 mai » (2).

Et l'affaire s'arrêtait là. De part et d'autre, un voile était jeté sur l'incident.

Mais... — il y a toujours des mais en histoire — le quotidien l'« Humanité » publiait, le 17 mai, une « circulaire » que le Saint-Siège aurait fait tenir à certains Gouvernements. Aucune émotion n'aurait été ressentie — puisque l'« Osservatore Romano », le 4 mai, avait déjà annoncé qu'en même temps qu'une protestation avait été remise à la France, une autre, identique, était parvenue à d'autres Puissances, — si, dans le texte publié, très voisin, en effet, de la note du 28 avril, ne s'était glissée la phrase suivante : « Si, malgré cela, le Nonce Pontifical est resté à Paris, cela est dû uniquement à de très graves motifs d'ordre et de nature en tous points spéciaux ». Grand tintamarre à Paris ! Toute la presse reprend ce texte. Le Gouvernement est saisi et, après en avoir délibéré, considère cette phrase comme particulièrement injurieuse : ainsi, le Saint-Siège s'excuse en quelque sorte auprès des Gouvernements de n'avoir pas rappelé le Nonce ! C'est inadmissible. M. Delcassé est chargé de demander à M. Nisard de se rendre, de toute urgence, auprès du Secrétaire d'Etat pour s'informer auprès de lui de l'existence de la circulaire. « Si l'authenticité en est reconnue, ou si l'on éludait la réponse, M. Nisard est invité à quitter Rome dans le plus bref délai, le Conseiller d'Ambassade restant chargé d'affaires ».

Ces instructions, parties de Paris le 19 mai au soir, sont exécutées le lendemain...

La rupture

Comment M. Nisard accomplit-il exactement sa démarche ? Est-il vrai que sa « surdité notoire » fut l'origine d'un terrible malentendu (c'est le cas de le dire), comme le soutint le Saint-Siège dans son Livre Blanc publié en 1905 ? Ou tira-t-on pré-

(1) Doc. Dipl. Français (1871-1914), 2e série, tome V, Doc. n° 96, Imprimerie Nationale, Paris, 1934.
(2) *Idem*, Doc. n° 112.

texte de cette déficience physique pour expliquer une erreur tactique du Cardinal Merry del Val ?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la question posée, le Cardinal refusa de répondre autrement que par écrit. Et puisqu'il y avait grande hâte, il s'engageait, pour peu que l'Ambassadeur lui posât également la question par écrit, à lui répondre (par écrit) immédiatement, c'est-à-dire en l'espace d'une heure. Sur ce point d'histoire, M. Nisard et le Saint-Siège sont d'accord. Mais ils ne le sont plus quant à la suite. Tandis que le Cardinal Merry del Val prétend que l'Ambassadeur acquiesça et se retira déclarant qu'il allait rédiger ses questions pour les lui apporter immédiatement (1), M. Nisard assure, au contraire, qu'il avait laissé entendre qu'auparavant il devait en référer à son Gouvernement.

En fait, ces affirmations paraissent contradictoires, mais on peut imaginer que M. Nisard, ne doutant pas d'une réponse positive de M. Delcassé presque immédiate (ce qui expliquerait qu'il ait envoyé deux télégrammes le même jour, le second insistant pour obtenir une réponse, de toute urgence, au premier qui rendait compte de sa démarche et demandait s'il pouvait accepter la procédure écrite formulée par le Cardinal) ait déclaré qu'il allait réfléchir, ce qui pouvait être pris par le Cardinal Merry del Val pour un acquiescement. Cela expliquerait que le Secrétaire d'Etat ait, lui, à peine l'Ambassadeur sorti, rédigé sa réponse et qu'il ait, après deux heures d'attente, fait dire à l'Ambassadeur, qu'il ne voyait pas revenir, qu'il était à sa disposition.

Quoi qu'il en soit, la réponse de M. Delcassé ne partit de Paris que le soir tard : elle était négative. La prétention du Cardinal Merry del Val de répondre par écrit équivalait à éluder la question : M. Nisard était invité à quitter Rome sans délai. Ce qu'il fit, le 21 mai au soir, après avoir vu le Secrétaire d'Etat auquel il eut l'imprudence de dire qu'il partait « en congé ». M. Delcassé prit bien soin de rectifier cette atténuante

(1) Livre blanc « La Séparation de l'Eglise et de l'Etat en France », Exposé et Documents, Rome Typographie Vaticane, 1905, p. 215.

en faisant savoir au Nonce qu'il ne s'agissait pas du tout de congé. Bien que la rupture ne fût pas encore consommée, comme le soulignait M. Combes sur une interrogation qui lui était faite à la Chambre, elle devenait inévitable. Libre cours était laissé — suivant l'expression actuelle — au pourrissement d'une situation très compromise. La Chambre fut invitée à voter, le 7 juillet 1904, une loi supprimant tout enseignement congréganiste, et l'on se servit du prétexte de l'affaire des évêques de Laval et de Dijon pour rompre les derniers liens avec le Saint-Siège, le 30 juillet, préludant à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

On reste véritablement surpris de l'attitude du Cardinal Merry del Val en cette circonstance. Il lui était facile de nier verbalement l'existence de la circulaire en jouant un peu sur les mots. A vrai dire, il crut plus expédient de tenter d'expliquer le texte des instructions adressées aux Nonces, ne sachant pas que M. Nisard avait pour ordre de quitter Rome si la phrase incriminée touchant le Nonce à Paris était exacte.

Pour s'excuser de cette maladresse, nous l'avons déjà dit, le Saint-Siège, dans son Livre Blanc publié en 1905, prétendit que la « surdité notoire » de l'Ambassadeur imposait une réponse écrite. — Au surplus, la réponse semblait apporter plein apaisement puisqu'elle déclarait (toujours suivant le Livre Blanc) que la phrase sur le non-retrait du Nonce à Paris, loin d'être injurieuse à l'égard de la France, « exprimait la déférence et la considération particulières que le Saint-Siège a toujours eues pour la France » et que « le Saint-Siège, en protestant, n'avait d'aucune façon entendu offenser ou menacer le Gouvernement français, mais uniquement protéger ses propres droits que le silence risquait de compromettre et empêcher que la visite de M. Loubet pût être prise comme un précédent ».

Mais, si l'on peut déplorer une faute tactique du Secrétaire d'Etat, on doit s'étonner aussi de ce que M. Nisard n'ait pas pris sur lui d'accepter la réponse écrite qu'il pouvait avoir sur l'heure ; d'autant que rien dans ses instructions n'impliquait que la réponse du Cardinal dût être verbale. Loin des passions politiques de Paris, il avait le devoir d'interpréter le plus libé-

ralement possible les instructions, de façon à donner à un incident, dans le fond sans grande importance, ses justes proportions, et tout faire pour sauver les rapports entre la France et Saint-Siège et calmer les esprits.

La fameuse « circulaire » avait si peu d'importance, on le sut par la suite, que presque tous les Gouvernements qui la reçurent n'en accusèrent même pas réception. Au Portugal, la note fut lue par le Nonce à M. Vencellau de Lima qui refusa d'en accepter officiellement la copie, ce qui lui permit, du reste, de démentir dans la presse qu'il en eût été saisi. A Madrid et à Vienne, on reçut la note, mais on n'en accusa pas réception. Il n'est qu'en Bavière que la note fut réellement acceptée.

Ainsi donc, le voyage présidentiel, qui avait été un incontestable succès pour les relations franco-italiennes, engendrait par ailleurs un conflit dont les effets discutés et discutables pour la France mériteraient une sérieuse étude. Aveuglés sans doute par l'excès de puissance que notre pays semblait dégager, les hommes d'Etat ne prirent point garde qu'en brisant les liens solides que Napoléon avait su si habilement nouer et qui faisaient de la France le mandataire de l'Eglise et de la civilisation chrétienne dans le monde, ils provoquaient une lézarde dans les fondements mêmes de notre force.

Il est certes vrai que, sur le plan intérieur, la séparation de l'Eglise et de l'Etat garantissait la paix religieuse. Et l'Eglise de France elle-même allait y gagner en qualité et donc en autorité ce qu'elle perdait en quantité.

Mais le tarissement des vocations religieuses qui allait suivre doit-il être attribué à la seule cause d'une natalité déficiente ou n'est-il pas dû, pour une large part, à la dislocation des congrégations enseignantes, dont l'absence dura une vingtaine d'années ?

L'expulsion des religieux fut-elle la cause du rejet vers des disciplines étrangères des grands Ordres où les Français avaient su imposer la marque de notre génie, ou celle-ci ne fit-elle que hâter un mouvement inéluctable dû à l'ascension prodigieuse des jeunes Etats où les catholiques ne tarderaient pas à conquérir des places solides ?

Enfin, en refusant pendant vingt ans le dialogue avec le Saint-Siège et en abandonnant délibérément la mission du christianisme, la France se privait d'une influence considérable sur les destinées du monde. Mais, là encore, aurait-elle pu la maintenir avec une Eglise de France qui se sclérosait, se fonctionnarisait, en un mot, qui vieillissait ? En livrant l'Eglise de France à ses seules forces vives, tout en la soutenant dans ses œuvres à l'étranger, la France n'allait-elle pas lui donner une impulsion nouvelle qui lui permettrait de reprendre une place qui, en définitive, était d'ores et déjà perdue ?

Ces questions restent posées et il ne rentre pas dans le cadre de cette étude d'y répondre.

Alain Brugère.

LE DÉBARQUEMENT A MARSEILLE DE LA DUCHESSE DE BERRY

(30 Avril 1832)

Dans la nuit du 30 avril 1832, la Duchesse Marie-Caroline de Berry débarquait près de Marseille du « *Carlo Alberto* » dans l'intention de se mettre à la tête de milliers de conjurés, qui, d'après les promesses qui lui avaient été faites alors qu'elle séjournait à Massa, chez le Duc de Modène, n'attendaient que son arrivée pour s'insurger contre Louis-Philippe. Trompée sur l'état d'esprit réel de la population française, ne pouvant compter dans le Midi que sur quelques centaines de partisans, la Duchesse, échappant à la surveillance des autorités, cependant mises en garde, gagna la Vendée, qu'elle ne parvint pas à soulever. L'aventure de celle que les historiens nommèrent « La Marie Stuart Vendéenne » devait, comme on le sait, finir lamentablement au fort de Blaye, où l'illustre prisonnière donna naissance à une fille, dont le Comte Lucchesi endossa courageusement la paternité. Il ne lui restait plus, dès lors, qu'à rejoindre son époux à Naples, à disparaître de la scène politique, et à tenter de se faire oublier. Elle n'eut pas immédiatement la sagesse de le comprendre.

Ce n'est pas sur sa « folle équipée » que nous avons l'intention de revenir. Nous voulons simplement montrer, à la lumière de documents inédits, retrouvés dans les très riches archives de notre Consulat général à Gênes, comment quelques fonctionnaires : le Baron Decazes, Consul général de France à Gênes,

le Chevalier Masclet, Consul de France à Nice, M. Goubault, Préfet du Var, et son collègue des Bouches-du-Rhône, M. Thomas, notre Agent consulaire de Sestri-Levante et dans une moindre mesure, notre Consul à Livourne, conçurent et remplirent à cette occasion les devoirs de leur charge. Leur correspondance nous révèlera une foule de détails rocambolesques, se greffant sur la grande aventure de celle « qui voulait ramener son fils sur nos cadavres sanglants, et sur les ruines de la liberté en France ». Lettres anonymes, déguisements causant de burlesques méprises, démarches inconsidérées provoquant de sévères rappels à l'ordre, faux passeports, rendez-vous manqués, suspicion générale abondent dans cette correspondance et constituent le lever de rideau d'une tragédie qui ensanglanta inutilement nos provinces de l'Ouest. Et nous ne serons pas peu surpris de trouver dans certaines formules de politesse, dans les post-scriptum des lettres, ou dans leur corps même, quelques amusantes allusions à des affaires d'ordre strictement personnel, qui nous apprendraient — si nous ne le savions déjà — que les hommes demeurent toujours les hommes, quelles que soient les fonctions qu'ils remplissent ou la place qu'ils occupent dans la hiérarchie.

Le 27 janvier 1831, Charles X, qui, par l'acte de Lulleworth (20 août 1830), avait retiré la régence du Royaume au Duc d'Orléans, devenu Louis-Philippe, pour l'accorder à la Duchesse de Berry, signait le Manifeste d'Holyrood, par lequel il déclarait que celle-ci pourrait prendre le titre de régente à son arrivée en France. Le Duc de Blacas, ancien Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi de Naples, qui, au nom de Louis XVIII et pour le Duc de Berry, avait demandé la main de Marie-Caroline-Fernande-Louise de Bourbon, était nommé premier Ministre. La Duchesse, qui détestait l'inaction, et qui conservait le souvenir de l'accueil délirant qui lui avait été réservé, aussi bien lors de son arrivée en France qu'au cours des voyages qu'elles effectua à Liesse, Dieppe et surtout dans l'Ouest en 1828, résolut de

tenter sa chance, et de débarquer en France, non sans avoir au préalable, et en lieu sûr, mis au point tous les détails d'une vaste conspiration. Le 17 juin 1831, accompagnée du Comte de Mesnard, vieux serviteur de la famille royale, et de M. de Blacas, Premier Ministre, elle s'embarque pour Rotterdam, traverse l'Allemagne, le Tyrol, la Lombardie et le Piémont, et arrive à Gênes le 2 juillet, sous le nom de Comtesse de Sagana. Elle espérait trouver aide et protection auprès du Roi de Sardaigne, mais Charles-Albert, influencé par Louis-Philippe, refusa de se prêter aux manœuvres de la conspiratrice. Bien avant son arrivée en Italie, celle-ci avait noué des intelligences à Gênes ; elles n'avaient pas échappé à la vigilante attention du Baron Decazes, Consul général en cette ville. C'est ainsi que ce dernier signalait le 2 mars 1831 à M. Thomas, Préfet des Bouches-du-Rhône, le départ pour la France d'agents de la Duchesse : M. Raimond d'Oria, l'avocat Quaglia et un certain Scotti. Le Préfet lui répondait le 7 mars :

« Les personnes que vous me désignez m'avaient déjà été signalées, la dernière seulement ne s'est pas encore présentée à Marseille. L'Administration a l'œil sur elles ,et surveille toutes leurs démarches. »

Les autorités étaient donc alertées de longue date lorsque la Duchesse, le 2 juillet 1831, descendit à Gênes à l'Hôtel de la Croix de Malte. Une lettre anonyme, envoyée au Consul de France à Gênes, donne à ce dernier de précieux renseignements, qu'il transmettra d'ailleurs à l'Ambassadeur de France à Turin :

« M. Blacas a eu plusieurs entretiens secrets avec M. de Vernanson, Gouverneur de Gênes, celui-ci même a eu une conférence avec la Duchesse.

« ...La Duchesse a fait faire des fonds considérables à Nice : elle a aussi une lettre de crédit de 11.000 liv. ster. (300.000 frs) sur le banquier Wéber, qui a refusé de payer une somme aussi forte avant d'avoir reçu une lettre d'avis... Il y a environ 20 jours que l'avocat Quaglia, Génois, espion bien connu en Italie et en Piémont, surtout par les nombreuses arrestations qu'il a fait faire, a fait un voyage à Toulouse, et vers la frontière d'Espagne, envoyé par le Comte Joseph Trincheri de Vernanson : de retour à Gênes depuis peu, il annonce publiquement que le midi de la France est pour Charles X,

« La présence de la Duchesse à Gênes, les fonds considérables qu'elle a fait envoyer à Nice, l'apparition de M. Blacas dans cette dernière ville, et son départ pour Naples, la mission de Quaglia sur la frontière d'Espagne, etc..., en disent-ils assez ?... »

La lettre signée A.O. se termine par ces exclamations :

« Patriotes unissons-nous !... Veillons !... et Soyons prêts !... »

Decazes, le 9 juillet, fait part au Préfet du Var, par l'entremise du Chevalier Masclet, Consul à Nice, des renseignements qu'il a recueillis sur les agissements des agents de la Duchesse. Leur nature est jugée assez sérieuse pour que le Préfet lui écrive le 12 juillet :

« ...J'en ai sur le champ donné connaissance à Messieurs les Préfets des départements des Bouches-du-Rhône, de l'Isère, des Hautes et Basses-Alpes, et selon les instructions de Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, à Messieurs les Lieutenants Généraux Commandant les 6e, 7e, 8e et 9e divisions militaires. »

Toutes les Autorités sont donc, dès à présent, mises en garde.

La Duchesse quitte Gênes le 8 juillet en direction de la Toscane. Elle s'arrête à Sestri-Levante, où elle descend à l'auberge de l'Europe, s'y faisant inscrire sous un faux nom. Toutefois sa présence n'échappe pas à l'excellent observateur qu'est notre agent consulaire en cette ville : M. Laury Gianelli Castiglione, qui, le 15 juillet écrit au Baron Decazes :

« Je suis rentré dans le sein de ma famille, hier sur le midi, et aussitôt après mon arrivée je me suis empressé de savoir si réellement la Duchesse de Berry se trouve ou non dans mon pays ; et depuis mes démarches, j'ai appris que jusqu'à ce dimanche, une famille composée de deux dames, l'une desquelles sous le nom de Comtesse d'Ecosse, et l'autre sans titre, avec une seule femme de chambre, et une domestique, se trouve ici. Elle est accompagnée par quatre Messieurs, qui mangent à la même table avec les deux premières.

« La Comtesse prend des bains dans la mer, ainsi que l'autre dame, mais celle-ci après que la Comtesse est rentrée dans ses chambres...

« Elle fait une dépense de quatre vingts francs par jour, table et logement ; bien souvent elle s'amuse sur mer : son séjour à ce que l'on dit sera de quinze jours.

« Les carabiniers royaux voulaient voir les passeports, ce qui n'a pas eu lieu et, en ayant informé, le capitaine qui demeure à Chiavari est venu ici pour leur défendre de ne plus s'en mêler. Deux voitures sont à Elle, et quand Elle est arrivée ici était tirée en poste.

Elle reçoit des dépêches de tout côté. Des courriers extraordinaires du côté de Gênes viennent le soir et après deux ou trois heures de repos, ils s'en retournent : hier on a vu aller chez elle le banquier génois.

« Dans le pays on dit qu'elle soit la Duchesse de Berry, mais rien de positif.

« En vous participant tout ce que dessus, je vous renouvelle, Monsieur le Baron, mille remerciements pour tout ce que vous avez eu la bonté de faire à mon égard, que je n'oublierai jamais, et en attendant un résultat favorable... »

Le Chevalier Masclet, Consul de France à Nice, ayant obtenu un congé d'un mois pour aller prendre les eaux à Acqui, avait, pour ce temps, laissé la gérance de son poste à son « Lieutenant » M. Borg. S'il faut en croire la lettre que le malade envoie d'Acqui le 17 juillet 1831, à son collègue de Gênes, son remplaçant inaugura bien mal sa gérance :

« Monsieur et cher Collègue,

« Je profite du retour à Gênes d'un des invalides d'Acqui, pour vous annoncer mon arrivée dans ce grand et bel hôpital du Piémont. Mon médecin me donne de grandes espérances : Dieu veuille l'entendre, pourvu que ce ne soit pas le Dieu jaloux.

« Je reçois ici directement le (mot illisible), le *Messager* et le *Moniteur* ; mais ce n'est pas là le moyen de me tenir au courant, ni surtout de satisfaire mon impatience, si bien justifiée par l'intérêt du moment. Veuillez donc me donner votre opinion sur le résultat de nos élections, d'où dépend le sort de la France et peut-être celui de l'Europe : et donnez-moi les nouvelles que vous pourrez recevoir de Paris sur l'état et le mouvement des partis, et sur la vitalité du Ministère, auquel je tiens par plus d'une espèce de liens.

« J'ai reçu ce soir un gros paquet de mon lieutenant Monsieur Borg, fort bon enfant, fort zélé, mais bien court de vues et de moyens. Il me mande avoir reçu une dépêche de Vous au Préfet du Var laquelle était sous cachet volant pour que je puisse en prendre connaissance. Cette dépêche l'a mis en émoi, et il est couru chez M. le Gouverneur pour signifier son *opposition consulaire* à l'admission de la Duchesse de Berry : de chez le Gouverneur, il est allé chez le Duc de Blacas pour l'interpeller et le gourmander sur la future arrivée. Ce Duc a répondu sèchement que la Duchesse n'avait jamais eu l'idée de venir à Nice. Je réponds à M. Borg, que si j'avais été à Nice, j'y aurais laissé arriver fort tranquillement la Duchesse de Berry ; parce que nous n'avions pas le droit de nous opposer à son admission, s'il plaisait au Gouvernement de la recevoir, ce qu'il n'aurait pas fait sans autorisation : qu'il fallait laisser au Gouvernement sarde sa pleine liberté, et l'honneur de la renvoyer de Nice, qu'il était possible qu'elle y fût arrivée sans sa connaissance : ce

qui n'aurait pas été probable, la Duchesse et son parent, le Roi de Sardaigne, s'étant trouvés en même temps à Gênes ; que l'arrivée de la Duchesse à Nice, avec l'assentiment du Roi Charles Albert, aurait été to all intents and purposes une déclaration de guerre bien formelle : que l'affaire revenait alors à la haute diplomatie et au gouvernement, et que la pauvre opposition d'un Consul ne pouvait paraître que ridicule.

« Mon voyageur qui part demain à 3 heures du matin va se coucher, ne me laisse pas le temps de relire mon griffonage et me force de terminer brusquement par l'assurance ordinaire de tout mon dévouement. »

(s) Chev. MASCLET.

Les autorités consulaires et préfectorales, sur les dents, se communiquent dès lors renseignements et rapports de police, qui font l'objet d'une volumineuse correspondance. Tout voyageur faisant viser à Nice son passeport à destination de l'Italie, est immédiatement signalé à Gênes et vice-versa. La suspicion est partout. L'attention se porte particulièrement sur les déplacements de personnes circulant sous le couvert de passeports britanniques, mais que l'on a tout lieu de croire de nationalité française. Tel est le cas de certain Hacman Armand, qui se dit peintre, « mais dont les dépenses qu'il fait laissent supposer qu'il n'est pas un simple artiste ». Il a été vu en compagnie de M. de Blacas, et de quatre individus non identifiés, mais suspects d'avoir « alors qu'ils dînaient ensemble, bu à la santé du fils et de sa mère ». Et il y a surtout Osborn Barwell, dans lequel on veut voir Amédée de Bourmont, fils du général, qui eut l'imprudence de se faire reconnaître par un sourire adressé à une dame « qu'il avait connue particulièrement à Paris ».

La vigilance de l'Agent consulaire de Sestri-Levante ne se relâchait pas non plus. Il écrit le 22 juillet au Consul de Gênes :

« La Princesse de Berri est toujours de la même humeur... Personne du pays l'approche à l'exception des capucins.

« Le départ de Paris du Nonce Apostolique pourrait avoir une intelligence avec cette Princesse mais comment le savoir malgré que ce prélat soit de mon pays ? Il ne connaît ni parents ni amis dans ce pays, conséquament il est impossible de pouvoir le pénétrer.

« Jeudi le commandant dans la province de Chiavari, avec un officier et des dames sont venus pour voir la Princesse à la promenade... On ignore le départ de ces Messieurs, et aucune disposition jusqu'à présent. »

Et il ajoute au pied de la lettre :

« Dimanche j'espère pouvoir vous porter votre commission. »

Il écrit encore deux jours plus tard :

« En vous confirmant que la Duchesse est toujours ici, je vous dirai aussi qu'Elle prend toujours les bains, qu'Elle ne manque pas une fonction ecclésiastique et qu'Elle conserve la même humeur.

« Beaucoup de dévotion quand Elle est à l'église...

« La Duchesse a donné à M. le Curé 20 francs pour les donner aux pauvres, et en les lui donnant Elle ajouta qu'Elle est pauvre aussi. Elle se loue de la discipline ecclésiastique et de la manière avec laquelle on fait ses fonctions.

« Hier on a compté dix individus à table, il en sera peut-être de même aujourd'hui car, ces Messieurs, je les ai vus à la Messe de midi. »

Et il ajoute deux phrases qui montrent à quel point la méfiance en était arrivée :

« Je profite de l'occasion d'un de mes amis qui se rend à Gênes pour vous faire parvenir la présente car je doute que le distributeur aux lettres puisse n'ouvrir la présente, étant trop voué à ce personnage.

« En accusant, Monsieur le Baron, réception de la présente, ou en m'écrivant quelque chose concernant le sujet, j'ose vous prier de vous servir de l'adresse de mon beau-frère pour hôter tout soupçon et sans mettre aucun sceau dessus. »

La présence à Gênes de la Duchesse de Berry, en même temps que celle du Roi de Sardaigne, avait soulevé beaucoup d'inquiétude. On est mal renseigné dans les milieux consulaires sur les démarches qui ont été faites par la Cour pour éloigner de Gênes cette inquiétante personne, et sur les pressions exercées sur le Roi de Sardaigne pour l'amener à cette prise de position. C'est ce qui explique la lettre, assez embarrassée, du Baron Decazes à M. de Barante, Ambassadeur de France à Turin :

Gênes, le 25 juillet 1831.

« Monsieur l'Ambassadeur,

« Toutes les informations qui me parviennent me donnent de plus en plus la certitude morale que le Roi, avant son départ de Gênes, connaissait l'arrivée de Mad. la Duchesse de Berry. M. de Robillante, premier écuyer de S.M. a reconnu la Princesse *le jour même de son arrivée,* au moment où elle sortait de son hôtel, et

c'est sur l'avis qu'il en a donné au Roi et à M. de Latour que M. de Venanson paraît avoir été chargé de faire des recherches.

« Ce fait est positif ; il m'a été assuré par plusieurs personnes et par *M. de Venanson lui-même.* Il serait donc bien extraordinaire qu'avec de pareilles indications, la Police n'ait pas su immédiatement à quoi s'en tenir à ce sujet. — Il suffisait d'envoyer à l'hôtel indiqué par M. de Robillante quelqu'un à qui les traits de la Princesse n'eussent pas été étrangers.

« L'envoi d'un courrier pour annoncer au Roi la découverte qu'on avait faite aussi tard me paraît en conséquence n'avoir été qu'une ruse pour donner le change sur les rapports qu'on a pu avoir avec la Princesse ou les personnes de sa suite.

« Vous remarquerez d'ailleurs, Monsieur le Baron, que M. de Latour, dans ses conversations avec vous, n'a, je crois, jamais fait mention de l'avis donné par M. de Robillante. C'est cependant la chose la plus importante à considérer, pour juger si l'assertion de l'ignorance dans laquelle on prétend avoir été est vraie ou fausse.

« J'ai vu ce matin M. de Venanson et j'ai remarqué chez lui un grand embarras, lorsqu'il m'a parlé de cette affaire. Il lui est même échappé de dire qu'il avait su *jeudi soir* l'arrivée de la Princesse, mais il s'est repris aussitôt en ajoutant avec emphase : *c'est-à-dire, je n'en ai acquis positivement la certitude que le vendredi matin, après le départ du Roi* — « je sais cependant, m'a-t-il dit ensuite, « que *M. de Barante suppose le contraire. Aussi pour ne donner lieu à aucun soupçon, je n'ai pas voulu voir M. de Blacas à son passage ici, quoique je le connaisse depuis longtemps.* »

Craignant, tout comme son agent consulaire à Sestri au Levant, une collusion des autorités locales avec les partisans de la Duchesse, le Consul général ajoute :

« Je vous envoie cette lettre par la diligence. Le Directeur, qui est français, est un homme sur lequel je puis compter, et qui vous la fera remettre exactement. »

Le 26 juillet, la Duchesse quitte Sestri-Levante pour Modène.

« ...La Duchesse de Berry », écrit l'Agent consulaire le 27 juillet, « a effectivement quitté ce séjour avec regret. On l'a vue triste à son départ, et de mauvaise humeur : à sept heures et demie du matin Elle était en voiture. Elle était accompagnée par une Dame, par le Comte de M... de retour de Gênes depuis hier soir et par un jeune homme.

« Le Duc de Blacas, il est parti seul avec son secrétaire trois quarts d'heure après.

« Ce soir Elle couchera à La Spezia et demain dans la journée Elle arrivera à Massa où Elle va s'arrêter. Beaucoup d'argent a été dépensé aux pauvres et aux prêtres. Voilà tout ce que je sais, et que je vous participe avec plaisir... »

Le 11 août, M. Borg, gérant le consulat de Nice, annonce que M. Masclet, ayant terminé sa cure à Acqui, reprendra son poste le 27. Il ajoute :

« Il est question ici d'un cordon sanitaire tout le long du Var et de Lazarets, en cas que le choléra arrive jusqu'ici.

« Au midi de la France, il paraît qu'on s'était alarmé en apprenant que le choléra avait atteint la ville de Milan, mais nous avons ici des lettres de fraiche date de cette ville, et rien de sinistre n'y est annoncé.

« Oserais-je vous prier, si vous avez, comme je ne dois le douter, quelques nouvelles sur les progrès de ce fléau, de me mettre dans le cas d'assurer à ceux qui m'en feraient la demande, jusqu'où est arrivée cette maladie le plus près de vous ? »

Le 25 août, M. Masclet, après avoir donné au Consul général de Gênes quelques renseignements sur des mouvements de voyageurs, écrit :

« Turin nous menace d'un cordon sanitaire le long du Var ; mais il ne veut envoyer ni argent ni soldats ; il conseille au Gouverneur de le former avec des milices ou des paysans riverains qu'on mettrait sous les ordres de quelques officiers et sous-officiers, et qu'on renforcerait de quelques centaines d'invalides. Ces paysans ont besoin pour vivre du travail de leur journée, et puis ils n'empêcheront jamais leurs amis de la rive française de venir les visiter. »

Il ajoute en post-scriptum :

« J'apprends par le Gouverneur que décidément on ne veut pas lui envoyer de soldats ni d'argent pour le cordon, qui par conséquent ne sera pas la répétition de celui de Louis XVIII contre l'Espagne. Tout porte à croire, et on croit généralement qu'il n'aura pas lieu. »

(*A suivre.*)

LOUIS-GRÉGOIRE LE HOC

AMBASSADEUR DU DIRECTOIRE A STOCKHOLM

(1795-1796)

Celui qui fut le premier ambassadeur de la République Française et qui à ce titre peut être considéré comme le doyen et l'ancêtre du corps diplomatique républicain, Louis-Grégoire Le Hoc, est né le 28 octobre 1743, à Paris.

Fils de Louis-Pierre Le Hoc, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, et de Catherine Dupuis, fille et descendante d'une longue lignée de Jardiniers du roi, Louis-Grégoire dut aux temps troublés où il vécut d'échanger la paisible existence de riche bourgeois à laquelle il était voué par sa naissance contre la vie mouvementée, dangereuse, mais variée et bien intéressante qui fut la sienne.

S'il est permis, à travers la diversité des fonctions qu'il a remplies, de choisir pour lui celle qui lui convenait le mieux, on est tout naturellement conduit à indiquer la carrière diplomatique. A trois époques de sa vie il y fit des incursions, assez courtes, mais toutes heureuses par la façon dont il s'y comporta, et toutes terminées brusquement par des événements imprévus.

Secrétaire d'ambassade à Constantinople de 1784 à 1786 avec le comte de Choiseul-Gouffier, sa mission fut écourtée par de douloureux événements familiaux.

Ministre du roi à Hambourg et auprès des Etats de la Basse-Saxe en avril 1792, il en fut expulsé en février 1793 sur les instances comminatoires du roi de Prusse en représailles de l'exécution de Louis XVI.

Enfin, ambassadeur du Directoire à Stockholm en juin 1795, il en fut rappelé en avril 1796 par la haine tenace et obtuse de Charles Delacroix.

Partout son action fut efficace, animée d'un ardent esprit patriotique, partout il fut considéré et estimé par les autorités des Etats où il exerçait ses fonctions, et regretté lorsqu'il partit. Mais un mauvais sort s'acharnait contre lui, et il ne put jamais donner la mesure de ses talents, qui étaient grands, et qui, intelligemment utilisés, eussent pu faire de lui un remarquable et utile serviteur de la France à l'étranger.

Mais ces trois passages dans la diplomatie, où nous croyons discerner sa véritable vocation, n'ont en réalité occupé qu'à peine quatre années d'une vie publique qui en comprit une trentaine, et qui mériterait d'être contée en détail.

Essayons d'en donner ici un rapide aperçu.

Après avoir fait des études de droit et être devenu avocat au Parlement de Paris, Le Hoc partit pour l'Espagne dans le dessein de faire adopter par le gouvernement de ce pays une ferme des poudres et salpêtres. Puis, tenté par le démon du jeu ou le goût du risque, il y fit quelques spéculations qui tournèrent mal.

Assagi par cette malheureuse expérience et ce bienheureux échec, il fut appelé par Sartine, au début de la guerre d'Amérique, à constituer et diriger le bureau des prises au ministère de la Marine. Il y fit une œuvre remarquable dont les points principaux furent les règlements sur les prises et le cartel d'échange des prisonniers de guerre de 1780 (1).

Puis ce fut, sur sa demande, le séjour à Constantinople, où Hennin, premier commis de Vergennes, l'avait envoyé, et qu'il quitta pour participer avec lui à la préparation de l'Assemblée des Notables.

Après un séjour d'un an dans la Maison du duc d'Orléans, dont il administra les biens, il ne vit pas arriver sans un certain plaisir l'heure de la convocation des Etats-Généraux. Elu

(1) Voir la *Revue Maritime*, n° 137, octobre 1957.

président du district des Jacobins-St-Honoré, il rédigea le cahier des vœux de ce district, et fut membre du Conseil général de la commune de Paris.

Commandant de la Garde Nationale, il contribua pour une grande part à la fin paisible de la journée des poignards (février 1791), et au retour de Varennes fut chargé de la garde du Dauphin.

Mais avant Varennes, il avait été présenté au roi pour remplacer M. de Fleurieu au ministère de la Marine. Sentant le vent, il avait subordonné son acceptation à l'adoption d'un certain nombre de principes, à la vérité fort avancés pour l'époque, qu'il avait énumérés dans un mémoire. Il ne fut pas agréé.

Après Varennes, prié par le roi de lui donner son opinion sur la Constitution, Le Hoc lui remit une note que Louis XVI enferma dans la fameuse armoire de fer, et qui faillit coûter la vie à son auteur.

Découverte après son retour de Hambourg, cette pièce servit de prétexte à son incarcération, et le 9 thermidor survint sans doute juste à temps pour lui épargner la mort sur l'échafaud.

Rendu à la liberté par un gouvernement où ses amis étaient influents, il sollicita un poste, « n'importe quelle place qui s'offrirait à mon zèle », dit-il. Mais ses ambitions se précisèrent bientôt dans le sens de ses goûts, et en messidor an III (juin 1795), il fut nommé ambassadeur en Suède.

⁂

Pour comprendre l'action et le rôle de Le Hoc pendant sa courte mais utile ambassade, il est nécessaire de remonter de quelques années en arrière et de donner un aperçu de l'histoire de Suède pendant le règne de Gustave III.

La politique intérieure de la Suède a été pendant bien des siècles une longue lutte de la monarchie, appuyée sur les classes moyennes, et principalement sur la classe paysanne, contre la noblesse et le clergé.

Sa politique extérieure a été une longue défense contre sa puissante voisine, la Russie ; une persistante aspiration à la

réunion des Etats scandinaves sous son égide, malgré l'opposition déterminée de la Norvège et du Danemark ; une lutte acharnée pour maintenir dans son sein sa sœur la Finlande.

Cette politique l'a opposée tantôt, — et le plus souvent — à la Russie, tantôt à la Prusse, tantôt au Danemark. Mais jamais elle n'a été l'adversaire de la France ; elle en a été souvent l'alliée et constamment l'admiratrice et l'amie.

Cette amitié et cette alliance ont été entretenues et réchauffées par les subsides de la Cour de France.

On est évidemment tenté de s'indigner contre cet usage des subsides, qui était alors couramment pratiqué. On sait si Richelieu, notamment, y a eu souvent recours ; et avant lui, et après lui tous les souverains du riche et puissant royaume de France subventionnaient les petits Etats, achetant ainsi leur neutralité ou leur aide. Ce n'était certes pas très moral, mais si dans la forme les choses ont changé, le changement n'est-il pas purement apparent ? Et pour avoir abandonné son nom, la pratique des subsides a-t-elle vraiment disparu ? On n'oserait pas le soutenir sérieusement au temps de l'aide aux pays sous-développés, des prêts de guerre et d'après-guerre à fonds perdus, etc. Seuls ont changé les prêteurs et les bénéficiaires, et l'on trouverait sans difficulté plus d'un nom d'Etat de la première catégorie passé au XX^e^ siècle dans la deuxième.

D'ailleurs il faut croire que cette coutume avait du bon puisque, nous le verrons plus loin, la Révolution, si vertueuse qu'elle fût, l'emprunta à la Monarchie.

En Suède, la France donnait au roi pour l'entretien de son armée de sa flotte, car elle avait besoin d'un Etat fort dans le Nord de l'Europe ; elle donnait aussi, ce qui était moins avouable, aux personnages influents, à la Diète même.

La pratique des subsides atteignit son point culminant pendant la période où triompha la noblesse, c'est-à-dire pendant les trois premiers quarts du XVIII^e^ siècle.

Pendant toute cette période de faiblesse gouvernementale, le roi de Prusse, comme l'impératrice de Russie, avaient espéré faire un jour de la Suède une autre Pologne et se partager ses dépouilles. La Russie, sans issue sur les mers du Nord, voulait

accéder à la mer Baltique. Quant à la Prusse, elle convoitait les possessions allemandes de la Suède.

Mais un homme se mit en travers de ces desseins ; le roi Gustave III qui, par le coup d'Etat du 19 août 1772, exécuté avec l'aide de la France par l'intermédiaire de son ambassadeur, M. de Vergennes, reprit aux nobles le pouvoir qu'ils avaient usurpé. La situation était grave alors pour la Suède ; le gouvernement des « Etats » était incapable d'y faire face ; la corruption était partout ; la Russie parlait en maîtresse. On peut dire sans exagérer que le coup d'Etat de Gustave III sauva la Suède d'une destruction certaine.

Le roi était passionnément francophile. Un séjour qu'il avait fait à la Cour de France avait augmenté encore l'admiration qu'il portait à notre pays. Il aimait les arts et les lettres et surtout les artistes et les écrivains français. La Cour de France lui avait fait une impression profonde et il en témoignera par la façon dont il prendra parti pour Louis XVI pendant la Révolution.

Son coup d'Etat avait mécontenté et inquiété la Russie et le Danemark, et leur attitude menaçante aurait sans doute amené la guerre si la France n'avait apporté à la Suède son appui formel et si l'heureuse diversion d'une nouvelle guerre russo-turque n'était survenue à point nommé.

Il fallait à la France fortifier ces bonnes dispositions et conserver cet utile allié. Un traité (du 19 juillet 1784) assura à la Suède une annuité de 1.200.000 livres pendant six ans.

La guerre d'Amérique amena Gustave III à se rapprocher de la Russie et du Danemark pour faire respecter les droits des neutres dans la Baltique. En 1780, une convention fut signée entre ces trois pays pour affirmer le droit des navires neutres d'exercer le commerce maritime avec les pays belligérants, sauf pour ce qui concerne les marchandises contrebande de guerre.

La révolution française trouva le roi au premier rang de ses adversaires, d'autant plus qu'elle avait eu pour conséquence de le priver de ses subsides. Il y eut bientôt un rapprochement avec la Russie, qui le poussait vers une intervention que faisait prévoir la violente croisade que Gustave III avait entreprise

contre le nouveau gouvernement de la France ; et les subsides moscovites remplacèrent bientôt les subsides versaillais (traité d'amitié et de défense de 1791).

Le premier pas dans la voie des hostilités fut fait en 1792 ; le roi rappela son ambassadeur à Paris, le baron Eric-Magnus de Staël-Holstein, qui était en France depuis 1776. D'idées libérales, reçu dans les salons philosophes, grand admirateur de Necker, il en avait épousé la fille Germaine, et le roi, en cadeau de noces, lui avait donné le rang d'ambassadeur. M. de Staël quitta Paris bien décidé à y revenir un jour, et de fait il y reviendra peu après.

On ne sait jusqu'où la haine vouée à la révolution par Gustave III l'aurait porté si le fer d'un meurtrier n'avait mis une fin prématurée à son existence. Le 16 mars 1792, il fut assassiné dans un bal masqué par un sicaire du parti de la noblesse.

Son fils avait treize ans : timide, taciturne, boudeur et vaniteux, il n'annonçait rien de bon, et il ne donnera pas plus qu'il ne promettait. Une régence s'imposait, naturellement. Avant de mourir, Gustave III avait eu le temps de l'organiser. Elle fut exercée par son frère Charles, duc de Sudermanie, assisté de quatre hauts personnages du royaume. Le régent, franc-maçon, ouvert aux idées nouvelles, va changer progressivement l'orientation de la politique suédoise ; il commencera par éliminer les uns après les autres les quatre conseillers. Puis il appellera à ses côtés un homme dont l'influence va être déterminante : le baron de Reuterholm, esprit sec, étroit, mais économe et, lui aussi, ami des lumières.

Reuterholm chercha presque tout de suite l'entente avec la France, pour en obtenir subsides et protection contre la Russie. Il commença par reconnaître son nouveau pavillon national dans les ports suédois, puis se fit présenter son envoyé, comme un simple particulier.

Le dernier ambassadeur de la monarchie, M. de Gaussen, avait été révoqué en 1792 par Dumouriez, nouveau ministre des Affaires Etrangères. Son successeur était M. de Verninac de St-Maur, égalitairement appelé Verninac tout court. C'était un jeune homme de trente ans, méridional au langage exubérant,

mais léger et suffisant. Ce fut lui qui informa M .de Gaussen de sa disgrâce. Ce dernier, éloigné de France depuis plusieurs années, ignorant des nouveaux usages, ou plutôt du manque d'usages du gouvernement révolutionnaire, fut indigné de la désinvolture du procédé, et plus encore de la façon discourtoise dont Verninac en usa à son égard, en réponse à l'accueil plein de sympathie qu'il lui avait réservé. Gaussen, qui s'était ruiné au service de l'Etat, et qui pressentait sans doute que son retour en France lui ménagerait de sérieux désagréments, profita de l'irrégularité de son rappel pour rester en Suède, qu'il ne quitta qu'en 1802.

La mission de Verninac s'ouvrait sous d'heureux auspices puisque, nous l'avons dit, le régent était tout disposé à se laisser enrôler dans le clan — peu nombreux alors — des amis de la France. Le nouvel envoyé français s'employa donc à le détacher de la Russie. Il y fut grandement aidé par la nomination du nouveau chancelier d'Etat (ministre des Affaires Etrangères) le baron de Sparre (16 juillet 1792). C'était un homme d'une soixantaine d'années, droit et probe et grand ami de la France.

Mais un événement vint anéantir les efforts et les heureux résultats obtenus par Verninac : la journée du 10 août, qui fut la date décisive de la Révolution Française, qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, aura les répercussions les plus profondes sur la suite des événements, et dont nous n'avons pas encore fini de voir les conséquences ; cette journée qui va braquer l'Europe contre la France et enfanter l'Empire.

Pendant son séjour à Hambourg, Le Hoc, avec toute la prudence d'un diplomate avisé, avait écrit à son ministre pour lui signaler la désastreuse impression que l'émeute avait produite sur la population de la Basse-Saxe et sur le sénat de Hambourg. La Suède alla plus loin, et quels que fussent ses sentiments intimes, le régent fit savoir à Verninac qu'il serait bien avisé de demander son rappel. Mais Verninac, ayant transmis cette suggestion à son ministre, en reçut l'ordre de rester et de faire au gouvernement suédois de franches ouvertures pour un traité de commerce et de défense.

Le régent répondit favorablement à cette démarche, mais

un tel traité ne pouvant manquer d'entraîner la rupture avec la Russie, il demanda des compensations. Afin de mener les négociations avec toute la discrétion nécessaire, il fut convenu qu'elles se poursuivraient à Paris entre de M. de Staël qui y était envoyé à nouveau comme ambassadeur de Suède et Verninac qu'on avait rappelé temporairement pour donner ainsi une apparence de satisfaction à l'opinion publique.

Verninac ne devait pas retourner à Stockholm. Il fut nommé ambassadeur à Constantinople où il arriva en avril 1795.

Entre temps, le Comité de Salut Public lui avait donné un successeur en la personne de Rivals (13 novembre 1794). Ce dernier avait reçu comme instruction de « chatouiller l'amour « de la célébrité militaire du régent » et de « faire valoir la « réputation qu'il s'est acquise comme administrateur ». Rivals devait en outre préparer une étroite alliance entre la France et la Suède et amener cette dernière à faire attaquer la Russie par les Turcs, opération qui devait être soutenue à Constantinople par Verninac et par Mouradja, drogman de la Suède en Turquie. En contrepartie, la France offrait à la Suède de lui céder les îles de St-Christophe et de la Barbade, ce que Rivals devait faire miroiter aux yeux du régent « comme une source inépuisable de prospérité pour la Suède ».

Rivals arriva à Stockholm le 20 mars 1795. On l'accueillit bien, on le reçut à dîner, mais on s'arrangea pour faire traîner en longueur sa reconnaissance. A vrai dire, on s'était vite aperçu que Rivals n'était pas l'homme qu'il fallait pour occuper ce poste, et le baron de Staël, dit-on, avait sous la main un homme d'une autre envergure.

Cet homme, c'était Le Hoc, qui fut nommé ambassadeur, le premier depuis la chute de la monarchie, en messidor an III (juin 1795). Il était précédé de la réputation d'un diplomate expérimenté. « On le dit grand républicain et homme fort entreprenant », écrivait Hjelm. On s'aperçut vite qu'il y avait un abîme entre lui et ses prédécesseurs.

Ses instructions, datées du 3 fructidor an III (20 août 1795) contenaient des considérations sur la portée de la création éventuelle d'une alliance entre la Hollande, la Suède, le Danemark,

l'Espagne, la Turquie, la Prusse et autres Etats allemands, ainsi que la Pologne. La Suède devait être exhortée à entretenir des rapports d'amitié et de collaboration très étroits avec le Danemark. La plus grande latitude était laissée au nouvel ambassadeur pour agir au mieux des intérêts de la France au cas où surviendraient des troubles intérieurs, mais il lui était recommandé de manifester toujours le plus grand respect pour le régime monarchique de l'Etat suédois. « Le citoyen Le Hoc n'ou-« bliera jamais ce qu'il doit de respect à l'hospitalité, d'égards « à la forme du gouvernement tant qu'il existe, de franchise « dans les procédés, de prudence dans l'orage, de fermeté dans « le danger, et de dignité dans tous les temps ».

A la vérité cette admonition était superflue, et Le Hoc n'avait nul besoin qu'on lui rappelât des principes qui étaient à ce point les siens qu'on apprendrait sans surprise qu'il eût été le rédacteur desdites instructions.

Un passage de ce document assez nouveau, et par cela même assez intéressant, est relatif au côté culturel de la mission de Le Hoc, qui étai tinvité à « faire dans ses dépêches des rapports « sur les différents événements culturels notables se déroulant « en Suède ».

Le Hoc arriva à Stockholm le 23 octobre. Cinq jours après, il était reçu par le roi. Cet empressement, qui contrastait avec les longs délais que l'on avait imposés à ses prédécesseurs, témoignait assez de la faveur dont jouissait le nouvel ambassadeur, comme aussi de la satisfaction qu'éprouvait le gouvernement suédois à recevoir en sa personne le premier ambassadeur que la République Française envoyât à l'étranger.

L'après-midi de ce même jour, il était reçu par la reine-mère.

« On battit le tambour lors de son entrée, alors qu'il passait « devant le poste de garde », écrit Hjelm. On lui fit une réception grandiose, avec un somptueux cérémonial. Le roi le reçut debout et découvert. Le Hoc prononça en présence du roi un discours qui, s'il plut généralement, déplut naturellement aux ennemis de la France et de son régime. Il parla dans le sens

de la Révolution », écrit une princesse du sang (1), qui ajoute : « ce discours est plutôt celui d'un gouverneur qui adresserait « une leçon à un jeune prince... Encore moins est-il décent « qu'un étranger veuille dire des vérités et parler en précep- « teur, ce qui cependant est la tournure du discours de M. Le « Hoc, qui est d'autant plus mal à propos que l'on n'a ici que « trop la tournure dans le genre de la révolution française, « même au point que non seulement à l'audience de M. Rivals, « mais aussi à celle de M. Le Hoc, les garçons marchands et « quelques badauds des rues ont crié des hourras depuis le « château jusqu'à la rue où ils demeuraient » (2).

Cependant, au dire des historiens suédois, ce discours n'avait rien de révolutionnaire si l'on en élimine certaines expressions de la terminologie spécifiquement républicaine. On n'en trouvera pourtant dans la presse que des passages tronqués par une mesure de précaution prise d'ailleurs autant vis-à-vis de la Russie que des sujets suédois eux-mêmes.

Ayant ainsi sacrifié aux dieux de la Révolution, Le Hoc se mit à la besogne. Il eut vite fait par son intelligence et son amabilité naturelle d'acquérir de l'autorité à la Cour. Dès le début, il parvint à se concilier les bonnes grâces du chancelier de Sparre, qui devint très vite son fidèle admirateur et qui eut avec lui des rapports personnels permettant aux deux hommes d'échanger en toute franchise des idées et même des confidences que leur intimité autorisait et que la confiance qui régnait entre eux rendait sans danger.

L'alliance entre la France et la Suède, but que poursuivait la Convention, postulait la neutralité des pays scandinaves et pour cela leur entente commune et la fin de l'inimitié qui séparait la Suède et le Danemark. Un premier résultat avait été obtenu en 1794 par le traité conclu entre ces deux pays qui, résistant à la pression de l'Angleterre, affirmèrent leur neutralité et s'engagèrent à faire respecter les droits des neutres et à faire observer la clause du traité de 1780 fermant la Baltique aux flottes des Etats n'y ayant pas accès. C'était là l'embryon de la ligue des neutres chère à la diplomatie française.

(1) Duchesse Hedwige Elisabeth Charlotte.
(2) Ecrit en français.

La Suède, qui n'avait toujours pas touché les subsides promis par la France, pressait la Convention de s'exécuter. Cette dernière promit enfin de verser une avance de 4 millions de livres à condition que la Suède armerait dix vaisseaux de ligne et cinq frégates.

Ce fut le commencement d'un comédie qui dura pendant tout le temps de la mission de Le Hoc. La France promettait de l'argent, à condition qu'une flotte fût construite ou armée ; la Suède déclarait ne pouvoir remplir ses engagements qu'une fois en possession de la somme promise. Les rapports s'aigrissaient, les accusations de mauvaise foi, de manquement à la parole donnée pleuvaient des deux côtés. La vérité est que la France et la Suède étaient aussi impécunieuses l'une que l'autre, et que tous les prétextes étaient bons pour retarder l'exécution d'obligations auxquelles on ne pouvait satisfaire.

Peu de temps avant l'arrivée de Le Hoc, un accord avait été conclu (14 septembre 1795) par lequel le subside promis à la Suède était porté à dix millions, dont quatre devaient être versés à la ratification et un million payé tous les six mois.

Tel était l'état des relations franco-suédoises lorsque Le Hoc prit ses fonctions. La Cour était en pleine euphorie, la France au pinacle, et l'on s'empressa, pour bien affirmer des sentiments francophiles, d'annoncer, puis de célébrer en grande pompe les fiançailles du jeune roi avec la princesse de Mecklembourg-Schwerin, à la grande colère de Catherine II qui voulait lui faire épouser sa petite-fille, la grande-duchesse Alexandra, et qui fit alors grief à la Suède de pousser la Turquie à la guerre contre la Russie, et d'être au mieux avec la France.

Mais notre ambassadeur eut bientôt à faire face à un incident désagréable : les traites des quatre millions remises par Rivals n'avaient pas été honorées. Ce fait dut mettre l'amour-propre national de Le Hoc à dure épreuve. Il est certain que l'atmosphère des relations franco-suédoises s'en trouva alourdie.

Aussi, quand le baron de Staël proposa d'opposer à la triple alliance Angleterre - Autriche - Russie une vaste entente France - Suède - Danemark - Hollande - Espagne - Etats-Unis - Turquie - Prusse (étrange cocktail, en vérité), le ministre ré-

pondit-il évasivement, mais avec sympathie, en renvoyant son interlocuteur « aux négociations qui accompagneront et suivront la paix générale ». Le bon billet, en vérité !

Le retard de la France à verser les fonds promis compromettait toute la politique de Le Hoc. Coupure très marquée entre la Suède et la Russie, rendue sensible par le futur mariage du roi, rapprochement avec le Danemark, ébauche d'une ligue des neutres, enfin manœuvres pour provoquer une attaque des Turcs contre la Russie, telles étaient les grandes lignes de cette politique, dont le but essentiel était de soulager la France de la pression qu'elle subissait de la part des armées ennemies.

Aussi comprend-on l'insistance avec laquelle Le Hoc réclame de son ministre l'envoi des subsides promis par les traités. Faute d'argent, dit-il, la Suède risque de devenir une province russe dans quelques mois, et le Danemark suivrait bientôt.

Mais le gouvernement qui n'avait pas d'argent, mais répugnait à l'avouer, répondait à côté en lui donnant de sonores et vagues instructions : tenter de rapprocher la Prusse et la Suède que menace également la Russie, « ce volcan dévastateur qui « menace d'engloutir tout ce qui l'environne ». — « Que tous « ceux qui veulent éviter à l'Europe cette inondation de bar- « bares dont elle est menacée forment une sainte ligue pour les « repousser dans leurs déserts glacés ». C'est déjà l'O.T.A.N., on le voit.

Le moindre petit million aurait bien plus avancé les affaires de la France, mais les coffres de la France étaient désespérément vides. Tout se serait très vite arrangé, disait le ministre des Affaires Etrangères, n'eût été « le vide absolu de la caisse « de l'Etat » et l'incapacité où se trouvait la France « de sou- « tenir ses relations au dehors avec cette profusion, cette mu- « nificence monarchiques qui, en 1772, prépara ou arrêta des « coups d'Etat » (1).

Heureusement, les succès militaires compensaient cette impécuniosité. Mais la situation de notre ambassadeur n'était pas des plus agréables.

(1) Dépêche du ministre des Relations Extérieures au chargé d'affaires de France en Suède (12 floréal an IV).

Le Directoire allait le tirer avec brutalité, et pour de sordides motifs de basse politique, de ce mauvais pas.

Par un arrêté du 1er nivôse an IV (22 décembre 1795), Le Hoc était rappelé en France.

Le motif officiel de ce rappel était proprement ridicule ; le prétexte en était une question de protocole dénuée de toute importance. Qu'on en juge.

On se rappelle que, quelques jours après l'arrivée de Le Hoc à Stockholm, s'étaient déroulées dans cette ville de grandes fêtes à l'occasion des fiançailles du roi Gustave IV avec la princesse de Mecklembourg. Seul diplomate du rang d'ambassadeur, Le Hoc fut choyé, fêté, distingué. Au bal officiel, il fut invité à souper par le premier ministre Reuterholm. Le roi soupait dans un salon voisin avec soixante ou quatre-vingts personnes. Le Directoire l'accusa d'avoir « compromis la dignité nationale » en n'exigeant pas d'être un des invités du roi.

Le Hoc répliqua aussitôt : « Je n'ai point voulu mêler aux « grands intérêts dont vous m'avez chargé un intérêt de vanité « personnelle. Il m'a suffi de m'assurer que l'on n'avait pas « changé d'usage, quoique l'on eût blessé les convenances ». Invité au spectacle deux jours plus tard, il s'abstint d'y assister, ainsi que tous les membres de l'ambassade. « La leçon a été « comprise, conclut-il, et la Cour m'a été reconnaissante de la « forme que je lui ai donnée ».

Il eût été en effet tout-à-fait contraire aux intérêts de la France de compromettre par un éclat déplacé les relations déjà très courtoises et pleines de promesses qui s'étaient établies entre la Cour et notre nouvel ambassadeur. On en eut d'ailleurs la preuve dans la rapidité avec laquelle le duc-régent, dès que le bruit du rappel de Le Hoc parvint jusqu'à lui, écrivit à M. de Staël pour lui dire combien il estimait notre ambassadeur, sa franchise et son honnêteté, et combien il regretterait son rappel. Il lui demandait, s'il le jugeait à propos, de faire une démarche auprès du Directoire et de faire tout son possible pour qu'il demeurât en Suède.

Nous ne savons si cette démarche a été faite. Il est probable que M. de Staël s'en est abstenu, car il devait la savoir vouée

à l'échec. La véritable raison du rappel était d'ordre politique, nous voulons dire de politique intérieure, et tous les raisonnements possibles n'auraient servi de rien. Ce sont là de ces raisons que la raison ne contrôle point et contre lesquelles il n'y a rien à faire.

A la vérité, Le Hoc avait à peine quitté Paris qu'il était déjà condamné. Dénoncé pour avoir calomnié la Convention et le gouvernement dans sa section, accusé d'être « un homme dangereux » par Sieyès, qui voulait le faire emprisonner à Bruxelles, il fut courageusement et vigoureusement défendu par Thibaudeau et Fréron.

La Convention venait alors de voter une nouvelle constitution assortie de décrets prévoyant que le nouveau Corps Législatif se composerait pour deux tiers de membres de la Convention. Les modérés et les royalistes, qui avaient espéré qu'à la faveur des nouvelles élections ils pourraient prendre le pouvoir, furent déçus de cette décision qui assurait pratiquement la survie de la Convention pendant deux ou trois ans. Une violente campagne de presse fut déclenchée et les tribunes des sections retentirent de discours enflammés ; des littérateurs connus comme Suard, Morellet, Lacretelle, La Harpe ne dédaignèrent pas d'y paraître.

Cette agitation aboutit au soulèvement du 13 vendémiaire que le jeune Bonaparte écrasa de la façon que l'on connaît.

Le Hoc se fit-il entendre dans les assemblées de sa section à cette occasion ? C'est bien possible, car il fut un ami de Suard et de tant d'autres de la même opinion. Mais cela le classait du même coup comme « réactionnaire » et par conséquent ennemi de la majorité qui représentait les idées « de gauche ».

Le nouveau ministre des Affaires Etrangères, Charles Delacroix, dès son arrivée au pouvoir, n'eut plus qu'une idée : destituer Le Hoc.

Né en 1741, de petite noblesse provinciale, Charles de la Croix de Constant, qui fut le père légal du célèbre peintre, qu'on a dit plus tard être le fils selon la nature de Talleyrand, était un parfait « homme de gauche », montagnard et régicide, il avait à ce titre ses lettres de noblesse. Par sa nature pourtant il était

plutôt homme de la plaine, cherchant les demi-teintes. Arrogant, huatain et sot, disent ses historiens, il multiplia les maladresses et les brutalités, s'adonnant à des besognes subalternes, organisant des officines de police secrète. Il alla jusqu'à faire surveiller Bonaparte et sa femme. Albert Sorel le juge ainsi : Pas de compétence, mais la plume facile, ne s'embarrassant pas dans les contradictions ; aimant le luxe, cherchant à en imposer, bel homme, roide et guindé, dur et pédant, lourd et entêté.

Tel était l'homme auquel allait avoir affaire Le Hoc, et l'on va voir que son comportement vis-à-vis de ce dernier justifiera pleinement les dures appréciations qui précèdent. Au reste Delacroix ne sera là, comme dans toutes les affaires de son ministères, que l'exécuteur des décisions du Directoire, car ce n'est pas lui qui dirige les affaires extérieures de la France, mais le Directoire, et dans le Directoire, Rewbell. Et Rewbell, plus intelligent que Delacroix, était comme lui rude et entêté.

On jugera de la brutalité du ministre par les quelques extraits qui suivent de sa correspondance avec Le Hoc. « Je vous « épargne le commentaire auquel pourraient donner lieu les ex- « pressions dont vous vous servez relativement aux événements « de vendémiaire. Qu'avez-vous besoin de détails, d'instructions « nouvelles sur cet objet ? Vous n'ignorez pas que le Directoire « exécutif est en entier composé de républicains prononcés, « que ceux qu'ils honorent de leur confiance sont animés des « mêmes sentiments. Vous êtes républicain vous-même puisque « vous avez été choisi pour remplir une mission aussi impor- « tante. Eh bien, ce titre seul vous dicte la conduite que vous « avez à tenir pour en soutenir la dignité » (frimaire an IV).

Ce même 1er nivôse où Le Hoc était rappelé, un autre décret nommait son remplaçant, le général de division Foissac la Tour. Mais le Directoire jouait de malheur : à la place d'un bon républicain, mais qui n'était pas assez « prononcé » pour l'équipe au pouvoir, il appelait un ci-devant qu'un zélé citoyen lui dénonça comme parent d'émigré. C'était une vice rédhibitoire et le décret fut rapporté (1).

(1) Le général de Foissac de la Tour, né en 1750 et mort en 1804, fut destitué de son grade par Bonaparte en 1799 pour avoir rendu la place de Mantoue sans résistance.

En attendant qu'un successeur lui fût trouvé, l'interim fut confié au citoyen Marivault, collaborateur fidèle de Le Hoc.

Ce dernier prit très mal l'annonce de son rappel. Il se plaignit amèrement au ministre d'une sanction « dont les intrigants et les frippons se félicitent » et demanda à connaître exactement les motifs de la mesure qui le frappait, semblant en rendre responsables son prédécesseur Rivals et l'envoyé français à Constantinople, Verninac. Il ne se trompait pas entièrement, car Verninac et Rivals, jaloux des succès de Le Hoc, qui avait réussi là où ils avaient échoué, menaient une campagne contre la Suède, et accusaient leur successeur d'« avoir laissé son républicanisme « à la frontière » ; mais bien d'autres facteurs avaient joué contre lui. Cependant, comme aucun n'était avouable, Delacroix s'abstint de répondre directement à Le Hoc. Il écrivit le 28 ventôse an IV à Marivault : « Vous pouvez dire au citoyen Le Hoc « qu'il pouvait s'épargner ses conjectures et ses déclamations « sur l'intrigue et la calomnie. C'est d'après lui-même qu'il a « été jugé ».

Et voilà comme on se débarrassait d'un ambassadeur indésirable sous le Directoire. Nous sommes loin, on le voit, du ton des dépêches diplomatiques de Vergennes, et Le Hoc devait faire d'amers rapprochements avec le temps où il servait à Constantinople.

Comme on n'avait rien de sérieux à lui reprocher, il fallait donner du poids à cette dépêche, qui se terminait par une pirouette. Elle fut donc contresignée par tous les membres du Directoire : Le Tourneur, La Révellière-Lepeaux, Barras, Carnot et Rewbell. C'était ainsi mettre le point final à un dialogue que l'on ne tenait pas du tout à voir se prolonger.

Au point de vue des intérêts français, que Le Hoc ne négligeait pas, à l'opposé de ce que semble avoir fait le Directoire, son rappel était particulièrement inopportun.

L'annonce des fiançailles du roi avait irrité Catherine de Russie au point qu'elle refusa de recevoir le comte de Schwerin, ambassadeur extraordinaire de Suède, chargé de lui faire part du prochain mariage de son souverain. Cette insulte pouvait faire craindre le pire. L'impératrice réfléchit, heureusement ;

(elle dit à l'un de ses courtisans : « Avouez que vous m'avez « trouvée bien femme »), fit en quelque sorte des excuses au roi de Suède et l'assura qu'elle ne pensait nullement à la guerre.

Cette situation tendue exigeait de la part de l'envoyé de la France une attention soutenue et des rapports avec le gouvernement, dont il se plaint de ne pas recevoir d'instructions, ni d'informations : pas de réponses à ses questions, pas d'envoi de journaux. « Il est inutile, écrit-il, que la République entre- « tienne à grands frais des ministres abandonnés par elle. Ils « servent de risée aux cours lorsqu'ils ne sont pas personnel- « lement recommandables ».

Le jeune intérimaire, Marivault, n'était que deuxième secrétaire. Le premier secrétaire, Comps, ne voulant pas subir un affront qu'il estimait immérité, donna sa démission. Tous deux, d'ailleurs, avaient une vive admiration pour leur ambassadeur, sentiment qu'ils exprimaient en termes énergiques, bien que parfaitement respectueux, dans leur correspondance avec le ministre. Comps, ou Decomps, est d'ailleurs resté l'ami de Le Hoc dont il a signé comme témoin l'acte de décès.

Quant à Marivault, complètement désemparé par cette promotion inattendue de fonctions, sinon de grade, il exprima au ministre son inquiétude de se voir chargé d'une si lourde mission que sa jeunesse et son inexpérience rendaient périlleuse pour lui et pour les intérêts qui lui étaient confiés. Il lui rendit compte qu'il avait pour ainsi dire sous-délégué ses pouvoirs à Le Hoc, qui pouvait seul obtenir certains renseignements qu'il se déclarait pour sa part incapable de se procurer.

Mais le ministre ne fut pas de son avis. Il lui répondit le 24 germinal an IV : « Vous auriez pu, je pense, vous les pro- « curer [les renseignements en question] de votre côté, en usant « pour communiquer avec le grand chancelier des facilités que « doivent nécessairement vous fournir les fonctions supérieures « que vous remplissez par interim. Au reste, j'excuse une réserve « qui ne provient en vous que d'une défiance louable en vos « moyens, mais je vous invite à mieux connaître votre position « et les devoirs qu'elle vous impose jusqu'à l'arrivée du nouvel « ambassadeur ».

Le Cour était très mécontente du rappel de Le Hoc. Elle refusa d'abord de reconnaître Marivault. Le Hoc dut insister pour obtenir son audience de congé, ne voulant pas, comme il le déclara au jeune intérimaire que l'on crût qu'il « faisait sol-« liciter à Paris pour que le Directoire le conservât dans son « ambassade ».

Enfin, le 28 germinal (17 avril), le chancelier baron de Sparre prévint son « cher et inappréciable ami » que le duc-régent et le roi le recevraient le lendemain.

Et le 4 floréal (23 avril), Le Hoc quittait Stockholm avec sa famille. Il partait, il est permis de le dire, accompagné des regrets de tous ceux qui l'avaient connu ; pour lui témoigner la haute estime dans laquelle il le tenait, le roi lui remettait son portrait enrichi de diamants. Quant au vieux chancelier de Sparre, inconsolable du départ de son fidèle ami, il vint, à 6 heures du matin, ce jour-là, lui faire ses adieux et ses ultimes confidences.

Le 14 floréal, le ministre, qui ignorait encore le récent départ de Le Hoc, écrivait à la fin d'une lettre de semonce extrêmement vive adressée à l'infortuné Marivault : « Si trois mois après la « signification de son rappel, le citoyen Le Hoc n'était pas « revenu en France, il serait soumis à la loi comme émigré ».

Voilà jusqu'où pouvait aller la haine partisane.

Et pendant ce temps, les rapports franco-suédois s'aigrissaient. Jamais peut-être il n'eût été plus utile à la France d'avoir à Stockholm un représentant qui fût persona grata.

Le rappel de Le Hoc paraissait aux yeux du duc-régent le signe d'un changement de la politique française, et il en tira la conclusion qu'un revirement de la politique suédoise s'imposait. Il se jeta dans les bras de la Russie, et la première conséquence de cette volte-face fut la rupture des fiançailles du jeune roi avec la princesse de Mecklembourg et la reprise des pourparlers pour le mariage du roi avec la grande-duchesse Alexandra. Ce projet d'ailleurs n'aboutira pas plus que les précédents, Gustave IV ayant rompu les pourparlers parce que sa fiancée avait refusé de se convertir à la religion luthérienne. Cette fois, c'en

était trop pour la Grande Catherine, ce nouveau coup lui donna une attaque d'apoplexie dont elle mourut.

Pendant que se déroulaient ces événements si importants, la France n'était représentée que par un ambassadeur disgracié, puis par un jeune intérimaire sans expérience.

Après le faux-pas Foissac-la Tour, l'ambassade avait été offerte au général Pichegru. Mais le général avait d'autres ambitions que l'ambassade de Suède, et le Directoire qui ne l'ignorait pas, avait hâte de le voir s'éloigner. Comme il se renfermait dans un silence méprisant, Delacroix le pressa de dire clairement s'il acceptait ou non le poste qui lui était offert.

En présence des atermoiements de Pichegru et des timidités de Marivault, le Directoire se résigna à nommer un chargé d'affaires en attendant l'arrivée du nouvel ambassadeur. Ce fut le citoyen Perrochel qui fut désigné, le jour même où Le Hoc quittait Stockholm. Il y resta trois mois, car, le 19 thermidor, il était rappelé avec le citoyen Marivault à la demande du gouvernement suédois en représailles du refus par le Directoire d'agréer comme chargé d'affaires de Suède M. de Rehhausen.

Entre temps, un troisième personnage avait été nommé ambassadeur : Lamarque, pas le général, mais le conventionnel, que le roi de Suède avait refusé d'agréer parce que régicide.

La République n'avait vraiment pas de chance avec ses ambassadeurs, mais il est vrai de dire que son ministre faisait de la diplomatie à grands coups de gaffe. Si les affaires militaires avaient été menées avec cette impéritie, c'en eût été fait de la République et peut-être de la France.

Le rappel de Le Hoc fut une faute considérable. Bien que son passage à Stockholm ait été court (six mois jour pour jour), il a tenu une place de premier plan dans ce pays et y a laissé un souvenir durable. Il s'était adapté avec une rapidité remarquable à ses nouvelles fonctions et avait su s'attirer très vite les bonnes grâces de tout le personnel dirigeant.

On en jugera par ce qu'écrivent de lui deux historiens contemporains, l'un français, l'autre suédois, d'après des témoignages de l'époque.

Le Hoc était un homme de l'ancien régime, issu d'une famille de bonne bourgeoisie, d'une excellente éducation que faisait encore ressortir son esprit vif et distingué. Le ministre de Danemark Bernstorff, qui pourtant n'aimait pas les Français, disait : « Le Hoc est extrêmement honnête, son langage est « très modéré, les principes qu'il professe hautement sont très « équitables » (1).

Et ceci :

« Le Hoc réussit par sa propre intelligence et son amabilité « personnelle à acquérir de l'autorité à la Cour. On sait que, « dès le début, il parvint à se concilier les faveurs d'un très « fidèle admirateur en la personne du chancelier de l'Etat « Sparre. De plus la franche confiance de celui-ci vis-à-vis du « nouveau ministre français et le fait même que leurs relations « sortaient des limites de la réserve et de la discrétion diplo- « matiques ont beaucoup atténué les conflits et complications « de toute nature qui, à cette période, étaient légion dans la « diplomatie suédoise. Il est certain que la position de Le Hoc « se consolida de ce fait et aussi que son influence sur les « affaires de politique intérieure suédoise devint également fort « importante ».

. . . .

« D'après ce qu'il semble, Le Hoc réussit vraiment à réunir « autour de sa propre personne la constellation traditionnelle « qui s'était toujours rassemblée autour de l'envoyé de la France « en Suède sous l'ancien régime. D'ailleurs même après son « rappel, et en février 1796 notamment, Le Hoc assistant en « personne à la réception officielle de son successeur Marivault, « put constater que son influence subsistait encore à la Cour « de Suède et jusqu'à son départ définitif de Stockholm les rap- « ports suédo-français furent toujours empreints d'une com- « préhension mutuelle des plus cordiales. C'est autour de la « personnalité de Le Hoc que se déroula en Suède durant l'au- « tomne 1795 et l'hiver 1796 tout le jeu politique du pouvoir, « tant dans ses lignes les plus importantes que dans ses moin- « dres détails » (2).

(1) D'après René Petiet, *Gustave IV Adolphe et la Révolution Française.*
(2) Alma Söderhjelm, *La Suède et la Révolution Française.*

Tel était l'homme que d'imbéciles rivalités de clans avaient réussi à sacrifier sous des prétextes ineptes, privant ainsi la France d'un diplomate de talent, qui eût peut-être occupé avec éclat dans la Carrière des postes de premier plan.

Aux qualités que lui reconnaissaient les Suédois, nous pouvons ajouter celle d'un sens très remarquable de la politique étrangère qui s'affirme dans sa correspondance officielle.

Celle-ci est écrite dans une langue très pure et élégante, mais dans ce style ampoulé et emphatique qui est la marque de l'époque, où l'Encyclopédie et les discours dans les assemblées populaires ont laissé de nombreuses traces. Ses rapports et ses lettres sont rarement plaisants, on s'en doute. Les circonstances ne prêtaient pas à rire, ni même à sourire, et Le Hoc avait passé par trop d'épreuves et de vicissitudes pour avoir envie de plaisanter.

Il ne se fait même pas l'écho de ces petits potins de Cour qui ont été la pâture de tant d'ambassadeurs et qui ont parfois tenu plus de place dans leur correspondance que les affaires sérieuses.

Une fois cependant il a eu une note pittoresque en parlant de la Cour de Russie et le fait est si rare qu'il vaut la peine qu'on s'y arrête un moment.

Souvarof revenait de Pologne après avoir réprimé l'insurrection de 1795 et se présentait à sa souveraine. Celle-ci l'accueillit avec une phrase flatteuse, le félicitant et le remerciant de ses succès. Souvarof l'interrompit pour lui dire qu'elle ferait bien mieux de payer, vêtir et chausser ses troupes qui manquaient à peu près de tout. Catherine, interloquée, répondit qu'elle y veillerait, et Souvarof, lui coupant une nouvelle fois la parole, répliqua qu'il y comptait bien, et pas demain, mais tout de suite.

Le célèbre général était un original, qui avait avec tout le monde son franc parler, on le voit, et qui ne ménageait personne, si haut placés que fussent dans les faveurs de l'impératrice ceux qu'il prenait comme cible. Catherine II, déjà sexagénaire depuis un bon lustre, avait un jeune amant, le dernier, dit-on, un « moins de trente ans », qui obtenait d'elle — ce qui

est assez normal dans ce cas — tout ce qu'il voulait, et il voulait beaucoup et toujours davantage. Zoubof, peu intéressant personnage, vautré dans le luxe et la débauche, fait comte puis prince, général et grand-maître de l'artillerie, couvert d'or par son impériale maîtresse, était méprisé, mais flatté et redouté par tous. Un grand soldat comme Kutusof ne s'abaissa-t-il pas un jour jusqu'à lui préparer son petit déjeuner matinal et à venir le lui servir dans son lit ?

Souvarof lui réservait tout son mépris et, ce qui est beaucoup mieux, le lui témoignait ouvertement. Le Hoc rapporte à ce propos qu'il donna un jour un paquet de vieux linge à Zoubof en lui disant : « Tenez, on dit que c'est très bon pour les dents ! ». Zoubof signifie « dent » en russe. Il fallait être Souvarof pour se permettre une pareille plaisanterie.

Plus d'un an après son retour en France, le 18 prairial an V (6 juin 1797), Le Hoc rédigeait un mémoire justificatif à l'intention du Directoire. Les élections qui venaient d'avoir lieu avaient envoyé au Conseil des Cinq-Cents une majorité modérée pour ne pas dire royaliste. Delacroix, l'ennemi de Le Hoc, était au nombre des premiers sacrifiés, et Barthélemy, notre ministre en Suisse, venait d'être élu Directeur, en remplacement de Letourneur. Le Hoc crut son heure venue ou revenue, et en même temps que son mémoire, il écrivait au Directoire une lettre par laquelle il sollicitait le poste d'ambassadeur en Suisse, rendu vacant par l'élection de Barthélemy.

Le ministre des Relations Extérieures lui fit répondre que le Directoire avait sursis à la nomination d'un ministre en Suisse, mais que, lorsqu'il serait temps, il rappellerait sa demande.

Malgré son désir souvent exprimé d'obscurité et de repos, il demandait, le 8 brumaire an V, d'être envoyé à Londres dans une lettre où, après avoir fait les protestations rituelles de bon républicanisme — « c'est par sentiment qu'on chérit la « République ; ce n'est que par système qu'on pardonne à tout « autre gouvernement. J'ai pu distinguer quelquefois les idées « monarchiques des idées royalistes, etc. » — il ajoute : « Il est « convenable que vous ayez auprès d'elle [la Cour de Londres]

« un interprète exact et fidèle de vos véritables sentiments... la « présence d'un agent républicain en Angleterre imprimerait « un caractère plus positif à la bonne volonté du Directoire et « mettrait en opposition aux yeux de l'Europe la loyauté de « votre gouvernement et la duplicité des autres ». Aucune suite ne fut donnée à cette lettre, qui constitue le dernier acte de la vie publique du citoyen Le Hoc. Il remplira encore d'autres fonctions officielles, comme on le verra, mais c'en sera fini des rêves ambitieux et des spéculations de haute politique : Le Hoc à cheval sur deux régimes, et qui aurait servi avec le même dévouement et la même efficacité l'un ou l'autre, n'a jamais pu opter franchement, et s'est ainsi rendu suspect à chacun des deux. C'est là probablement qu'il faut voir la cause de ses échecs et de ses déceptions.

D'ailleurs une étoile se levait : la place qu'avait prise le général Bonaparte dans les affaires de la France, et qui l'imposait presque irrésistiblement aux hommes politiques et au peuple, ne laissait aucune illusion au perspicace et libéral Le Hoc. Son heure était bien passée.

Il se conduisit en sage : il acquit le château et la terre de Bains dans le nord du département de l'Oise et, partageant son temps entre ses amis et la littérature, il y passa paisiblement la fin de sa vie, non sans donner encore une partie de son activité aux affaires publiques, puisqu'il fut membre et président du Conseil général de l'Oise.

Il eut l'honneur et la joie de voir représenter en 1807 au Théâtre Français sa tragédie « Pyrrhus ou les Aeacides », que joua Talma et qu'interdit, on ne sait pourquoi, la police impériale après huit représentations, et il mourut à Paris, où il était né et qu'il aimait, le 15 octobre 1810.

Emile LUCE.

ROMAIN ROLLAND AU PALAIS FARNÈSE
(1889-1891)

SCÈNES DE LA VIE DIPLOMATIQUE

Romain Rolland approchait de la trentaine quand il vint faire au lycée Louis-le-Grand quelques conférences sur l'histoire de l'art aux élèves de philosophie de la classe d'Eugène Maillet. Elles avaient lieu en dehors des heures de cours. Leur fréquentation facultative eût dû leur assurer des auditeurs attentifs. Mais c'était compter sans la présence des internes, prompts à saisir l'occasion d'échapper à la discipline de l'*Etude*. Ils ne firent, pour la plupart, qu'apporter un élément de trouble contre lequel Rolland, dont la jeunesse un peu frêle ne les intimidait pas, réagissait assez mal. Son attitude témoignait d'une gêne évidente. Aussi bien sa parole dépourvue de chaleur manquait-elle de force persuasive et se bornait-il à faire circuler, de pupitre en pupitre, les photographies des chefs-d'œuvre qu'il avait admirés pendant son séjour romain sans les accompagner d'un commentaire exaltant.

Quand une dizaine d'années après avoir été son auditeur je fis un long séjour à Hambourg, je fus surpris du prestige dont son nom y était entouré. Les premiers volumes de *Jean Christophe* avaient été publiés entre temps. L'ouvrage s'accordait à la sensibilité germanique et, roman fleuve, voisinait fréquemment sur les rayons des bibliothèques avec les œuvres de Gœthe et de Schiller. Sans doute le thème du livre — transposition de la vie de Beethoven — expliquait-il en partie le crédit

dont il jouissait outre-Rhin, bien supérieur à celui qu'alors nous lui accordions en France, les lecteurs allemands y discernant peut-être un état d'esprit dont *Au-dessus de la mêlée* sera plus tard l'expression.

On sait que ce livre parut en novembre 1915. Publié pendant la guerre, à une époque où le patriotisme qui avait caractérisé les quarante premières années de la IIIe République n'avait pas encore connu de déclin, l'ouvrage surprit et fit scandale. C'est pourquoi le prix Nobel de littérature décerné à Romain Rolland par l'Académie suédoise, pendant les hostilités, le 13 novembre 1915, n'apparut pas à tous comme une consécration dépourvue d'arrières-pensées politiques (1).

Manifeste d'une opinion isolée en son temps, *Au-dessus de la mêlée* ne représente plus qu'un document sur l'histoire intellectuelle d'une époque. *Jean Christophe* lui-même, après avoir bénéficié auprès de la génération qui a suivi la nôtre d'une exceptionnelle faveur, s'éloigne. On lit davantage les biographies. Cependant il est permis de penser que, des écrits de Romain Rolland, la postérité retiendra surtout la correspondance, son œuvre la plus spontanée encore qu'en écrivant ses lettres, il n'ait jamais perdu de vue qu'elles pourraient servir à ses futurs mémoires, peut-être même se voir un jour divulguées. Les anthologies lui emprunteront d'excellentes descriptions de tableaux ou de sculptures et les musicographes ne négligeront pas ses impressions pour juger des évolutions du goût, les notes touristiques prêtant, d'autre part, à de piquantes comparaisons : je pense à Paul-Louis Courier.

C'est au pensionnaire de l'Ecole de Rome que je voudrais demander son témoignage sur la vie française dans la Ville Eternelle, en particulier sur les diplomates qui représentaient alors la Troisième République auprès du Quirinal et du Vatican. On le trouvera dans *Printemps Romain* (1889-1890) et *Retour*

(1) Rappelerais-je ici que l'on opposait volontiers au livre de Rolland : *Ce qu'en pense Potterat*, de l'écrivain suisse Benjamin Vallotton ? Ce roman, pour être l'œuvre d'un étranger, n'en apparaissait pas moins comme la parfaite incarnation du sentiment national français.

au Palais Farnèse (1890-1891) (1), chroniques presque quotidiennes adressées à sa mère par le jeune agrégé de vingt-trois ans. D'autres pages de l'histoire de l'Ambassade entre 1870 et 1914 pourraient sans doute offrir un intérêt égal sinon supérieur à celui des vingt mois qui s'écoulent du printemps de 1889 à l'été de 1891, mais ce sont à la vérité les seules sur lesquelles nous disposions de deux ouvrages capitaux se complétant l'un l'autre : *la France et l'Italie* (2) de l'ambassadeur Albert Billot, sévère exposé des négociations diplomatiques, et les lettres anecdotiques de Romain Rolland, la petite histoire à côté de la grande. S'il nous est arrivé fréquemment de les compléter en puisant à d'autres sources (3), c'est dans le seul but de les éclairer et de restituer aux personnages que nous allons rencontrer leur véritable physionomie.

I

Rome est l'unique capitale où nous bénéficiions d'une quadruple représentation politique ou culturelle, deux missions diplomatiques, l'ambassade auprès du Saint-Siège et sa cadette, l'ambassade auprès du Quirinal ; deux prestigieuses institutions : l'Ecole Française d'Archéologie et l'Académie de France.

Si la dernière occupe depuis 1901 sur le Mont Pincio la Villa Médicis, la seconde ne dispose pas d'une demeure propre et doit recourir à l'hospitalité du Palais Farnèse. Archéologues et diplomates y voisinent à deux étages différents, le premier, *piano*

(1) *Cahiers Romain Rolland.* 6. *Printemps Romain.* Choix de lettres de Romain Rolland à sa mère (1889-1890), 1 v. in-8°, 356 p., Paris, Albin Michel, 1954. — Id. *Retour au Palais Farnèse* (1890-1891). Choix de lettres de Romain Rolland à sa mère, 1 v. in-8°, 366 p., Albin Michel, éd. 1956. — Un chapitre des *Mémoires* de Romain Rolland : *Printemps Romain* (pp. 72-126) résume les deux volumes précédents en les complétant sur quelques points. Editions Albin Michel, Paris, 1956. — Sur *Romain Rolland.* Images et textes présentés par Jean-Bertrand Barrère. Ecrivains de toujours. Aux Editions du Seuil, 192 p., Paris, 1955.

(2) A. Billot, ancien Ambassadeur, *La France et l'Italie, Histoire des années troubles (1881-1899)*, 2 v. in-8°, Paris, Plon, 1905, t. I. — V. aussi Charles Benoist : *Souvenirs*, t. I (1883-1893), Paris, Plon, 1932.

(3) Notamment au livre de Raoul de Broglie, *Le Palais Farnèse, Ambassade de France.* Préface de André François-Poncet, de l'Académie Française, Ambassadeur de France, 1 v. gr in-quarto orné de 46 planches hors-texte, 256 p., Paris, Henri Lefebvre, 1956, 25, faubourg Saint-Honoré.

nobile, étant comme il se doit réservé à la Carrière. Les uns et les autres qui s'observent réciproquement sont, suivant les temps, des hommes inégalement éminents. Le balancier penche, tantôt du côté de l'Ambassade, tantôt de l'Ecole de Rome, se maintenant aussi parfois dans un harmonieux équilibre. Ce fut le cas quand, à Camille Barrère s'opposaient Mgr Duchesne ou Emile Mâle. A l'époque où Romain Rolland découvrit les plafonds des Carrache, Auguste Geffroy et Jean-Baptiste Mariani se faisaient vis-à-vis.

Geffroy, Romain Rolland l'a rencontré à Florence (1) au cours de son voyage — il a en effet gagné lentement Rome en visitant l'Italie du nord — et le directeur l'a invité à dîner. Leurs relations officielles vont d'ailleurs débuter sous les plus heureux auspices, mais avant d'en parler, voyons ce qu'écrit à sa mère le jeune pensionnaire de son nouveau logis.

Le Palais Farnèse est, à son avis :

« l'un des plus beaux d'un pays où les palais ne manquent pas (2). Au reste, c'est l'œuvre de M. Ange. — on n'y est pas mieux pour cela, mais c'est une garantie de beauté sinon de confortable ». — « Il est absolument impossible d'y prendre ses repas. Le palais n'était pas même fait pour nous recevoir ; il y avait place pour le directeur, la bibliothèque et le bibliothécaire. C'est un peu par luxe que nous sommes logés, et l'ambassade a dû pour cela céder une ou deux chambres. » (3)

La sienne

« est bonne, grande, aérée ; une large fenêtre qui voit au loin le Janicule, et un peu Saint-Pierre. Rien de luxueux, et l'apparence est celle d'une chambre d'hôtel. Mais à divers détails, on sent qu'on n'est plus dans un hôtel : les draps très doux, surtout ; la bonne lumière, la table commode pour écrire et la tranquillité absolue.

(1) *Printemps Romain*, mardi matin (12 novembre 89), p. 23.

(2) « Une belle chose de Rome, dira-t-il, un peu plus tard ». — Jeudi soir - Vendredi matin (26-27 décembre 1889, p. 92. Comparer : Billot, *l. c.*, t. I, pp. 180-181.

(3) « Lundi matin (2 décembre 1889) », pp. 61 et 60. — « J'étais logé, au Palais Farnèse, second étage, au-dessus de l'Ambassade, dans une chambre sans chauffage, d'où je voyais par dessus les toits, le Janicule et le petit cloître San-Onofrie où Le Tasse dément fut enfermé. Nous étions trois seuls pensionnaires, admis sous le faîte du puissant palais : Jean Guiraud, l'historien catholique, futur directeur de *La Croix*, le chartiste Enlart, qui s'est illustré par ses études sur l'art gothique — et moi » (pp. 75-76).

Nous sommes au second du palais ; au premier est l'ambassade (le fils Saligny que je me soucie peu de voir, malgré les offres de papa ; mais que je verrai certainement de toute façon) ; il est là avec le fils Pasteur. Nous avons une très grande bibliothèque, qui sépare nos chambres de celles de M. Geffroy. » (1)

Et voici quatre jours plus tard quelques lignes qui nous introduisent dans l'intimité du directeur :

« Je finis le récit de ma journée. Dîner : 6 heures. Je rentre. Piano. A 9 heures, une sérénade à trois instruments (dont deux à vent) que l'on donne à une demoiselle du voisinage, sous ses fenêtres et devant les miennes, m'oblige à cesser. Juste à ce moment Cesare, notre appariteur, vient me dire que M. et Mme Geffroy demandent à voir les élèves qui sont là, qui veulent venir. J'y vais. Les braves gens me reçoivent très aimables, sans cérémonie, en robe de chambre (pas Mme Geffroy), au coin du feu ; M. Geffroy parle de mes difficultés de lecture (archives), et me fait traduire en ânonnant, une page d'italien ; je prends le thé avec eux et je reviens me coucher. — Voilà ma journée. » (2)

Passent quarante-huit heures

« L'autre soir, j'entends frapper à la porte de ma chambre : « Toc, toc. — Entrez. — C'est moi ». C'est M. Geffroy, en robe de chambre, un bougeoir à la main. Il venait m'inviter à dîner pour demain, jeudi. » (3)

Ne croit-on pas voir un Daumier ? Il ne manque que le bonnet de coton.

A ce directeur en pantoufles, le moment est venu d'opposer un autre Geffroy, celui dont son successeur à l'Institut, l'historien d'Innocent III, Achille Luchaire, et l'un de ses successeurs au Palais Farnèse, Emile Mâle, ont célébré les mérites.

Disons d'abord que, né à Paris le 20 avril 1820 (4), il était âgé de cinquante-cinq ans lorsqu'il fut appelé à diriger l'Ecole de Rome.

« Créée en 1873, nous rappelle Emile Mâle, elle fût d'abord une Ecole préparatoire où les membres de l'Ecole d'Athènes étaient initiés pendant un an à l'archéologie antique... Un décret du 20 novembre 1875 lui donna sa forme définitive. Albert Dumont avait

(1) *Palais Farnèse,* Jeudi matin - Jeudi soir (21 novembre 1889), p. 42.
(2) *Printemps Romain,* lundi matin (25 novembre 89), p. 52.
(3) *Printemps Romain,* mercredi soir (27 novembre 89), p. 53.
(4) Polybiblion le fait naître le 21 avril. — Il est mort à Bièvres (S.-et-O.), le 16 août 1895.

obtenu qu'elle s'installât au Palais Farnèse, mais il partit pour Athènes, et ce fut Auguste Geffroy qui fut le premier directeur de l'Ecole nouvelle. » (1)

Il devait présider à ses destinées pendant quatorze ans, de 1875 à 1882 et de 1888 à 1895 (2). Emile Mâle, si qualifié pour célébrer ses mérites, a pu dire « qu'il sut par son tact, sa politesse, la distinction de son esprit, inspirer une confiance et une sympathie qui s'étendaient à l'Ecole qu'il dirigeait ». Sa nomination au Palais Farnèse n'en avait pas moins pu apparaître paradoxale, son activité ayant eu surtout pour théâtre les Etats Scandinaves qui demeurèrent l'objet de sa prédilection (3). Son séjour romain fut marqué par la création des *Mélanges* et de *la Bibliothèque de Rome et d'Athènes.* « C'est lui

(1) *Le Cinquantenaire de l'Ecole Française de Rome,* 1 br. in-4°, 1931. Emile Mâle a prononcé le premier discours, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, le 27 octobre 1931.

(2) « La longue direction de Geffroy fut interrompue par un séjour de six années en France. Il fut remplacé dans l'intervalle par un autre membre de l'Institut, Edmond Le Blant. C5est en 1895 que M. Geffroy, sentant venir la vieillesse, prit sa retraite. Son successeur fut un membre de la première promotion de l'Ecole, l'abbé Duchesne, qui fut bientôt Mgr Duchesne, dit encore Emile Mâle qui devait lui succéder à son tour.

(3) A des heures décisives, sous le Second Empire, n'y avait-il pas rempli des fonctions d'ordre diplomatique ? Comment ne pas rappeler avec Achillle Luchaire, « qu'à Copenhague, il s'était rendu si populaire comme défenseur du Danemark que son portrait ornait toutes les vitrines ». — « Cet érudit était né diplomate et par intervalle, il le fut », dit encore son biographe. — Notice sur la vie et les travaux de M. Geffroy, par M. Luchaire, lue dans la séance du 1er mai 1897, Académie des Sciences morales et politiques.

L'histoire des Etats Scandinaves lui doit beaucoup, et dans ce domaine, je ne crois pas qu'il ait été remplacé chez nous. Les pays du Nord ont inspiré un grand nombre des cent-vingt articles qu'il a publiés dans la *Revue des Deux Mondes.* Nous ne saurions oublier ici son *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs de France en Suède depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française,* avec une introduction et des notes. Paris, Félix Alcan, 1885, gr. in-8° CII-216 p. — Son *Histoire des Etats Scandinaves* (Paris, Hachette, 1851, in-8°, 483 p.) mérite toujours d'être consultée. — *Gustave III et la Cour de France* (Paris, Didier, 1867) a joui d'une réputation méritée et je m'en voudrais d'omettre les *Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire de la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège* (Paris, Imprimerie Impériale, 1855, in-8°, 512 p.). Il serait aisé d'ajouter d'autres titres. Je citerai seulement encore, avec la traduction d'un rmoan suédois de Frederika Bremer : *Hertha ou l'histoire d'une âme* (Paris, 1856, in-8°), *Marie-Antoinette et Fersen,* qui nous ramène au Palais Farnèse (Roma, tip del Salvincci, 1879, in-4, 26 p.).

enfin, nous dit encore Emile Mâle, qui, par sa persévérance, obtint, pour l'Ecole, du pape Léon XIII l'insigne faveur de publier les registres des papes du XIII^e siècle et de la plus grande partie du XIV^e ».

De cela, Rolland ne nous parle point. Geoffroy nous apparait à travers sa correspondance beaucoup moins comme un savant et le guide intellectuel de ses pensionnaires que comme un père de famille attentif à la santé des jeunes hommes confiés à sa surveillance et soucieux de leur assurer un séjour agréable. C'est ainsi qu'à peine installé, le nouvel élève ayant sollicité la permission du piano, plus libéral « que son prédécesseur Leblant, Geffroy l'a accordé très aimablement et », écrit Romain à sa mère, « m'a même offert le sien ».

Ces attentions ne se démentiront jamais. Elles n'empêcheront pas Rolland de marquer de plus en plus souvent dans ses lettres, témoignage d'une irritation croissante, le caractère petit bourgeois de son directeur. Sans renier explicitement les notes de l'adolescent, l'auteur, rasséréné, des *Mémoires* aura le mérite de leur substituer un jugement plus équitable.

« Le directeur A. Geffroy, écrit-il, était un aimable historien, peu qualifié pour diriger une équipe de travaux archéologiques, et même pour gouverner une Ecole de grands garçons ; il était un vieillard doux et poli, toujours tremblant et agité devant ses responsabilités, effarouché par ses pensionnaires, s'effarant d'une ombre. Mais il avait un cœur excellent, fier et sensible, une pureté de sentiment, un peu naïve, qui est touchante chez un vieil homme. Il a été très bon pour moi et je lui garde un affectueux souvenir. Ce Philémon, propret, inquiet, aux favoris courts, aux yeux candides, avait une Baucis, qu'il aimait et qui l'aimait tendrement. Ce vieux couple sans enfants, qui avait fait route ensemble toute une vie, se couvait mutuellement du regard, avec une sollicitude amoureuse. Il a bien fallu que Baucis, quelques années après, poursuivît son chemin, seule. Philémon ne l'aurait jamais pu... Je le lisais dans sa faiblesse et il ne m'en était que plus cher. — Je lui ai dédié plus tard mon premier livre, ma thèse de doctorat sur la musique. » (1)

(1) P. 76. — Parlant de Mme Geffroy, Achille Luchaire s'exprimait ainsi dans la notice que nous avons cité : « La mort même n'a pu tarir cette inépuisable fécondité, grâce aux soins pieux d'une femme d'élite, associée étroitement, comme jamais femme n'a pu l'être davantage, aux pensées et aux travaux de son mari ».

Avec aucun de ses camarades — ses préoccupations sont trop différentes des leurs — Rolland ne semble avoir sympathisé véritablement (1).

Tandis qu'ils s'intéressent à leurs travaux, il est trop évident que ses recherches dans les archives du Vatican sur le nonce Salviati ne sont pour lui qu'un pensum. Jean-Christophe s'élabore dans son esprit... Il compose des drames de la Renaissance. Ses premières lettres du Palais Farnèse traduisent son désir, « non de vivre, mais d'avoir vécu ». Il ne se soutient que par l'idée de l'inaction rêveuse et artistique. — « Je veux me débarrasser, dit-il encore, le plus possible de cette corvée de la vie active » (2).

Il ne trouvera son équilibre que lorsqu'il aura rencontré Malwida de Meysenbug — la mère adoptive de madame Gabriel Monod, amie des révolutionnaires et des musiciens dont l'idéalisme s'accorde avec le sien, confidente si intime de sa pensée que sa famille en prendra un moment quelque ombrage (3). Par elle, il connaîtra Donna Laura Minghetti, veuve de l'homme d'Etat, une des femmes les plus en vue de la haute société romaine (4). C'est dans la compagnie de ces deux femmes d'élite qu'il a trouvé son climat.

Au moment où nous sommes, il n'en est encore qu'à ses premiers pas. Le 25 novembre, avec ses camarades, il a déposé des cartes aux deux ambassades et à la Villa Médicis. Le 29 il assiste pour la première fois à une grande réception à l'Ecole. C'est celle qui nous a été annoncée si pittoresquement. Il y rencontre deux Français et un Italien : le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, venu à Rome pour s'y entretenir de la canonisation de Jeanne d'Arc à laquelle il a fait faire un grand progrès. M. de Monbel, Conseiller de l'Ambassade auprès du

(1) *Printemps Romain,* 4 décembre 1889, p. 65.

(2) *Printemps Romain,* 21 novembre 1889, p. 40.

(3) Quelques pages sur Romain Rolland extraites de son livre : *Le soir de ma vie,* ont été insérées en guise de préface à *Printemps Romain.* — Romain Rolland lui a consacré un article reproduit dans *Le voyage intérieur.*

(4) Donna Laura Minghetti. — Romain Rolland lui a consacré un bien joli portrait dans ses *Mémoire,* pp. 100-101.

Vatican « qui a gardé un silence prudent comme il convient à son emploi » ; le Commandeur Rossi — « on ne peut parler à cet animal-là sans lui dire : M. le Commandeur » — l'illustre archéologue, « un grand homme de Rome, le découvreur des Catacombes ».

« Il a versé sur la table les flots pressés de son érudition, à la fois ennuyeuse et amusante ; car il sait tout, il connaît tout le monde, il est bien avec tous, et il a aussi bien un quart d'heure de dissertation archéologique sur sainte Pétronille qu'un cent d'anecdotes sur Gounod et sur Mommsen... » (1)

Le cardinal a béni tout les assistants et Romain Rolland n'a pas manqué de jouer un petit morceau de musique au cours de la soirée.

Quelques semaines plus tard Geffroy donne un dîner en l'honneur de Gustave Larroumet, Directeur des Beaux-Arts, venu à Rome pour apaiser un conflit entre le peintre Hébert et ses pensionnaires de la Villa Médicis qui le tiennent en quarantaine « lui, sa femme et ses chiens ».

Voici une des anecdotes qu'il a racontées :

Le curé d'une des paroisses de Paris est venu l'entretenir de son désir de décorer son église de peintures murales. Malheureusement :

« le conseil municipal a formellement défendu toute peinture nouvelle dans les églises ; il a déjà bien de la peine à admettre les anciennes. Larroumet expose cette difficulté au curé ; mais il lui offre, à la place, de la mosaïque. Le curé accepte avec empressement. Alors Larroumet va demander au Conseil municipal la permission nécessaire. Le Conseil réfléchit. De la mosaïque, cela *peut-il s'enlever ?* — « Rien de plus facile », répond Larroumet. « Faites alors. » (2)

Le 1er janvier 1890 nos jeunes Romains ont décidé d'improviser un déjeuner au palais :

« Chacun apportait son plat ; moi, je n'ai pris que le superflu ; quelques sacs de marrons glacés ; ils ont été les bienvenus. Le déjeuner a été très gai et copieusement arrosé. Aussitôt après, on s'habille

(1) *Printemps Romain, vendredi midi* (29 novembre 89), pp. 57-58.
(2) *Printemps Romain* (19-20 décembre 89), p. 86.

pour aller présenter ses vœux aux Geffroy. Monsieur au coin du feu, la jambe étendue sur un pouf (il marche comme toi et moi) nous reçoit en geignant un peu. Madame, toujours agréablement surprise (chaque 1er janvier) du bouquet que nous lui avons envoyé, nous invite à dîner le soir. Vite, vite, il faut partir pour les visites ; les voitures attendent : un coupé, et un landau ; nous partons. Palais Rospigliosi, chez l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Villa Médicis. Palais Farnèse chez l'ambassadeur auprès du roi. Saint-Louis des Français. Procure de Saint-Sulpice. Et quelques notabilités comme le commandeur de Rossi. » (1)

Descendrons-nous maintenant au *piano nobile ?* Pas encore. Il nous reste à présenter un visiteur de marque dont les impressions méritent d'être confrontées avec celles de Romain Rolland.

(*A suivre.*)

René DOLLOT.

(1) *Printemps Romain,* pp. 103-104.

VARIÉTÉS

LA NIÈCE DE VOLTAIRE

« Que je n'entende plus parler de cette nièce qui m'ennuie et qui n'a pas autant de mérite que son oncle pour couvrir ses défauts ! *On parle de la servante de Molière, mais personne ne parlera de la nièce de Voltaire.* » Cette boutade de Frédéric II en 1760 était l'épilogue de la célèbre aventure de 1753, quand, sentant brûler sous ses pieds le sol, surtout académique, de Berlin, l'écrivain résolut de fuir le Brandebourg comme précédemment la France et en pleine euphorie du retour, se vit arrêter à Francfort par l'agent du despote éclairé qui lui réclamait « les poésies du roi son maître ». L'opération, marquée d'une évasion manquée et de réclusion à la chambre, s'accompagna-t-elle de brutalités à l'égard de sa nièce dont « la cuisse » aurait eu à souffrir ? Ce fut le thème cher aux deux voyageurs aussitôt libérés. Pour faire mentir le Salomon du Nord, Jean Stern a enrobé cette polémique dans le plus suggestif des « Autour de Voltaire », et la résurrection du personnage peut-être le plus mêlé à la vie et certainement à la mort du grand homme apporte à sa mémoire un complément de lumière non négligeable, avec tout le piquant propre à son époque (1).

Cette nièce, Marie-Louise Mignot (1712-1790), orpheline élevée sous la direction du poète de *la Pucelle*, avait épousé en 1738

(1) *Voltaire et sa nièce, Madame Denis*, Paris-Genève, La Palatine, 1957, petit in-8° de 332 p.

un beau militaire, Nicolas-Charles Denis, commissaire des guerres, mais veuve dès 1744, vint tenir à Paris la maison de son oncle. Quand l'appel de Frédéric II à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* comporta, outre les vingt mille francs de pension du nouveau chambellan, l'offre à vie de quatre mille à la « chère enfant » pour continuer son rôle à Berlin, elle refusa de s'arracher à Paris. Après des bontés pour divers protégés littéraires du maître, Baculard d'Arnaud puis Marmontel, elle y était retenue par un musicien allemand, un aventurier de lettres génois, un jeune marquis de Ximenès que Voltaire appelle *Chimène*, sans doute aussi par le désir de voir jouer une médiocre comédie de sa plume, et surtout par les services réels qu'elle rendait à son oncle dans les milieux d'édition et les affaires d'argent où elle défendait ses intérêts. Au moins voulut-elle, pour lui fournir un exposé confidentiel de la situation en France et peut-être consolider la sienne propre, aller au devant de l'éternel fugitif et fut-elle ainsi mêlée à « l'aventure de Francfort ».

Comment « trouva-t-il un dérivatif à son infortune dans les bras de sa nièce » ? Jean Stern observe qu'en 1753, à 40 ans, celle-ci « restait encore appétissante » et que le futur patriarche n'avait que 59 ans. Ces liens incestueux, si longtemps contestés par les admirateurs de Voltaire, ne sont plus douteux depuis la publication de ses *lettres d'Alsace*, qui attestent, avec une juvénile ardeur de sentiments, ses espoirs de paternité déjoués par un accident de l'intéressée (1). Elle ne s'en consacra pas moins dès lors à lui, présidant à son installation aux Délices et à Ferney, puis pour plus de trente ans à la fois son intendante, sa confidente, sa « chère plénipotentiaire », sa garde-malade et l'étoile permanente de la troupe de théâtre d'amateurs dont les

(1) Voltaire, *Lettres d'Alsace à sa nièce Mme Denis*, publiées avec des introductions et des notes par G. Jean-Aubry, Paris, Gallimard, 1939. — Le collectionneur et érudit britannique Th. Besterman, directeur de l'institut et du musée Voltaire à Genève, signalait cet été dans le *Times* sa découverte de 142 missives inédites, qu'il publie chez Plon en volume illustré de portraits et facsimilés sous le titre : *Lettres d'amour de Voltaire à sa nièce.* Echelonnées de 1740 à 1750 elles révèlent, en confirmant le tendre attachement de l'écrivain à sa pupille, qu'il remontait à l'époque de sa liaison célèbre avec la marquise du Châtelet. On annonce à Londres à leur sujet un *Voltaire in love* de Nancy Mitford.

représentations constituaient la plus absorbante occupation de la cour du vieillard.

Un jour vint pourtant où Voltaire se lassa « des caprices d'une nièce impulsive, autoritaire et désordonnée qui dissipait une partie de son bien en comédies, en bals, en soupers de deux cents couverts ». A la suite d'une pénible discussion au sujet de l'indélicat La Harpe, il la renvoya en mars 1768, ne gardant auprès de lui que « son chapelain », un ex-jésuite, son secrétaire et ses gens. Mais dès 1769 Mme Denis regagnait Ferney. C'est elle qui, finalement, sut préparer l'apothéose parisienne du patriarche, associée à toutes les manifestations d'enthousiasme puis de deuil de 1778. Plus âpre que jamais et rompue par ambiance familiale et longue expérience à toutes les roueries des contrats, elle avait employé les derniers jours d'agonie à faire rentrer à Paris l'essentiel des effets et objets précieux de Ferney ; héritière universelle, elle liquida rapidement les propriétés de la frontière suisse et vendit à la tsarine Catherine II la bibliothèque du disparu. Assez rentée désormais pour convoler avec un second commissaire des guerres, un certain Duvivier, union qui la fit comparer à « la veuve de Jean-Jacques Rousseau », la nièce de Voltaire vit encore éclater la Révolution qu'avait préparée le philosophe. Dictant le 12 un minutieux testament, elle s'éteignait le 20 août 1790.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

L'IDÉE DU DÉBARQUEMENT DE 1944 EN NORMANDIE REMONTE-T-ELLE AU XVIIIe SIÈCLE ?

Au cours du printemps de 1791, désireux de sauver Louis XVI, le roi de Suède Gustave III envisage de créer, avec la Russie et l'Espagne, une ligue pour débarquer à Ostende ou en Normandie un Corps expéditionnaire de 16.000 Suédois et 8.000 Russes ; celui-ci se dirigerait sur Paris à la rencontre du marquis de Bouillé venu de l'Est avec des troupes demeurées fidèles au roi de France renforcées par 12.000 Autrichiens. Ce projet est différé à la demande de Louis XVI (1). Néanmoins, le capitaine von Fieandt et le cornette König procèdent en juin et en juillet à une reconnaissance détaillée et à un relevé sur carte du bassin de la Seine entre Paris et Le Havre (2) : la flotte aurait débarqué à l'embouchure le Corps expéditionnaire qui aurait remonté la vallée de la Seine.

Gustave III reprend, en effet, la question, négocie avec l'Espagne, la Russie et l'Autriche, fait adresser un nouveau projet au comte Hans Axel von Fersen, son agent secret auprès de la cour de France, par le baron de Taube, premier gentilhomme de la Chambre. Un Mémoire, destiné à être diffusé en Normandie, expose le prétendu désir exprimé par des gentilshommes normands d'accueillir une escadre et des troupes de débarquement qui progresseraient avec l'aide de la partie saine de la population : le roi de Suède a promis des vaisseaux et un corps de

(1) R. Nisbet Bain, *Gustavus III and his contemporaries*, p. 111, t. II, London, 1894, in-8°.
(2) Nils Akeson, *Gustaf III's förhällande till franske revolutionen*, p. 132, Lund, 1885, in-8°.

7 à 8.000 hommes. Des « Notes instructives » prévoient divers points pour le débarquement ; d'abord une descente à marée basse sur la côte au fond de la rade de la Hougue « la plus « grande, la meilleure de toute la côte, la seule même qui soit « sûre pour des vaisseaux de guerre... ; l'ancrage y est très « bon ; par certains vents seulement les vaisseaux y sont un peu « tourmentés sur leurs ancres, et l'on en sort difficilement quand « les vents sont de la partie de l'Est ; elle a d'ailleurs tous les « avantages à désirer » ; cette rade est défendue par le fort du Taithou et le fort de la Hougue, mais ces deux ouvrages ne sont guère en état de résister et peuvent facilement, le cas échéant, être encerclés à marée basse ; le fort du Taithou est le seul qui puisse vraiment s'opposer à l'action, aussi convient-il de s'en emparer, puis de couper la digue qui le relie au bourg de Saint-Vast de la Hougue. « L'entrée principale qui est entre le « rocher le plus avancé de Taithou et la pointe du banc du « Ber a 1.750 toises d'étendue. Le banc de Ber qui couvre la « rade dans presque toute sa longueur, ne découvre pas, il y « reste, même à sa pointe contre la passe, 14 pieds d'eau et de « là allant aux îles Saint-Marcouf, il s'abaisse de manière que « dans la partie qui les avoisine il y en a beaucoup davantage ; « par conséquent à mi-flot ou deux tiers de flot les vaisseaux « passent aisément par dessus, de même de mer basse ils y « trouvent une passe aussi large que celle de Taithou. Ils peu- « vent même entrer encore derrière le banc et les îles, entre « Saint-Marcouf et Rarenoville, mais il est alors convenable « d'avoir des pilotes côtiers » ; cependant ce point de débarquement présente l'inconvénient d'être éloigné de Caen et, d'autre part, les troupes susceptibles de s'opposer au débarquement seraient dirigées vers Cherbourg ou concentrées à la base de la presqu'île du Cotentin, c'est-à-dire à la hauteur de la baie d'Isigny.

D'ailleurs, poursuivent les Notes, il existe bien d'autres points propices à une descente : « Le meilleur endroit et le plus à portée de Caen serait la Fosse de Colleville, à l'embouchure et à « l'Ouest de l'Orne. La rade est assez grande et de bonne tenue, « fort ouverte au Nord-Ouest, à l'abri des autres vents, tant

« par la terre que par les rochers du Calvados qui couvrent
« parallèlement au rivage depuis Port-en-Bessin jusqu'à Lyon.
« Les gros vaisseaux peuvent mouiller à 500 toises de la lisse
« de basse mer, à mille toises du rivage qui est fort plat et dé-
« couvert. La marche de là jusqu'à Caen est de trois lieues en
« plaine. On peut donc en arrivant se porter sur ce point connu
« sous le nom de Fosse de Colleville et opérer une descente ;
« ensuite, et lorsque les troupes seraient postées, les vaisseaux
« se retireraient à la rade de la Hougue... De plus, l'escadre
« croisant dans la Manche ou étant stationnée à la Hougue,
« bloquerait, par le moyen des frégates, l'entrée du Havre et
« de la Seine qui en est à dix-huit lieues, ce qui jetterait le
« plus grand effroi dans Paris ». Dans sa lettre d'envoi du
Mémoire et des Notes, le 9 septembre, le baron de Taube commente : « ...la descente à faire à l'endroit nommé la Fosse de
« Colleville est très praticable ; mais il reste à savoir où notre
« flotte séjournera ensuite, car la rade de la Hougue n'est pas
« tenable pendant les mois de l'hiver ; il faudrait obtenir que
« nos flottes jointes de Suède et de Russie pussent hiverner
« dans les ports de l'Angleterre, car il serait impossible de les
« renvoyer dans les ports de Suède... le roi est porté pour l'exé-
« cution de ce projet. Je le crois très faisable quant à la des-
« cente à Colleville ; mais il nous faut ensuite des ports sûrs
« pour nos flottes qui consisteraient dans une trentaine de vais-
« seaux de ligne et de frégates... nous amènerions tout avec nous
« à bord de nos vaisseaux et, une fois à terre, nous trouverions
« toujours de quoi subsister, et même des ports ensuite » (1).

L'excellence de la rade de la Hougue est bien connue : après le combat du 29 mai 1692, Tourville y abrite une partie de sa flotte, s'y laisse enfermer par les escadres anglaise et hollandaise qui incendient les 2 et 3 juin les vaisseaux dont l'échouage a été ordonné par l'amiral français. Un siècle plus tard, les Anglais estiment que cette rade est la meilleure de la Manche, qu'on y peut jeter l'ancre à une profondeur de 5 à 9

(1) R.M. de Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, pp. 179-183, Paris, 1877, in-8°.

brasses, que les vaisseaux n'y chassent jamais sur les ancres si les câbles sont bons, et que les navires n'auraient rien à craindre si un phare se dressait sur l'île de Tatihou et un autre sur la pointe de Barfleur (1).

Si le concours de la population normande est indispensable à la réussite du débarquement, si la résistance à celui-ci ne peut s'organiser qu'aux alentours de Cherbourg et sur la ligne Isigny-Avranches, on ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement avec la situation du printemps de 1944.

Ce parallélisme s'accentue encore ; avec le plan Cossac initial, la tête de pont de 1944 devait aller de Grandcamp, à l'Ouest, à Courseulles, à l'Est, or, « ...Nous conçûmes d'agrandir cette « zone vers l'Est pour y comprendre les plages de Ouistreham, « estimant que serait ainsi facilitée, par l'affermissement rapide « du flanc oriental, la conquête de l'important nœud de Caen « et des aérodromes vitaux des environs » (2) ; en conséquence, l'opération Overlord comporta un assaut de cinq brigades de la IIe Armée britannique entre Asnelles et Ouistreham sur des plages dénommées Gold à l'Ouest de la Seulles, puis, à l'Est de celle-ci, Juno et Sword (3) : la plage Sword, à l'Ouest de l'embouchure de l'Orne, englobe la plage de Colleville (le village porte maintenant le nom de Colleville-Montgomery) qui n'est autre que la Fosse de Colleville dont il est question en 1791 ; ainsi la valeur de la plage de Colleville est, par une curieuse coïncidence, reconnue en 1944 comme un siècle et demi plus tôt.

De Prague, le comte de Fersen répond au baron de Taube : « ...le projet de descente pourrait s'effectuer. Il me paraît bon, « mais le plus intéressant et ce qui est absolument nécessaire, « c'est que les vaisseaux soient dans une rade sûre, afin d'avoir « une retraite assurée en cas de malheur, et que cette rade soit « susceptible d'être défendue pour empêcher que des frégates

(1) *A Description of the Maritime ports of France*, p. 237, London, 1761, in-8°.

(2) Dwight D. Ensenhower, *Les opérations en Europe du corps expéditionnaire allié*, p. 7, Paris, 1947, in-8°.

(3) Maréchal Montgomery, *Rapport*, dans Eisenhower, déjà cité, p. 317.

« ou autres bâtiments ne viennent l'insulter ou la brûler. Sous « ce point de vue, je préfèrerais la rade de la Hougues, malgré « son éloignement de la ville de Caen ; elle peut être défendue, « au lieu que celle de la Fosse de Colleville est toute ouverte « et la flotte y serait exposée. L'idée d'y faire débarquer des « troupes et que les vaisseaux se rendent à la suite à la Hougue « me paraît hasardeuse ; cette flotte peut être contrariée par « les vents, et il faudrait d'ailleurs y laisser une partie des « troupes pour s'emparer des forts qui défendent l'entrée de « la Hougue. C'est d'ailleurs aux marins à mieux juger de cette « opération ; je ne connais pas la côte. Mais dans tous les cas, « une entreprise de ce genre ne peut être que la suite d'un plan « général concerté avec l'empereur. Toute démarche partielle « serait d'un grand danger pour celui qui l'entreprendrait et « ne ferait qu'exposer le roi et sa famille, tant qu'ils sont dans « Paris » (1). Fersen eût pu ajouter que, chargé de présenter à la cour de Vienne, en août, les projets du roi de Suède — et de Catherine II —, il ne réussit à convaincre ni l'empereur Léopold II, ni ses ministres (2). Le baron de Taube mande alors de Stockholm, le 21 octobre : « Le traité d'alliance a été signé « mercredi passé ; l'impératrice donne au roi 12.000 hommes « d'infanterie et 4.000 cosaques et hussards, et douze vaisseaux « de ligne » (3) ; dans le même moment, Catherine II trouve la saison trop avancée car la navigation devient scabreuse dans la Baltique et elle penche pour une coalition générale dont l'action débuterait au printemps de 1792.

C'est aussi la conclusion à laquelle on aboutit d'autre part. Lors de son séjour de juin 1791 à Aix-la-Chapelle, Gustave III a, en effet, des entretiens avec le marquis de Bouillé qui note : « Je convins avec lui que je prendrais tous les renseignements « qui étaient relatifs et qui pourraient contribuer à la réussite « de ses projets, que je lui enverrais, dans le commencement « de l'hiver, un mémoire raisonné d'après lequel on arrêterait

(1) R.M. de Klinckowström, déjà cité, t. I, p. 189.
(2) R. Nisbet Bain, déjà cité, t. II, p. 125.
(3) R.M. de Klinckowström, déjà cité, t. I, p. 200.

« le plan, dont l'exécution devait avoir lieu le printemps pro-
« chain, lorsque les glaces n'empêcheraient plus les vaisseaux
« de sortir de la Baltique » (10).

Deux jours après la mort soudaine de l'empereur Léopold II, le marquis de Bouillé adresse au roi de Suède, le 3 mars 1792, les Observations convenues. Des débarquements sont envisagés près de Dunkerque, près du Cap Gris-Nez, près de Brest, dans la baie de Quiberon, sur la côte d'Aunis et de Poitou, ...et aussi en Normandie entre Dieppe et Le Havre : « Le débarquement
« se fera très facilement à Yport et à Etretat, qui sont deux
« villages à environ une lieue de distance l'un de l'autre, situés
« dans deux gorges dont les abords n'offrent aucune défense ;
« les chaloupes peuvent aller s'échouer à la lame vis-à-vis de
« ces deux points, sur une plage de sable fort belle et fort unie.
« Les frégates et même les vaisseaux de ligne pourront proté-
« ger la descente de leurs feux et faire taire, s'il est nécessaire,
« une mauvaise batterie de côte établie sur le point d'Etretat...
« Il semble que, pour ne rien donner au hasard, l'escadre et
« la flotte devraient être mouillées aux dunes et n'en partir
« pour venir faire la descente que par un temps sûr et facile ;
« elles en seraient aussi à portée que de Spithead, les vents du
« Nord-Est qui sont les vents régnants les conduisant vent ar-
« rière au point indiqué. La position de l'escadre aux dunes
« peut encore avoir l'effet d'attirer toutes les forces sur les côtes
« de Flandre, qu'elle aurait l'air de menacer bien plus que
« celles de Normandie ». Il s'agit donc d'utiliser les valleuses — ces échancrures causées par l'érosion, au débouché d'un ruisseau ou d'un cours d'eau, dans la falaise du Pays de Caux — pour accéder au plateau : à Yport par la Valleuse d'Yport, à Etretat par la Valleuse du Petit-Val et celle du Grand-Val. Comment ne pas faire, ici, un rapprochement avec l'avant-première du débarquement de 1944 réalisée le 19 août 1942, sous le nom d'opération Jubilee, par l'armée canadienne sur un front de 20 kilomètres allant de Berneval à Dieppe et à Quiberville ? En cas de succès, l'exploit de 1942 aurait conduit à une péné-

(1) *Mémoires du marquis de Bouillé*, p. 277, Paris, 1821, in-8°.

tration sur le plateau par les valleuses de Berneval, de Belleville-sur-Mer, de Puits, et par les vallées de l'Arques à Dieppe, de la Scie à Pourville, de la Saane à Quiberville. Il s'agit aussi, en 1792, d'une feinte pour détourner l'attention vers les Flandres quand on opère en Normandie ; comment ne pas songer à l'action de l'aviation alliée, en 1944, qui réussit à donner le change au point que l'Etat-major allemand croit plutôt à un débarquement sur la côte du Pas-de-Calais ?

Les propositions de Bouillé sont assorties d'Observations générales valables pour n'importe quelle zone de débarquement : « ...il sera toujours nécessaire d'avoir quelques frégates de gros « calibre .Il serait à désirer aussi d'avoir trois ou quatre cha- « loupes canonnières portant une pièce de 18 livres de balle, « et ne tirant que six pieds d'eau ; il serait surtout important « que ces derniers bâtiments soient gréés et construits de ma- « nière à manœuvrer et à gouverner facilement pour pouvoir se « porter rapidement dans tous les points où il sera nécessaire « de protéger les bateaux ou chaloupes de descente. Il est à dé- « sirer que les chaloupes de débarquement ne tirent pas plus « de trois pieds d'eau, et que chacune porte avec elle deux « planches de quinze à dix-huit pouces de large chacune et de « la plus grande longueur qu'il se pourra, sans pourtant encom- « brer ; aussitôt que la chaloupe s'échouera on poussera ces « deux planches sur l'avant de la chaloupe par le moyen de « deux crocs ou de deux estropes. Cette très simple précaution « rendra plus facile et bien plus prompt le débarquement des « soldats. Pour éviter de grandes difficultés dans le débarque- « ment de la grosse artillerie, il serait bien à désirer que cha- « que bâtiment de transport, qui en portera, ait à son bord les « bois ou plançons nécessaires pour faire des radeaux de di- « mensions et de force à supporter le poids de l'artillerie qu'on « voudrait leur faire porter. On peut pour augmenter la résis- « tance de ces radeaux à l'immersion leur accoler des barriques « vides et bien fûtaillées... » (11). Si le souci de la protection des troupes de débarquement est le même en 1792 qu'en 1944,

(1) R.M. de Klinckowström, déjà cité, t. II, pp. 186-193.

les techniques du débarquement diffèrent essentiellement et rien, en 1792, ne peut être comparé à la magnifique création du port d'Arromanches, à l'aviation, au parachutage.

Le rapport de Bouillé ne parvient pas à Gustave III qui, victime d'un attentat le 16 mars au bal masqué de l'Opéra de Stockholm, meurt le 29 mars : aucun débarquement ne sera réalisé en 1792.

Si le débarquement de 1944 en Normandie s'inscrit à coup sûr dans la logique du développement des plans d'opération de l'Etat-major allié, peut-on — compte tenu des rapprochements, pour le moins singuliers, que nous venons de souligner — prétendre que sa genèse ne doive rien aux projets élaborés un siècle et demi plus tôt dans le cadre de l'action contre-révolutionnaire envisagée par les émigrés et les puissances étrangères ?

André Lefèvre.

AU QUAI D'ORSAY AVEC BRIAND ET POINCARÉ (1)

(1913-1926)

Parvenu au soir de sa vie, M. Jules Laroche qui nous avait permis de l'accompagner à ses débuts dans la carrière — *Quinze ans à Rome avec Camille Barrère* (2) — et que nous avions retrouvé, sinon à son terme, car il nous doit toujours le récit de sa mission à Bruxelles, mais déjà proche de son apogée — *la Pologne de Pilsudski* (3) — nous apporte aujourd'hui une contribution particulièrement précieuse à l'histoire de notre politique étrangère : celle d'un témoin ayant à des heures décisives pénétré dans l'intimité des grandes affaires d'un diplomate, s'étant trouvé aux côtés de Philippe Berthelot, le second personnage du Quai d'Orsay.

S'il n'est pas rare en effet de voir un ambassadeur nous faire participer à son action personnelle dans le pays de sa résidence, il est exceptionnel que nous soyons admis à pénétrer les secrets du sanctuaire — je veux parler du *Département* — où, sous le couvert de la responsabilité nominale et parfois effective du ministre, s'élabore une politique dont il n'est pas toujours aisé de discerner ce qui lui appartient en propre et ce qui revient à l'initiative ou aux suggestions de ses principaux collaborateurs.

(1) Jules Laroche, Ambassadeur de France, *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré (1913-1926)*, 1 v. in-16, 250 p., Paris, Hachette, 1957.

(2) V. René de Saint-Quentin, *A l'école de M. Barrère avec M. Laroche*, *R.H.D.*, 1948, pp. 136-149.

(3) V. notre compte rendu, *R.H.D.*, 1953, pp. 199-201.

C'est une des raisons de l'intérêt des souvenirs de M. Laroche. Nos lecteurs en connaissent déjà l'esprit, plusieurs chapitres du volume trouvant leur contre-partie dans les études de l'auteur publiées ici même (1).

Si son rôle y est évoqué avec discrétion, suffisamment toutefois pour qu'il nous soit possible d'apprécier son apport personnel, il ne s'attache pas avec moins de bonheur à nous faire connaître les points de vue de chacun des protagonistes : ministres et hauts fonctionnaires. Parmi les seconds, il fait une place importante à Philippe Berthelot dont la physionomie s'oppose au début à celle de Maurice Paléologue, comme lui, personnage hors série qu'une amitié de collège avec Poincaré et Millerand aida puissamment à s'élever au premier rang (2) (pp. 14-16). C'est surtout de Philippe Berthelot qu'il nous entretient, ayant été son collaborateur immédiat et étant demeuré, comme presque tous ceux qui l'ont beaucoup approché — il y eut une *équipe,* d'autres disent un *clan* Berthelot — sincèrement attaché. On retiendra particulièrement les passages qu'il lui consacre à propos des négociations sur la Haute-Silésie où il relève qu'il y eut parfois chez lui des préjugés idéologiques associés à des vues très réalistes (pp. 136-137) et les dernières pages du livre. Esquissant un portrait de l'homme, il évoque ses amitiés littéraires (3) et note « l'orgueil d'appartenir à cette élite privilégiée que lui paraissait constituer la caste des Berthelot, et qui l'incitait à se croire, lui comme les siens, au-dessus des usages, sinon des lois » (4).

(1) *La question de Teschen devant la Conférence de la Paix en 1919-1920* (*R.H.D.*, 1948, pp. 8-27). — *Quelques aspects de l'affaire de la Ruhr* (*R.H.D.*, 1949, pp. 180-182). — *Une occasion perdue : la question des zones franches* (*R.H.D.*, 1945, pp. 106-125). — *Comment fut négocié le traité franco-monégasque* (*R.H.D.*, 1955, pp. 289-292).

(2) Rappelons les deux études publiées ici même par Mme Saint-René-Taillandier sur Maurice Paléologue et Philippe Berthelot : *Silhouettes d'Ambassadeurs. V. Maurice Paléologue. VI. Philippe Berthelot* (*R.H.D.*, 1952, pp. 194-200 et 201-206).

Sur Maurice Paléologue, v. également René Dollot : *De Tanger au Quai d'Orsay,* 1956, p. 132.

(3) V. notre étude sur *Philippe Berthelot et la Vie littéraire dans l'Entre-Deux-Guerres* (*Le Monde Diplomatique,* juillet 1957), Laroche, p. 17.

(4) P. 225. — Exprimons ici le regret de l'absence d'un index des noms propres, particulièrement utile dans un ouvrage de ce genre.

Louis Delavaud, qui l'avait alors bien connu chef de cabinet de Delcassé, lui reconnaissait — il me le disait en 1908 — « le rare mérite de savoir écouter ». Et ceci recoupe une observation de M. Laroche.

Les premiers chapitres du livre se réfèrent à l'avant-guerre, aux hostilités vues de Bordeaux et du Quai d'Orsay. Spécialiste des questions italiennes, M. Laroche se vit d'abord affecté à la S.Direction d'Amérique où il succédait au charmant et distingué François de Carbonnel. Elle était dirigée par Abel Chevalley dont, en 1910, j'avais eu l'occasion d'observer les premiers pas dans la maison (1). « Ce protestant laborieux et cultivé avait quitté pour la Carrière l'Université où il enseignait l'anglais », nous dit M. Laroche dans une phrase lapidaire (2).

Sur Paul Dutasta, alors chef de cabinet de Stéphen Pichon, M. Laroche s'exprime avec moins de réserve. D'intelligence vive, gai avec un certain laisser-aller, n'ayant pas hérité des sautes d'humeur de l'illustre ascendant qu'on lui prêtait, plus camarade que collègue, du moins avec ceux qui n'étaient pas loin d'être ses contemporains, telle est l'impression sympathique que j'ai conservée des visites que j'eus l'occasion de lui rendre.

Sa nomination de Secrétaire Général de la Conférence de la Paix en 1919 devait nous apporter une version rajeunie d'une fable célèbre. Philippe Berthelot et le Directeur des Affaires politiques, Pierre de Margerie, dont M. Laroche loue « l'expérience professionnelle » qui « s'accompagnait d'un inaltérable sang-froid », ambitionnaient l'un et l'autre cette haute fonction. Pichon appuyait le premier ; le Président de la République, le second. Clemenceau les départagea en nommant Dutasta. Il n'est d'ailleurs pas certain que ç'ait été le meilleur choix (p. 66).

Physionomie du Quai d'Orsay. Nous voyons aussi passer à la cantonnade d'illustres étrangers, qui n'appartenaient pas tous à la carrière, Gabriel d'Annunzio et l'historien Guglielmo Ferrero que j'ai connus, l'un pendant la guerre, l'autre, beaucoup plus tard. M. Laroche cite un télégramme envoyé au poète par

(1) V. René Dollot : *De Tanger au Quai d'Orsay*, *R.H.D.*, 1956 ,p. 139.
(2) *L. c.*, p. 12.

une de ses admiratrices : « Les chiens vont bien ». Philippe Berthelot n'en adressa-t-il pas un, qui plus est, officiel, à Kammerer pour lui donner des nouvelles de son chat ?

Sous-Directeur d'Europe, le 26 juillet 1918, M. Laroche va participer directement aux travaux de la Conférence. Il en souligne l'organisation défectueuse due pour beaucoup aux initiatives de Clemenceau. Ici nous rencontrons André Tardieu (p. 60 et s.) dont la carrière a été finalement un échec en dépit d'une éblouissante intelligence.

Le tracé des Frontières nous conduit des Balkans en Belgique, au Slesvig et au Spitzberg. Klagenfurt donna lieu à un spectacle pittoresque. On vit le Président Wilson, après avoir prononcé en anglais ces mots surprenants : « Si messieurs les experts veulent me suivre, je vais leur expliquer la question » —, ce qui fit Tardieu s'exclamer « Expliquer une question à des experts c'est inattendu » — déployer une grande carte, l'étaler sur le plancher et, d'un doigt impératif, indiquer le tracé délimitant la zone du plébiscite (1).

Nous avons vu le Président des Etats-Unis à quatre pattes, entouré de quatorze experts dans la même posture. M. Laroche nous montre également Clemenceau avec ses gamineries et ses colères mais irremplaçable en face de Lloyd George et de Wilson.

Le récit passionnant des grandes heures de Versailles est suivi d'un chapitre qu'on a pu lire dans la *Revue* sur la question des zones franches (2). On regrette que l'auteur, qui a supporté le poids principal de cette négociation franco-suisse, n'ait pu, contrarié par les incidences de la politique, lui donner la conclusion pleinement satisfaisante qu'eût dû lui mériter d'obtenir sa clairvoyante ténacité.

Nous glisserons sur la Conférence de Spa, les sautes d'humeur de Lloyd George, l'insolence d'Ugo Stinnes comme sur les importants changements intervenus à la Direction Politique où l'on vit Paléologue reparaître au premier rang, ajournant l'avènement de Berthelot.

(1) P. 77.
(2) Manque la référence.

Le chapitre intitulé : *Le partage de la Haute-Silésie* donne l'occasion à M. Laroche de revenir sur un épisode trop peu connu de notre politique allemande au printemps de 1920. On sait qu'après la guerre de 1870, nous avions maintenu à côté de notre ambassade à Berlin une légation en Bavière. Rétablie sur l'initiative de Millerand que n'approuve pas M. Laroche, elle fut confiée à Emile Dard, notre prédécesseur à la direction de cette revue. Le Comte de Saint-Quentin avait déjà rendu explicitement hommage à la façon dont il s'acquitta d'une mission que les circonstances rendaient particulièrement délicate (1). M. Laroche constate à son tour qu'il y « fit face avec autant d'habileté que de courage et de dignité » (p. 130).

Revenant à Philippe Berthelot dans *Le partage de la Haute-Silésie* où se heurtaient les thèses françaises et britanniques, il montre la fermeté du diplomate s'associant heureusement à la souplesse de Briand et nous apprend qu'il fut au moment de l'armistice partisan d'une « fédéralisation » de l'Allemagne (2). Ne reconnaîtrait-il pas sa pensée dans les « länder » du chancelier Adenauer ?

La déception de Cannes nous apporte un témoignage de visu de la célèbre partie de golf Briand-Lloyd George qui fit tant de bruit en son temps... Peut-on dire que lui sert de contre-partie l'incident Poincaré-Curzon au cours duquel s'évanouit le ministre anglais ?

J'avoue avoir particulièrement goûté les pages où M. Laroche conte plaisamment la manière dont Mussolini tenta d'imposer si maladroitement son personnage à ses grands alliés. Il méconnaissait les usages de la diplomatie. A l'époque on ne se méprit pas en Italie sur son insuccès et l'on expliqua par celui-ci le soin qu'il apporta dans la suite à se maintenir à l'écart des conférences internationales. Elles ne sont pas faites pour les dictateurs.

(1) *Emile Dard* (*1871-1947*), 1 v. pt in-8°, 76 p., Paris, Pedone, 1951 ; quarto : *Le Diplomate*, par René de Saint-Quentin, ambassadeur de France, pp. 37-47.
(2) P. 136.

J'ai eu l'occasion de rencontrer à trois reprises le chef du gouvernement italien. Une première fois, au lendemain de l'avènement du fascisme, lors de l'inauguration à Redipuglia, non loin de Goritz, du cimetière de la Troisième Armée. Le rendez-vous se trouvait à Monfalcone où devait s'arrêter le train amenant le duc d'Aoste qui en avait eu le commandement. Je m'y étais rendu en uniforme avec mon collègue d'Angleterre. Quand nous arrivâmes, nous fûmes témoins d'un spectacle bien révélateur du moment. Deux groupes s'ignorant respectivement se faisaient vis-à-vis dans la cour de la gare. D'un côté, les miliciens et les dignitaires du parti, d'allure quelque peu bohême ; de l'autre, et comme à l'écart, un Etat-Major chamarré qui entourait le Comte de Turin, représentant l'armée. Bientôt parut Mussolini dont l'avion venait d'atterrir plus tôt qu'il n'était attendu. Ayant salué le prince, il rejoignit le premier groupe. En l'absence du Préfet qui n'était pas arrivé, mon collègue et moi demandâmes au maire de Trieste de nous présenter. Quelque peu intimidé, le sympathique Giorgio Pitacco se récusa. Comme j'étais le plus ancien, je m'avançais vers le Duce. Nous échangeâmes avec lui, quelques propos en français, empreints d'une cordialité toute spontanée. Lorsque nous eûmes regagné nos places, nous vîmes un aide de camp du Comte de Turin venant nous exprimer de la part de Son Altesse le désir que nous lui fussions présentés. Ainsi fut fait et l'équilibre se rétablit entre la Maison de Savoie et le nouveau régime.

Le train étant arrivé, c'est non point par le Préfet mais par le Duce que je fus, sur le quai et toujours en français, présenté au Duc d'Aoste. « Le Consul de France », dit-il « Celui-là, il est des nôtres ». Puis le cortège gagna le cimetière de Redipuglia. De Mussolini, j'observai les jeux de physionomie et m'amusai d'un hochement de tête et d'une grimace dont s'accompagna la lecture d'un télégramme qu'on venait de lui remettre. Le duc d'Aoste parla. L'illustre chef de la Troisième Armée ne put retenir ses larmes en évoquant le souvenir de ses soldats et des événements auxquels ils avaient pris une part si glorieuse. Ce fut une cérémonie très émouvante.

C'est à Milan qu'en 1932, je retrouvai Mussolini (1). La dernière fois, ce fut à Monza, non loin de la capitale lombarde. Par une attention particulière, on me fit prendre place immédiatement derrière lui sur le balcon de l'Hôtel de Ville dominant l'immense foule qu'il se proposait de haranguer. Connaissant ses incartades de langage, je n'étais qu'à demi rassuré, craignant une sortie contre les alliés qui m'eût mis dans le plus vif embarras, quand survint un dignitaire qui lui glissa à mi-voix — mais nos uniformes se touchant — je ne pouvais pas ne pas l'entendre : « Duce, e il Console di Francia chi e dietro lei ». Mussolini inclina la tête en disant : « Bene ». Je me sentis rasséréné.

En 1923, M. Laroche jouera personnellement un rôle efficace que le gouvernement italien saura reconnaître dans la liquidation de l'incident de Corfou qui menaçait la paix des Balkans, en partie grâce aux bons offices de la France.

Parvenu au terme des treize année qu'il a passées au Quai d'Orsay, l'ambassadeur constate mélancoliquement la faillite des politiques auxquelles il a été associé : l'une — celle de Poincaré — qui

« tendait à profiter de notre puissance et de notre prestige pour venir à bout des résistances de l'Allemagne et remédier aux insuffisances de la paix »... l'autre « mettant » « au premier plan le renforcement de notre sécurité... recherchée dans une entente avec l'Angleterre qui devait rendre l'Allemagne plus malléable. » (2)

Nous pourrions finir sur ces mots. Tenant compte de la perspective du livre, il nous semble plus logique de clore notre étude par quelques lignes empruntées elles aussi à M. Laroche, mais résumant son expérience de directeur politique.

« Mes longues années de labeur au Quai d'Orsay avaient été marquées pour moi par la diversité de ma tâche autant que par son intérêt et avaient accru mon expérience professionnelle. A l'étranger, la perspective est différente. N'avais-je pas souvent, à Rome, partagé l'irritation de M. Barrère contre ce qui nous semblait être le manque de compréhension des bureaux et des ministres ? (1). A Pa-

(1) V. *R.H.D.*, 1957, pp. 179-180.
(2) P. 229.

ris, j'appris à connaître l'autre aspect de l'action diplomatique, à discerner mieux l'enchevêtrement des problèmes, leurs répercussions réciproques, et aussi l'influence de la politique intérieure et de l'impératif parlementaire sur la façon d'envisager les événements intérieurs. Inversement, mon expérience de l'étranger me permit souvent de lutter contre certaines prétentions et certaines illusions que pouvait nourrir même un homme comme Philippe Berthelot, qui avait « vu du pays », participé à des conférences internationales, mais n'avait jamais été titulaire ou responsable d'une légation ou d'une ambassade. » (2)

René DOLLOT.

(1) Rappelerais-je que le maréchal Lyautey ayant éprouvé des réactions analogues, M. Charles-Roux nous a conté (*Souvenirs d'un âge révolu*), comment, rédacteur au service du Maroc, il avait été chargé de lui expliquer le point de vue ministériel dans des lettres officieuses ? V. *R.H.D.*, 1956, notre compte rendu p. 277.

(2) Pp. 227-228.

COMPTES RENDUS

Marcel POLLITZER. — *Beaumarchais. Le père de Figaro.* Paris, La Colombe, 1957, in-8° de 267 p. René POMEAU. — *Beaumarchais. L'homme et l'œuvre.* Paris, Hatier-Boivin, 1956, in-16 de 208 p. (coll. Connaissance des Lettres).

Personnage complexe et d'un destin aux multiples avatars, Beaumarchais a déjà tenté plus d'un biographe et ses chefs-d'œuvre ont suscité d'infinis commentaires. Ni l'homme ni l'œuvre n'ont cependant épuisé l'intérêt qu'ils méritent : deux nouveaux ouvrages l'attestent. Marcel Pollitzer, auteur de nombreux romans et pièces de théâtre, avait été attiré à l'Histoire par Talma et le maréchal-duc de Richelieu. Avec son nouveau héros il était en pays de connaissance et son substantiel volume, appuyé d'un consciencieux dépouillement de ses prédécesseurs, apporte cinquante lettres ou documents inédits, tirés des archives de la Comédie française, des Archives nationales et de celles des Affaires étrangères, par lesquels est désormais mieux éclairé le rôle du roi de l'intrigue dans les petites et grandes affaires internationales auxquelles il fut mêlé.

Pierre-Augustin Caron, le petit horloger de la rue Saint-Denis, protégé des filles de Louis XV pour ses aptitudes de musicien amateur et sa mine charmante autant que pour ses montres-bijoux, devait bien vite à ces succès de jeunesse, avec la main d'une première épouse, une charge anoblissante et le nom de Beaumarchais qu'il devait illustrer ; l'amitié de Paris-Duverney l'associait à d'enrichissantes affaires. Comment son tempérament aventureux, son imagination constamment surexcitée, sa folle ambition de paraître, ses immenses besoins d'argent dûs autant à l'esprit de famille qu'au plus impénitent libertinage, le promenèrent à travers l'Europe tandis que ses voyages d'affaires prirent rapidement le caractère de missions officieuses et finalement officielles, c'est le côté « figaresque » du « père de Figaro ». Si son nom évoque essentiellement le don d'écrire et la vocation du théâtre depuis les deux comédies qui, à quelque dix ans de distance, firent de lui « l'auteur le plus fêté et le plus applaudi », ces privilèges s'étaient, à peine plus obscurément, manifestés dans sa carrière de brasseur d'argent et de polé-

miste, voire dans les succès et les drames de sa vie privée. Sa première notoriété européenne lui vint des fameux *Mémoires à consulter* de son procès avec le comte de La Blache, mais il n'avait pas moins dépensé sinon gaspillé son talent et sa verve exceptionnelle dans la masse énorme de sa correspondance d'affaires et de politique, outre les parades, tragédies bourgeoises et même opéras, plus ou moins oubliés, du fondateur (en 1777) de la Société des Auteurs dramatiques.

Il relève de notre *Revue* par quatre principaux épisodes dont l'exposé et notamment les documents inédits de M. Pollitzer constituent les plus savoureuses pages d'histoire diplomatique. Dans sa mission d'Espagne pour le compte de Paris-Duverney, il passe sa maîtresse au roi mais manque l'objet de ses tractations relatives à la Louisiane ; il n'en demande pas moins à Choiseul un poste de consul, refusé naturellement. En Angleterre il est l'habile agent secret qui débarrasse Louis XV d'un libelle contre la Du Barry, puis Louis XVI d'un pamphlet si odieux envers Marie-Antoinette qu'il croit devoir ensuite saisir de son exploit l'impératrice Marie-Thérèse en personne à Vienne. Kaunitz l'incarcère mais Sartine le protège. Son entregent dans ses missions d'Outre-Manche lui a révélé la série de notions qui convainquent peu à peu Vergennes de la nécessité d'une aide aux colons d'Amérique dans leur révolte contre la métropole. Finalement chargé de fournir aux *insurgents* les armes, les munitions et les approvisionnements qui leur font défaut, avec un million d'entrée de jeu, il dépensera bien davantage, se fera armateur, mais les Etats-Unis ne s'acquitteront de leur dette qu'en 1828, à ses héritiers ! Dernier épisode « l'affaire des fusils » (1792-99) où ses vaines tribulations dans les remous ministériels, parlementaires et judiciaires de la Révolution, malgré l'importance nationale de l'enjeu achèvent de ruiner le candidat ambassadeur qui avait répondu à l'objection de sa surdité de sexagénaire : « Le délégué d'une puissante république n'a nul besoin qu'on parle bas en traitant de ses intérêts ! »

Si l'étude solide et pleine d'humour de Marcel Pollitzer amuse autant qu'elle éclaire le lecteur, le petit livre de René Pomeau, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, dans la collection d'enseignement supérieur fondée par Paul Hazard, en est le complément le plus indiqué. Ecrit dans la langue impeccable dont l'auteur enseigne les finesses, il ne donne pas seulement de Beaumarchais, aux différentes phases et sous les divers aspects de sa vie, un portrait unissant la précision de l'historien à la pénétration du psychologue. Il jette sur l'œuvre entière les lumières du spécialiste de l'histoire littéraire, et dans un précieux appendice bibliographique offre toutes facilités d'élargir l'enquête sur chaque point particulier.

Marcel Dunan,
de l'Institut.

M.-L. Fracard. — *La fin de l'Ancien régime à Niort. Essai de sociologie religieuse.* Préface du professeur Le Bras. Paris. Desclée de Brouwer, petit in-8° carré de 336 pages et 4 pl.

Le sous-titre révèle l'intérêt particulier d'un livre dont le titre semblerait le destiner aux seuls amateurs d'histoire régionale sans indiquer même qu'il constitue surtout une tranche d'histoire confessionnelle. Son préfacier, spécialiste le plus qualifié en la matière, souligne cette nouveauté et le mérite foncier de l'ouvrage, *enquête de sociologie religieuse,* qu'est l'intelligente thèse de doctorat d'Université de Sœur Marie-Pierre, nom en religion de Mlle M.-L. Fracard dont il lève l'incognito. « Sociologues et psychologues s'accorderont d'ailleurs à l'inscrire dans leurs confréries jumelles », remarque-t-il, pour la pénétration de ses aperçus autant que l'esprit même de son enquête. Mais, ajouterai-je, les historiens qui attachent de plus en plus de prix aux « structures sociales », lui seront à coup sûr reconnaissants du long et patient dépouillement d'une littérature dispersée et d'archives de toute nature, en particulier des minutes notariales, trésor le plus récemment ouvert aux explorations, — comme de la lucide mise en œuvre qui leur en est offerte. Cette lumière neuve faite d'une multitude de petits foyers d'éclairage ne sera pas seulement utile, sinon indispensable, à quiconque traitera des prodromes de la Révolution. Elle est de nature à intéresser tout esprit qu'attire l'Histoire et plus spécialement la période, à la fois si mal connue et si travestie par les passions, du « Siècle des Lumières », prélude au plus profond bouleversement de la France du passé.

Le livre, illustré de planches évocatrices, répartit son riche ensemble de matériaux choisis dans une articulation judicieuse, qui aide le lecteur à dégager de chaque partie du tableau les enseignements qu'il suggère. Partant de la ville et des diverses classes de la société de Niort dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, et parcourant les conditions de la vie matérielle et spirituelle de l'Eglise catholique, paroisses, couvents, établissements de bienfaisance, il montre l'importance demeurée de tout l'appareil ecclésiastique et laïque du catholicisme, mais l'évolution décisive commencée au milieu du siècle et qui en ébranle à la fois les cadres et jusqu'aux bases des croyances. D'ailleurs ébranlée par la marche du siècle vers l'indifférentisme et l'esprit de jouissance, la religion officielle se heurte, — et c'est la dernière partie de l'ouvrage —, à des résistances internes (courants jansénistes et quiétistes, « richérisme » du bas-clergé) autant qu'externes, loge maçonnique fondée en 1738, diffusion de lectures voltairiennes ou rousseauistes, à côté du passage progressif d'un important et actif noyau protestant de la clandestinité à la tolérance.

Le chapitre du collège de l'Oratoire, cette institution réputée qui allait fournir son Grand-Maître à l'Université de Napoléon, l'Académicien Fontanes, nous découvre une citadelle d'esprit rationaliste et théiste plus que catholique, et qui ne comptait plus qu'un ou deux

prêtres sur une quinzaine de professeurs. Combien d'autres notations précises, d'esquisses biographiques étayées de chiffres et de citations d'époque, nous éclairent, par exemple, sur la crise du recrutement monacal masculin, sur l'importance des marguilliers et des fabriques dans la gestion des cures et des paroisses, ou encore sur l'opposition générale des Niortais, curés ou laïcs d'accord en l'espèce, à leur aristocratique et rétrograde évêque de Poitiers, Mgr de Saint-Aulaire : Tous les cadres du futur clergé jureur sont déjà prêts. Et pourtant, conclusion de Sœur Marie-Pierre, « la vérité sans doute est que, sous l'indifférence générale subsiste un reste de foi. Héritage d'un long passé chrétien, cet atavisme tenace entretient dans les esprits et les cœurs une inquiétude qui fera surgir, au milieu d'une indifférence apparemment si générale et si profonde, des fidélités et des héroïsmes aussi surprenants qu'inattendus ».

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Renée FUOC. — *La Réaction thermidorienne à Lyon* (*1795*). Préface d'Edouard Herriot, de l'Académie française. Lyon, I.A.C., 1957, in-8° de 223 p.

Le président Herriot, fidèle jusqu'au bout, à travers la carrière politique que l'on sait, à sa vocation universitaire, avait consacré à l'un des plus dramatiques épisodes de l'histoire de sa ville d'adoption, le soulèvement de 1793 contre la dictature de la Convention montagnarde et sa sauvage répression, un important ouvrage en quatre tomes : *Lyon n'est plus.* Il s'arrêtait naturellement au début de résurrection de la ville qu'allait parachever Napoléon : ce temps du lendemain de la chute de Robespierre où, contre l'intention même des auteurs du coup d'état, la « nausée de l'échafaud » stoppa la Terreur. Il est de plus en plus courant d'appeler « réaction thermidorienne » cette période qui mérite bien son nom au sens propre, conforme aux lois de la physique, mais le porte en outre au sens politique aux yeux des historiens de l'école actuelle. Edouard Herriot a pu encore lire et préfacer le travail qui constitue comme l'épilogue de son ouvrage.

Le livre de Renée Fuoc est publié dans des conditions assez émouvantes, édité en effet à titre posthume par les soins de deux de ses maîtres de la Faculté des Lettres de Lyon, les professeurs Fugier et Leroi-Gourhan, dont l'avant-propos évoque pour le lecteur cette jeune femme à la fois historienne et préhistorienne de classe, et qui, nommée professeur au lycée de Grenoble, se tua à 25 ans, fin septembre 1955, dans un accident de montagne. L'œuvre est l'un de ces mémoires pour le diplôme d'études supérieures qui, avec les thèses de doctorat de sujet plus vaste, font le plus efficacement progresser la science historique, sans que, trop souvent, ils soient rendus accessibles au public par une impression à laquelle nombre d'éditeurs

préfèrent mercantilement les récits de seconde ou troisième main, voire romancés. Le livre de Mlle Fuoc est un modèle du genre par la clarté de son plan, la qualité d'un style sobre et direct, l'objectivité constante à travers un déférent conformisme envers les positions du haut enseignement.

La réaction de Lyon à la chute du « régime de sang » qui, par les exécutions collectives des mitraillades de Fouché et les démolitions de maisons des quartiers riches, avait pesé plus cruellement que partout ailleurs sur la métropole rhodanienne dépouillée même de son nom, devait être inévitablement violente. L'anarchie de la France de 1793-94 corrigée par la seule dictature du Comité de Salut Public et des représentants en mission, devait faciliter, avec le relâchement subit de cette dictature, les violences individuelles qui marquèrent la « contre-terreur » dans le Rhône. Veuves, enfants et parents des victimes de la Terreur rouge avaient toutes raisons humaines d'instaurer la « Terreur blanche », si des pouvoirs énergiques ne comprimaient pas un instinct de vengeance auquel l'appareil judiciaire s'avérait impuissant à substituer des solutions de justice. Les autorités lyonnaises, rapidement débordées par les rancunes de la population et sans doute les partageant avec de moins en moins de retenue, furent largement responsables, par insuffisante intervention, du massacre du 4 mai 1795 dans les quatre prisons de la ville, où 99 à 100 « terroristes » (dits « mathevons » du nom d'une famille notoire à ce titre), anciens délateurs ou tristes profiteurs des surveillances et séquestres des biens de suspects ou de condamnés, furent égorgés sans forme de procès.

Le préfacier s'indigne autant de cette « justice populaire », comme on dit par antiphrase, des « Blancs » que de celle, antérieure, des Rouges (pourtant 1876 exécutés d'octobre 93 à avril 94). L'auteur, dont la monographie est exhaustive quant aux circonstances de détail, au nombre exact et aux noms mêmes des victimes, laisse les faits traduire ses jugements et a soin d'accompagner sa documentation minutieuse d'éclaircissements psychologiques d'une portée dépassant son sujet. Elle n'a pas manqué de réserver une place à la présentation, d'après leur correspondance, des représentants en mission, figures de proue de cette tranche d'histoire (avril-juin 1795). Bien oubliés, revivent ainsi les Girondins Boisset et Cadroy, trop conciliants aux yeux de la Convention devant une réaction qui risquait d'être dangereusement favorable aux adversaires de la Révolution et de la République, émigrés rentrés clandestinement, prêtres réfractaires militants, agents de l'Angleterre du réseau de Wickham, émetteurs ou diffuseurs de faux assignats, déserteurs et insoumis. Les deux hommes, d'ailleurs républicains très convaincus, furent remplacés par Poullain-Grandprey qui, porteur d'instructions de fermeté, prépara l'application sans résistance du décret du 6 messidor (24 juin) désarmant les éléments réacteurs lyonnais et évitant à la cité un 13 Vendémiaire.

Marcel Dunan,
de l'Institut.

Jacques BARDOUX. — *Journal d'un témoin de la Troisième* (1er septembre 1939 - 15 juillet 1940), Paris, Fayard, 1957, un vol. in-8° de 427 p.

L'éminent membre de l'Académie des Sciences morales et politiques n'est entré au Sénat qu'un an avant la guerre. Son témoignage ne porte donc que sur l'agonie de la troisième République. Nul doute qu'il ne le prolonge par d'autres volumes relatifs au régime de Vichy et aux douze premières années de la quatrième République.

M. Bardoux a en effet l'habitude de noter au jour le jour ses impressions. Il est certain qu'il a développé ces notes ; mais le fonds reste un précieux témoignage de cette période dramatique qui s'étend de Munich à l'instauration du gouvernement du maréchal Pétain. Le premier chapitre est un intéressant tableau de la situation à la veille du conflit : nul ne doute que les violations continuelles du traité de Versailles par Hitler n'aboutissent à une seconde guerre mondiale ; les considérations développées par le spécialiste des questions diplomatiques qu'est M. Bardoux sont très nettes sur ce point. Dès le début de l'hiver, ses renseignements personnels puisés à bonne source font redouter un rapprochement germano-russe qui en garantissant Hitler à l'Est le poussera naturellement à l'écrasement de la Pologne. Cependant ni le gouvernement de Londres ni celui de Paris ne semblent se douter qu'ils vont être gagnés de vitesse. Cette paralysie des démocraties désole naturellement le grand parlementaire qui assiste, impuissant, à la liquéfaction du régime.

Il constate avec non moins d'amertume et de surprise la désorganisation de l'armée, l'opposition presque constante des deux grands quartiers généraux, celui du général Gamelin et celui du général Georges. Les deux chefs s'ignorent à peu près, se rencontrent rarement. Tous leurs subordonnés s'en plaignent ; cependant M. Daladier, président du Conseil, s'interdit d'intervenir dans les questions militaires.

Ainsi aboutit-on à l'invasion allemande en Hollande et en Belgique. Là encore, il n'y a pas de surprise, mais qu'a-t-on fait pour y tenir tête ? Cette invasion, on la redoute depuis six mois. Le roi Léopold, délibérément neutraliste, a interdit à la France de prendre des précautions contre cette éventualité. M. Bardoux est, avec raison, sévère pour l'indigne fils du roi Albert, grandement responsable de la catastrophe qui survient.

Les journées de Tours, de Bordeaux ont été souvent évoquées ; M. Bardoux les a vécues dans l'émotion générale ; il note les conversations qu'il a avec ceux qui sont les plus remuants de ses collègues, notamment avec son ancien colistier Pierre Laval. Il ne tarde pas à rompre avec celui-ci, et après les journées de juillet à Vichy à regagner Saint-Saturnin, sa chère retraite montagnarde d'Auvergne d'où il surveille, angoissé, les menaces de rupture avec l'Angleterre que précise le drame de Mers-el-Kébir.

Pierre RAIN.

Georges BONNEFOUS. — *Histoire politique de la Troisième République*. Tome II : La grande guerre 1914-18. Paris, Presses universitaires, 1957, un vol. in-8° de 474 p.

La *Revue d'Histoire Diplomatique* a déjà eu l'occasion de signaler dans son n° 4 de 1956 le premier volume de cette histoire parlementaire que Georges Bonnefous a voulu composer dans les dernières années de sa vie pour faire suite à l'Année politique que sous le pseudonyme d'André Daniel, il avait publiée régulièrement pendant vingt-cinq ans.

Nous avons déjà signalé quels services un pareil travail doit rendre à tous ceux qui s'intéressent à la vie politique de notre pays, spécialement à ses luttes parlementaires : ce second volume ne le cède pas en intérêt au premier : il est en effet consacré aux cinq longues et cruelles années de la grande guerre. Comment les gouvernements successifs ont-ils fait face à une situation dramatique à laquelle, il faut bien le dire, ils étaient assez mal préparés, c'est ce que le livre de M. Georges Bonnefous nous rappelle très utilement. S'il est vrai que, dans les premiers mois, l'union sacrée a fait taire les passions politiques, celles-ci ont reparu à partir du moment où, la situation militaire tant bien que mal stabilisée, on comprit que la guerre allait se prolonger sans doute pendant plusieurs années. Le Parlement ne pouvait être unanime sur les problèmes économiques, financiers découlant de la situation exceptionnelle où se trouvait le pays. Les problèmes de la Défense nationale ne pouvaient davantage lui échapper, et pour qui se rappelait l'intervention de la politique dans les guerres de la révolution on comprend l'émotion du gouvernement à accepter les interpellations relatives aux opérations militaires ; il fallut instituer des comités secrets, et mesurer, même dans ces séances la portée des interventions. M. Millerand, qui fut le Ministre de la Guerre des années 1914 et 1915, dut subir des attaques qui, au-dessus de sa tête, visaient plus loin. M. Delcassé ne fut pas attaqué directement, mais à l'automne de 1915 il dut céder son portefeuille à Aristide Briand qui rêvait depuis longtemps d'accéder au Quai d'Orsay.

M. Georges Bonnefous montre comment l'atmosphère parlementaire s'alourdit au cours de l'année 1916, comment les critiques se multiplient contre le haut commandement, et notamment contre le vainqueur de la Marne, alors que l'offensive allemande contre Verdun suscite l'admiration en même temps que l'inquiétude. Joffre est sacrifié tout en étant honoré de la dignité de maréchal de France qui n'avait pas été décernée depuis l'avènement de la République.

Mais, hélas, l'année 1917 est plus tragique que la précédente ; les « comités secrets » se multiplient ; le général Lyautey, appelé par Briand au ministère de la Guerre, refuse de s'expliquer même dans ce huis-clos relatif ; sa démission entraîne celle de tout le Gouvernement !

L'instabilité ministérielle sévit comme en temps de paix. Ni Ribot, ni Painlevé ne réussissent à s'imposer à une Chambre de plus en plus nerveuse. Il faut à l'automne de 1917 la constitution du ministère Clemenceau pour que le pouvoir exécutif reprenne toute l'autorité requise.

Et c'est alors, après l'angoissant printemps de 1918, l'aube de la victoire qui se lève après la dernière offensive allemande de juillet, brisée net par Foch et Mangin.

« Je fais la guerre », disait vigoureusement Clemenceau qui ne craignait pas de poursuivre tous ceux, parlementaires et autres, qui trahissaient ou complotaient plus ou moins consciemment.

Le 11 novembre 1918 couronne les efforts de la plus grande armée qu'ait jamais mobilisée la France.

C'est sur cette date glorieuse, grosse d'espoirs que M. Georges Bonnefous termine son récit ; lui aussi meurt à la tâche ; son fils Edouard Bonnefous la poursuivra par deux volumes qui sont déjà sur le chantier.

Pierre RAIN.

Raymond BRUGÈRE, Ambassadeur de France. — *Ambassade de Choiseul-Gouffier à Constantinople* (*1784-1792*), 1 br. de 30 p. Au Manuscrit, 10, rue Paul-Bert, Maisons-Alfort. S. D. — *Courtes mais éblouissantes vies ministérielles parallèles de Chateaubriand et Lamartine* (*1823-1848*), 1 br. de 41 p., Paris, Calmann-Lévy, 1957.

M. Raymond Brugère, qui fut ambassadeur à Bruxelles, a publié récemment deux charmantes plaquettes intéressant notre revue : la première consacrée à la mission de Choiseul-Gouffier qui représenta la France à Constantinople de 1784 à 1792 ; la seconde où l'auteur s'est proposé de mettre en évidence l'intelligence divinatoire de Chateaubriand et de Lamartine. Toutes deux sont animées d'une verve volontiers combative.

Une amitié très intime unit à la fin de l'Ancien Régime Talleyrand, Narbonne et Choiseul-Gouffier. Si le premier connut une haute fortune, le second n'a pas donné toute sa mesure, l'évêque d'Autun qui redoutait en lui un rival s'étant attaché à le tenir longtemps à l'écart de Napoléon. Le *Petit Larousse* ignore Choiseul-Gouffier qui mentionne les deux autres membres du Triumvirat.

Cependant quand. à trente-deux ans, il alla remplacer M. de Saint-Priest à Constantinople, il était déjà l'auteur d'un « Voyage en Grèce qui, dit M. Brugère. fait encore autorité ; il lui valut d'être élu à vingt-quatre ans membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et huit ans plus tard d'être appelé à remplacer d'Alembert à l'Académie Française ».

Les « archives admirablement classées » de notre ambassade, note M. Brugère qui a eu l'occasion de les consulter au temps où il était lui-même à Constantinople, portent témoignage de l'autorité du Comte sur son corps consulaire. Ce qu'a été son action politique, nos lecteurs le demanderont eux-mêmes à l'ambassadeur qui a égayé sa brochure de savoureuses anecdotes — je pense à celle qui nous apprend que le grand eunuque était marié. Disons seulement que Choiseul, ami des lumières, s'efforça pendant les premiers temps de la Révolution — il garda la direction de son ambassade jusqu'en 1792 — de sauvegarder les traditions les plus fécondes de la diplomatie française. Emigré en Russie, M. Brugère se demande s'il n'a pas joué un rôle dans le retour des Bourbons.

Les vues prophétiques de Chateaubriand que nous ont fait connaître les *Mémoires d'Outre-Tombe* et pas seulement ce célèbre ouvrage (1), M. Brugère les rappelle justement dans une étude faite à l'occasion de l'Exposition « *Trois siècles de Diplomatie française* » tenue au Cercle Volney de janvier à mars 1954 (2). Il insiste aussi sur ce que fut au point de vue du rétablissement du prestige de la France en Europe l'expédition d'Espagne. Curieux destin depuis un siècle et demi que celui de la péninsule hibérique. Napoléon a reconnu qu'elle avait ouvert une école aux soldats anglais, préparant l'armée de Wellington qui tromphera à Waterloo. A la veille de la guerre de 1939, Hitler et Mussolini l'utilisent comme champ d'expérience. L'initiative de Chateaubriand n'eut pas d'aussi sanglantes conséquences.

On est loin d'avoir encore demandé à Lamartine tout ce qui, épars dans les écrits les plus divers et en apparence les plus éphémères, se trouve de pressentiments de l'avenir. M. Brugère, parlant avec admiration de l'homme d'Etat, cite José-Maria de Héredia proclamant dans l'éloge qu'il fit de lui à l'Académie Française : « C'était un voyant. Il a prédit, non grâce à d'obscurs ambages sibyllins mais en termes formels, l'ouverture de l'isthme de Suez, l'immense développement des voies ferrées, le Second Empire, l'unité de l'Allemagne. Le premier il agita dans les assemblées la question sociale. »

Il faut rappeler enfin le mémorable discours de 1848 de l'Hôtel de Ville. Tyrtée ranimait le courage des Spartiates ; Gabriel d'Annunzio incitait les Italiens à l'intervention. Je ne vois pas d'exemple comparable à celui de Lamartine apaisant le lion populaire.

René DOLLOT.

(1) V. *R.H.D.*, 1957 : L.-A. Boiteux, *Chateaubriand et Saint-Domingue*, pp. 15-21.

(2) V. René Dollot, *Trois siècles de diplomatie*, *R.H.D.*, 1954, pp. 61-67.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris*, ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades*, par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.

IVO RENS
DOCTEUR EN DROIT

L'ASSEMBLÉE ALGÉRIENNE

Un volume in-8° raisin de 286 pages .... 1.800 fr.

Louis DOLLOT

LA TURQUIE VIVANTE

Préface de André SIEGFRIED
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un vol. in-12° de 276 pages, avec 1 carte et 41 photographies hors-texte. 900 fr

---

Paul DUCLOS
DOCTEUR EN DROIT
DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES
LICENCIÉ ÈS LETTRES

LE VATICAN ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE

ACTION DOCTRINALE ET DIPLOMATIQUE EN FAVEUR DE LA PAIX

Préface de Marcel SIBERT
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

Un volume in-8° raisin de 256 pages .... 1.200 fr.